PARTI SOCIALISTE - SFIO
Conférence nationale d'information des Secrétaires et trésoriers fédéraux du 8 mars 1969
Suresnes

Sommaire

Le président (Pierre Giraud) 3
Guy Mollet 3
Fleury 15
Lurker 18
Guénard 21
Carbuccia 22
Monnet 24
Bric 26
Guy Mollet 29
Broquier 30
Jacelet 32
Le président 34
Vauchères 34
Toureille 35
Proveux 36
Besson 38
Le président 40
Bailly 41
Alain Savary 42
Lecomte 43
Le président 44
Le président (Toureille) 45
Gleises 46
Le président 47
Alliés 47
Le président 48
René Brunet 49
Trintignac 51
Pierre Giraud 52
Le président 54
Gaston Defferre 55
Le président 59
Sierre 59
Fatou 61
Le président 61
Souton 62
Briers 64
Chanal 66

Contribution Jean-Jaurès

Lesueur 68
Quillot 69
Le président 71
Vincent 72
Guy Mollet 73
Le représentant des Deux-Sèvres 74
Guy Mollet 75
Bric 83
Guy Mollet 84
Le président 85
Levillain 86
Le président (Louis Escande) 87
Delelis 91
Durieux 93
Laroque 95
Levillain 96
Delelis 97
Guy Mollet 98
Champeix 100
Le président 101
Durieux 102
Bernard Chauchoy 103
Guy Mollet 104
Bernard Chauchoy 105
Levillain 108
Le président (Louis Escande) 108
Delelis 113
Durieux 115
Laroque 117
Levillain 118
Delelis 119
Guy Mollet 120
Champeix 122
Le président 123
Durieux 124
Bernard Chauchoy 125
Guy Mollet 126
Bernard Chauchoy 127

Séance du samedi 8 mars 1969

La séance est ouverte sous la présidence de Pierre Giraud, assisté de Combes (Basses-Alpes) - Cavaillies (Tarn-et-Garonne) - Savary (Landes) - Allies (Hérault).

Fondation Jean-Jaurès

Le président (Pierre Giraud)

A l'ouverture de cette séance de travail, je voudrais seulement vous saluer au nom des fédérations socialistes de la région parisienne.

Je crois qu'il est parfaitement inutile de faire un long discours ; vous savez quel est l'objet de cette réunion qui risque d'être la dernière réunion nationale de la SFIO, avant la constitution du nouveau Parti. C'est pourquoi sans plus attendre, je vais donner la parole à Guy Mollet pour l'exposé introductif.

Guy Mollet

L'objet de notre rencontre aujourd'hui il faut le préciser. Votre assemblée, vous le savez, n'est pas un Congrès nous n'avons même pas voulu qu'il soit parlé de Conseil national. En effet, Congrès ou Conseil national, cela eut pu donner l'impression à des commentateurs malveillants, et il n'en manque pas, de prétendre que nous remettons en cause nos décisions antérieures.

Or, les décisions prises par les Congrès, ou Conseil national ayant pouvoir de Congrès, fin décembre, sont et restent valables, mais ce que nous avons voulu, c'est poursuivre un double but : d'une part, tenir, et je vais le faire maintenant, les camarades de nos fédérations au courant des problèmes tels qu'ils se présentent pour les responsables nationaux et plus encore vous demander à vous de bien vouloir informer, non pas seulement les soi-disant centres, mais vous informer mutuellement des difficultés que vous rencontrez dans vos départements.

Car on va s'apercevoir, je le pense, si l'analyse que nous faisons de notre côté est vraie, qu'il y a 4 ou 5 positions de nos partenaires, différentes, mais que l'on va retrouver quelquefois très loin d'un département à l'autre, cela va être plus fonction des personnes en face de qui on se trouve que de prises de position téléguidées, encore qu'il y en ait.

Sur le plan national, qu'est-ce que nous avons pu constater ?

A la suite de notre Congrès de décembre, nous avons donc fait connaitre à nos partenaires où nous en étions, et nous avons convoqué pour le 16 janvier une réunion à laquelle ont assisté 5 ou 6 représentants de la convention des institutions républicaines, 5 ou 6 représentants de l'UCRG et 5 ou 6 de l'UGCS et 6 de la SFIO.

Au cours de cette réunion, nous avons expliqué à tous où nous en étions, nous avons trouvé très vite, j'entrerai tout à l'heure dans les détails, un accord total de l'UGCS et de l'UCRG c'est-à-dire des groupes de clubs qu'anime Poperen et qu'anime Savary ; l'attitude de la CIR sur le plan national a été tout autre. Ce 16 janvier, ils nous ont remis un document qu'ils avaient voté dans une réunion de leur bureau tenue le 11 janvier, et les prises de position là sont très précises et sévères.

Les thèmes généraux de cette décision, c'est qu'aux yeux de la CIR et contrairement, disent-ils dans leur texte, que je vais résumer, je ne vais pas vous imposer ces textes, il y en a trop, mais ils sont à votre disposition, à ce que nous avons fait, la SFIO aurait eu tort de présenter au Congrès national de son Parti

en décembre des points d'accord entre eux et nous.
Vous vous souvenez que dans notre discussion, nous avons fait état de ce qu'il y avait 20 points discutés dans leur texte, que nous étions tombés d'accord sur 18, qu'il en était 2, par contre, sur lesquels il n'y avait pas d'accord possible, un point que l'on disait 11 et un point que l'on disait 20, mais sur tout le reste il y avait accord, et c'était vrai, nous ne trichions pas.
Position de la CIR à ce moment-là : vous ne pouvez pas faire état de ce qu'il y aurait eu accord sur 18 points et désaccord sur 2, un accord, c'est tout ou rien, et aussi longtemps qu'il n'y aura pas accord sur les deux points litigieux, vous ne pouvez pas considérer qu'il y a un accord sur les 18 autres.
C'est une thèse, elle se défend, il n'est pas question de polémiquer.
En conséquence, disaient-ils, nous ne sommes en rien engagés en ce qui nous concerne, et ceci a duré un certain temps, en fait tout le mois de janvier.
Nous étions, dans nos rencontres, totalement en porte à faux, parce que dans le même temps que la CIR tenait ce langage, elle prenait dans sa résolution officielle la décision d'inviter ses militants à faire la base, cependant, comme s'il y avait accord au sommet, c'est-à-dire la consigne étant claire d'essayer de faire le nouveau Parti directement à la base sans tenir compte des désaccords subsistant en haut.
Voyons les problèmes qui se trouvaient ainsi posés : Vous savez que nous avions ensemble, au Congrès, envisagé un certain nombre de décisions qui devaient intervenir avant le Congrès constitutif, qu'il fallait avoir mis derrière soi.
Si l'on parle des textes, nous devions avoir avant le Congrès constitutif, et mieux que cela dans les meilleurs délais, la déclaration de principes, puisque c'est le document auquel on se réfère pour adhérer au nouveau Parti.
Normalement, car c'est une thèse, c'est la nôtre, mais ce n'est pas la leur, on n'adhère pas au nouveau Parti, parce qu'on est pour ou contre le Pacte Atlantique, on n'adhère pas au nouveau Parti, parce qu'on est pour ou contre l'Europe, on adhère au nouveau Parti, parce qu'on est socialiste, et on pourra par la suite avoir des nuances de pensée sur l'Europe, le Pacte Atlantique, etc.
Si on adhère au nouveau Parti, c'est parce qu'on est socialiste, et le fait d'être socialiste se reconnait avec le fait qu'on est d'accord avec une déclaration de principes socialistes.
Quand nous avons tenu ce langage, que nous avions reçu mandat de tenir, si vous vous souvenez bien, en décembre, nos partenaires, Poperen et Savary ont dit oui, et la CIR n'a pas dit non, elle a dit : nous ne sommes tenus par aucun engagement, mais nous demandons à être associés au travail et ils l'ont été, et c'est un jeune militant nommé Joxe qui, avec nous, à 4 ou 5, a mis au point un texte de déclaration de principes qui vous a été envoyé et dont vous avez trouvé un exemplaire sur vos tables.
Si bien que vous avez là, je vais essayer de rendre les choses claires, elles ne le sont pas tellement, une déclaration de principes qui, elle, a reçu l'assentiment, non seulement de la SFIO qui proposait, mais de l'UGCS et de l'UCRG, ainsi que de la CIR.

Il y avait un second document que nous avions dit nécessaire, car si on invite des anciens membres des différentes familles, des gens qui ne sont actuellement engagés nulle part, à adhérer à un Parti, en dehors et au-delà de la déclaration de principes, il faut tout de même qu'ils aient une appréciation commune assez proche des problèmes actuels, ce document est le manifeste.
Même scénario identiquement que pour la déclaration de principes ; ce scénario a été écrit par une équipe avec l'assentiment total de la SFIO, de l'UGCS et de l'UCRG, et la CIR dit vouloir y être associée et a accepté le document que vous avez aussi sur votre table.
En voilà deux.
Normalement, il en faut quelques autres.
La déclaration de principes, elle est définitive, ce n'est pas un texte que l'on soumet à l'acceptation du Congrès constitutif, c'est le texte sur lequel les différents membres de nos organisations ont créé le nouveau Parti. Celui-là est derrière nous.
Le manifeste aura, lui, une vie éphémère, c'est un document pour faire la campagne.
Nous avons dit qu'il faudrait faire un programme fondamental ; ce programme, vous savez quelle est la nuance, ce n'est plus la déclaration de principes, c'est l'actualisation de la déclaration de principes, ce n'est plus seulement, par exemple, la condamnation du capitalisme, c'est la recherche des formes actuelles du capitalisme pour actualiser nos réponses.
La CIR est là d'accord avec les trois autres pour dire : nous demandons à être associés à ce travail ; elle est d'accord pour le dire, mais nous n'arrivons pas à obtenir d'elle qu'elle désigne quelqu'un pour participer aux travaux et actuellement ils font là comme dans beaucoup d'autres domaines, vous allez le voir, du retardement maximum.
Donc, lorsqu'il s'agit de choses de caractère un peu général, principes, programme fondamental, manifeste, non seulement ils acceptent d'être associés, mais ils demandent à l'être, mais dès qu'on approche du concret, cela change un peu.
Par exemple, nous avions dit que nous voudrions présenter au Congrès, non plus seulement un programme fondamental, mais les grandes lignes d'un programme. Là, le refus est total, on n'accepte pas de s'y associer, et puis surtout, nous avions dit, et c'était l'objet essentiel de nos Congrès, qu'un premier Congrès, un Congrès constitutif devait avoir comme tâche immédiate, première de toute, l'acceptation, la prise de position sur des structures, sur un règlement intérieur ; comment on fait des sections ? Comment on fait des fédérations départementales, pour nous, des structures parallèles, etc.
Là, il y avait deux décisions à prendre : l'une, un règlement définitif présenté au Congrès constitutif, discuté librement à ce Congrès, mais adopté et nous faisons une proposition ; c'était relativement facile, puisque c'était une proposition à faire à un Congrès, et pourtant refus, refus, non pas de l'UGCS ou de l'UCRG qui, disons-le une bonne fois pour toutes, sont tout à fait d'accord avec nous, même si certains d'entre vous disent, en entendant cela que ce n'est pas le cas

Contribution Jean-Jaurès

chez eux, parce que j'ai cru comprendre qu'il y avait des départements où ces gens ne seraient pas d'accord avec les Socialistes locaux, seule preuve du contraire je n'ai jamais eu cette information, sauf quand il s'agissait d'UGCS ou d'UCRG créés pour la circonstance et qui n'existaient pas auparavant, mais refus de la CIR qui ne veut pas s'associer à la discussion de structures définitives.

Mais le plus important, ce n'est pas cela, mes camarades, et j'y arrive : il va y avoir un Congrès constitutif, la date en est même fixée. Comment va-t-on venir à ce Congrès constitutif ? Autrement dit, quelles sont les dispositions transitoires sur lesquelles on prépare un Congrès constitutif ? Quel sera l'ordre du jour du Congrès constitutif ? C'est là ce qui n'est pas le plus difficile. Mais quels seront les délégués au Congrès constitutif ? Qui les désignera ? Qui les choisira ? Que représenteront ces délégués ?

Il faut donc une sorte de statut provisoire, limité à l'essentiel, limité à ces problèmes que je viens d'énoncer et nous avions proposé un texte dès le 16 janvier, mais nous avons eu un refus total de la CIR, disant non et c'est dans ce refus qu'ils placent : et n'allez pas dire que le reste vaut, un accord est total ou ne vaut rien !

Alors, on s'est trouvé en face de ceci : les camarades de nos sections n'y comprenaient plus rien ! Ils se demandaient où on en était, ils avaient des informations parfaitement contradictoires : selon que c'est nous qui leur fournissions, ils entendaient un son de cloche, mais le correspondant local de la CIR disait : ce n'est pas vrai, ce n'est pas cela... Les camarades ne comprenaient plus rien. Alors, nous avons essayé une première méthode qui a consisté à grouper, autant que faire se peut, par région des responsables, Secrétaires fédéraux, membres de la région, etc. et on a fait une tournée.

Cela a amélioré les choses, on commence à un peu mieux comprendre, mais il est clair... Que ce n'est pas encore clair... Il est manifeste que des quantités de camarades se demandent encore où l'on en est et que les réactions sont très différentes selon les régions.

En fait, si l'on essaie d'interpréter les textes que la CIR nous a envoyés au sommet, les commentaires que l'on a faits, les déclarations de tel ou tel d'entre eux, les circulaires intérieures à la CIR, dont nous avons connaissance, il semble bien que l'essentiel du litige - et cela devient évident dans les derniers jours ; vous allez vous en rendre compte avec les documents qu'ils nous envoient et les commentaires qu'ils font eux-mêmes de ces documents - il semble bien, dis-je, que l'essentiel du litige porte sur ceci :

Pour la convention des institutions républicaines, - c'est une opinion que je vais donner, mais tout autre membre du bureau et du Parti pourra la nuancer ; c'est une opinion que je vais donner, mais j'appuierai cela sur des documents - la convention des institutions républicaines estime que l'adhésion au nouveau Parti commencera le soir du 11 mai.

Je vais expliquer mon propos. Jusqu'au 11 mai, puisque le 11 mai est la nouvelle date, il a fallu un recul de 15 jours à cause de la date du référendum... C'est seulement le 11 mai qu'on sera réellement adhérent, et l'adhésion au soir du 11

mai dépendra, aux yeux de beaucoup d'entre eux, de ce qu'auront été les décisions du comité constitutif.
Je m'explique : nous avons la preuve qu'un certain nombre de membres de la CIR sont décidés, si les décisions du 11 mai ne sont pas conformes à leurs désirs, à faire un esclandre dans la salle même du Congrès et à quitter la salle.
C'est-à-dire que le Congrès constitutif serait dans cette hypothèse, au lieu d'être le rassemblement de tous les Socialistes, d'où qu'ils viennent, serait dans la pire des pagailles la démonstration qu'on n'est pas capable entre Socialistes de se mettre d'accord.
Qu'on ne me fasse pas dire ce que je ne dis pas. Je suis sûr, j'espère en tous cas, que vous allez me démontrer tout à l'heure le contraire, qu'il est de nombreux membres de la CIR qui ne sont pas du tout d'accord avec ce scénario. Mais je dois dire que ceux qui ne sont pas d'accord avec ce scénario se trouvent essentiellement à la base, et que ce scénario que je dénonce est celui des gens qui sont, parait-il, au sommet.
Donc c'est seulement ce jour-là que cela se ferait. Et comment pouvoir le faire ? Par une sorte d'appel, contre l'attitude des états-majors bien connue, par une sorte d'appel à la base.
C'est merveilleusement démagogique ! C'est monté d'une façon parfaite. Que dit-on en effet ? Qu'écrit-on ?
C'est que la vieille machine SFIO, cet affreux appareil, au fond, est un appareil dans lequel ce sont les absents qui font la loi, car il n'y a plus de présents, et il y a un peu partout des vieillards qui disposent de mandats et qui se réunissent de temps en temps dans des petits comités, et prennent des décisions qui engagent ensuite tous les autres.
Il a fallu dans la discussion avec eux se rendre compte qu'ils ne savent pas ce que c'est qu'un mandat. On a beau leur expliquer, il semble qu'il y ait là incapacité de comprendre ! Ils s'imaginent que dans nos sections les camarades qui sont absents votent. Ils s'imaginent que ceux qui ne sont pas là envoient un "mandat", ou une procuration, ou je ne sais pas qui, et qu'on vote dans la section.
On a un mal fou à leur faire comprendre que ce n'est pas cela que cela veut dire ! Que dans une section, chez nous, il y a des présents qui votent. Que par contre, quand on passe d'un échelon à un autre, de la section au département, celui qui va aller au nom de la section dans le département aura autant de mandats, c'est-à-dire de voix départementales, que le pourcentage qu'il a obtenu dans sa section.
Eux qui se plaignent d'être minoritaires, on a eu beau leur expliquer qu'ils étaient de toute évidence dans cette hypothèse les bénéficiaires puisque ce sont les présents qui vont emporter les mandats, proportionnellement à ceux qui ne sont pas venus ; autrement dit, eux qui se disent des actifs, des activistes, des gars qui ne font que cela, il leur suffira d'être présents pour bénéficier non seulement de leurs voix... Je ne dis pas "il leur suffira", je dis "il leur suffirait", car au fond ils ont sûrement compris !
Mais la méthode qu'ils proposent, eux, est différente. Ils veulent éloigner

Contribution Jean-Jaurès

l'assemblée de décision le plus loin possible de l'adhérent. Tout le scénario est là ! Quand on lit bien leur texte, mes camarades, il se résume à ceci ; quand on cherche bien le conflit entre eux et nous, ils ne veulent pas de Congrès départementaux. L'essentiel est là.
Congrès national, cela, oui ! Nous avons même une demande pour porter au maximum à 1 500 ou 2 000 le nombre de membres au Congrès national. Comme cela se comprend, dans leur scénario !
Alors nous disons, nous : la démocratie, cela suppose qu'on soit le plus près possible de la base. Il faut que les militants les plus humbles de chez nous puissent voter. Il faut, dans des régions où les travailleurs font les 3 huit, où les mineurs font les 3 huit, que la réunion de section soit à côté d'eux, que la section soit à leur porte ; que dans des cantons agricoles, où ce sera la section cantonale, que ce soit au pire, au plus loin, le chef-lieu de canton qui soit le lieu de la réunion, pour que le petit paysan, et l'ouvrier agricole a fortiori, puissent venir voter.
Et eux nous répondent : non ! Au chef-lieu du département.
Ils nous ont fait dans la discussion une certaine concession, qui a consisté à dire : quand les départements sont trop grands, et qu'on ne peut vraiment pas réunir tout le monde au chef-lieu du département, nous sommes d'accord pour faire des réunions par grands secteurs, le secteur pouvant représenter plusieurs circonscriptions électorales, ou une circonscription électorale.
Je dois vous étonner, parce que vous devez vous dire : mais dans mon département, c'est fini. Je connais pas mal de départements où ils ont accepté de descendre jusqu'au niveau de la commune ou du canton.
C'est vrai, et cela prouve que les camarades sur place ont bien fait leur travail. Cela prouve que les camarades du Parti se sont bien battus. Mais sur le plan national, je vous dis ce qui se passe pour nous. Des grands secteurs, et dans ces grands secteurs, tenir non pas des Congrès, le mot ne serait plus jamais employé, mais des assemblées, assemblées départementales ou assemblées de secteurs.
Et dans ces assemblées, que doit-on faire, d'après les consignes qu'ils ont données ? On doit discuter des thèmes politiques. C'est dans ces assemblées de base, avant la constitution, qu'on doit commencer à poser les grands problèmes : problèmes extérieurs - je citais l'Europe, l'Atlantique, le Vietnam -, problèmes intérieurs, dans lesquels on met essentiellement le problème des rapports avec nos partenaires. Problème des alliances avec les Communistes, ou d'autres, etc.
Et on a le droit d'en discuter sans avoir de carte dans sa poche. La prise de carte n'est pas préalable à la discussion. Et pour cela, ils ont reçu la consigne de refuser les cartes dont ils disent qu'elles ont été imprimées par la SFIO.
C'est vrai, elles ont été imprimées par la SFIO, sur la décision de la SFIO, de l'UCRG, de l'UGCS réunies, et où eux étaient présents et n'avaient même pas fait d'objection à l'allure de la carte. Mais ils en ont trouvé une depuis, et même deux. Une qui consiste à dire que cette carte comporte un talon, ou plutôt deux talons, et que sur ces talons il est indiqué l'origine : venez-vous de la SFIO ? Venez-vous de la CIR ? De l'UCRG ? De l'UGCS ?
Pourquoi en somme avons-nous décidé cela ? Il y a deux raisons. La première,

Fondation Jean-Jaurès

c'est qu'il n'est pas de contrôle du nombre réel des adhérents autre que celui-là. C'est la confrontation entre ces talons et les ressources financières correspondantes, c'est-à-dire le paiement des cotisations correspondantes, qui est le moyen de contrôle.
Il y a une deuxième raison, c'est qu'il a été prévu dans les mesures provisoires, acceptées par les autres mais pas par eux, que si l'une des minorités l'exigeait, en considérant pour la dernière fois comme minorité ceux qui ne sont pas des mêmes familles, il leur serait garanti une représentation ; il n'est pas concevable à nos yeux que les membres originaires d'une seule et même famille puissent être éliminés par la volonté de coalition par patriotisme de parti, d'anciens, ou de tout cela...
Mais cela suppose qu'on puisse faire le recensement des familles d'origine.
J'ai le sentiment, je ne parle qu'à titre personnel en ajoutant cette dernière phrase, que leur préoccupation essentielle, c'est qu'on ne sache jamais combien ils ont été ! Il semble que ce soit quelque chose d'épouvantable. On ne doit pas connaître leur nombre.
Donc ils veulent que l'on discute politique. Ils veulent que cela se fasse sans carte. Nous avons des circulaires du Secrétaire général adjoint de la CIR donnant la consigne de ne pas payer de carte du tout. Cyprien Bergougnoux nous a envoyé une circulaire dans laquelle il dit : ne payez aucune carte. Il y a des coins où on la paie 500 F, des coins où on la paie 1 000 F, Bergougnoux a dit mieux : distribuez les cartes et venez discuter avec nous.
Dans ces assemblées, qui sont soit départementales, soit de secteur, élections directes des représentants au Congrès national constitutif. J'ai bien dit : national.
Mes camarades, le Bureau d'abord et le Comité directeur du Parti, en face de ces propositions, ont été unanimes. Il y a là des représentants de tous les courants dépensée qui se sont manifestés dans nos Congrès. Là, tout le monde a été unanime pour dire : non, pas possible !
On se croirait en 1945, avec les états généraux de la résistance française ! On fait des assemblées, on délibère, on discute, il y a un gars qui fait un discours, et puis à main levée on envoie les délégués aux états généraux sur le plan national.
Je ne sais s'il faut comparer cela aux états généraux de 1945, ou si la comparaison avec le Congrès national de l'UNEF, le dernier, à Marseille, n'est pas meilleure !
On a commencé par passer une journée et demi à discuter de la validité des mandats, et déjà, heureusement ce n'est pas très répandu, mais il y a au moins deux départements de France où lorsque les camarades de la SFIO ont dit : non, ce n'est pas vrai, eh bien on est en train de faire deux nouveaux partis, nos camarades faisant le leur, et eux appelant à la constitution d'un nouveau parti de leur côté ! Si bien que l'un des premiers problèmes qui se poseraient au Congrès national dans cette hypothèse serait de commencer par faire voter pour savoir qui est représentatif.
Tout cela n'est pas possible ! Imaginons, nous qui avons encore à cette heure-ci un parti solide, qui sommes décidés à faire un nouveau parti, que cela débouche sur quelque chose de moins solide que notre Parti actuel. Il n'y a plus personne

dans le pays qui comprendrait !
Il n'est pas question de faire marche arrière. C'est pourquoi ce n'est pas un Conseil national, il n'est pas question d'arrêter quoi que ce soit, il est question aujourd'hui de voir comment nous allons faire le nouveau Parti, et le faire...
C'est ce que disait notre circulaire, mes camarades, et elle n'a pas toujours été bien comprise ; il faut croire que c'était mal rédigé, et nous en assumons la responsabilité.
Notre circulaire disait en clair qu'il fallait mettre dans les collectifs locaux et départementaux des membres des familles en question, et pourtant je croyais avoir fait souligner le passage, à la condition expresse, soulignée dans notre texte, que les intéressés soient d'accord pour faire le nouveau part sur les bases que nous avions ensemble établies. C'est la circulaire NS 167.
Cinq fois dans le texte... Quatre fois exactement, il ne faut pas tricher, il est précisé que c'est lorsque les représentants de ces familles s'affirment d'accord pour constituer la section, et plus loin la fédération, sur les bases établies en commun, alors que nous avons des partenaires qui ont donné des consignes pour envoyer dans des collectifs paritaires, avec une sorte de pouvoir de contrôle, des membres qui sont décidés à ne pas accepter des conditions qu'ensemble, avec les autres, nous avions établies.
Alors qu'est-ce que cela veut dire que ces comités paritaires ? Si vous avez dedans un représentant de la CIR qui est bien décidé à ce qu'il n'y ait pas de Congrès départemental. Si vous avez à côté de vous un représentant de la CIR qui, lui, s'opposera à la tenue d'un Congrès départemental, et qui dans une circonscription va prendre l'initiative de convoquer tout le monde et de faire élire à cette assemblée des gens pour aller au Congrès national ?
Non, il faut que ce soit bien clair, mes camarades, le jour du Congrès national n'entreront dans la salle du Congrès national, pour y délibérer, que les militants, quelle que soit leur famille d'origine, qui auront une carte, celle qui a été établie par le collectif national, dans lequel il n'y a seulement que 3 familles, la carte jaune que vous avez reçue, mais qui auront, en plus, un mandat signé du collectif départemental, attestant qu'ils ont bien été désignés comme représentants au Congrès national, à l'issue d'un Congrès départemental.
Il ne peut pas en être autrement, ou alors c'est qu'on serait tombé sur la tête, nous aussi.
J'insiste, je répète - je pense que chacun, tout à l'heure, dans les commentaires dira qu'il en est d'accord : les délégués auront, au Congrès national, deux documents : la carte du nouveau Parti, telle qu'elle a été établie, telle qu'elle a été établie en accord avec les représentants des 3 formations et, dans certains départements, en accord avec les 4 - bravo ! Là où c'est possible, il faut multiplier cela autant qu'il est possible de le faire - et, deuxième document : l'attestation signée des membres du collectif départemental, indiquant qu'à l'issue du Congrès tenu dans le chef-lieu du département ou ailleurs, à telle date, le camarade untel a été délégué au Congrès national, et ce ne seront ni les états généraux de la Gauche française, comme ils le veulent, ni le Congrès de l'UNEF, ni l'un ni l'autre.

On pourrait, après un débat comme celui que je viens de faire, être pessimiste.
J'avoue que je ne le suis pas, car ces difficultés que nous rencontrons à Paris, elles ne sont pas générales en province. Nous avons des quantités de départements où les camarades nous signalent que les choses vont bien.
Vous allez nous le dire, parce que cela va être l'essentiel, mais d'ores et déjà des camarades nous signalent que, chez eux, cela va. C'est très compliqué, d'ailleurs, car ça va là où les CIR de la base ont, une fois pour toutes, dit à leurs pseudo représentants au sommet : "Nous, il y en a marre, et nous on y va !
Ça va aussi quelquefois, c'est encore plus curieux, là où des CIR de la base font l'accord avec nos camarades, en leur disant : "Chut ! Ne le dites pas, il ne faut pas que ça se sache en haut !" Il y a plusieurs fédérations où ça se passe ainsi.
Où ça ne va pas, c'est là où les intéressés, ou bien ont décidé qu'ils ne viendraient pas, ou bien ont décidé de faire payer cher leur venue.
En face de tout cela, nos camarades du Bureau, avec une patience remarquable, ont poursuivi les conversations longtemps, longtemps, longtemps, jusqu'au dernier Comité directeur.
Au dernier Comité directeur il a été décidé que c'était terminé et qu'il fallait leur poser la question pour avoir des réponses avant aujourd'hui.
Cela, c'est le Comité directeur de la semaine dernière. "Donne mandat à la délégation du Parti de figer des représentants de la CIR, dès leur prochaine rencontre, une réponse précise sur la mise en application des dispositions transitoires et notamment sur l'organisation des Congrès départementaux avant le Congrès national".
Nos camarades les ont rencontrés. Des camarades de la CIR, des amis de la CIR, sont venus avec un nouveau document parce que le procédé est toujours le même, il y a un nouveau document chaque coup ! Eh bien, on refuse l'existence d'un collectif national. On accepte, je l'ai dit et bien précisé, que s'il y a une Commission de désignation, elle ne saurait prendre la forme d'un collectif national. Donc, pas de collectif. Cette Commission, que l'on créerait éventuellement au sommet, cette rencontre que nous allons faire, n'a absolument pas à s'occuper de l'organisation de Congrès constitutifs départementaux... "La responsabilité de fixer des modalités selon lesquelles s'organiseront, sur le plan départemental, les camarades, ça ne regarde qu'eux..." C'est la plus belle pagaille !
"C'est sur le plan départemental que les collectifs vont avoir à décider s'ils font ou ne font pas les Congrès. Tout ce qu'on pourrait faire, sur le plan national, c'est arbitrer éventuellement les conflits, là où l'attitude de l'une ou de l'autre des familles empêche le fonctionnement normal du collectif à 4.
"Les cotisations... Ca ne regarde pas Paris. Il ne faut surtout pas envoyer les talons".
Et puis, enfin, la même idée revient, inlassablement : "Il faut que le débat politique soit ouvert dès la base".
On leur a répondu : Non, et nos camarades ont dit : "Donnez-nous une réponse en toute dernière minute, avant aujourd'hui, car nous réunissons nos camarades de province, les représentants de toutes les fédérations, et c'est la dernière fois".

Le Congrès national de décembre nous avait donné le mandat de considérer que c'était terminé ; cela figure même dans la motion que nous devrions appliquer, à savoir qu'il n'y a plus de négociations, c'est fini. Janvier, février en plus, c'est pas mal !
C'est fini.
Et il y a eu une première rencontre, première rencontre où ils ont apporté un nouveau texte sur lequel donc s'est engagée la négociation. Cette fois, il n'y a plus 20 points, on est tombé à 16, 14.
Et nos camarades, inlassablement, ont recontinué la discussion, et la discussion en est arrivée au point B, et puis ça a achoppé sur le point 9.
Cette fois, c'est fini. C'est le point 9 qui était : Non, on ne veut pas de Congrès départementaux !
Et alors, là, j'endosse, une fois de plus, une responsabilité grave, c'est qu'il y avait, mardi, Congrès des maires de France et, à ce Congrès, je suis allé, comme je l'ai fait jusqu'à ce jour et, au lieu de faire un discours, j'ai demandé aux camarades de poser des questions pour y répondre.
J'avoue que je me demandais si je serais interrogé sur la vie du nouveau Parti. Je croyais qu'on parlerait beaucoup plus de politique intéressant les maires ou autres.
Non, à la vérité, il y a eu, dans les questions, 3 paquets. Un paquet de questions diverses, où l'on trouve aussi bien la politique extérieure que la vie municipale, que les problèmes économiques et sociaux, qui crée un petit tiers des questions que j'avais.
Et puis, alors à égalité, deux autres tiers : l'un sur le référendum, qui à l'heure actuelle semble être le point d'accrochage qui sensibilise le plus nos camarades et, l'autre tiers, mais au moins le tiers de l'ensemble, le nouveau Parti.
Ma foi, j'ai répondu. Et dans les réponses que j'ai données, j'ai été amené à dire très clairement que, pour nous, il y aurait des Congrès départementaux, qu'il y aurait des sections, de base, que ces sections devaient être le plus près possible de l'adhérent et j'ai - c'est méchant, je le confesse, mais ce n'est pas la première fois qu'on me traitera de méchant - précisé que l'histoire des assemblées départementales, c'était une prime à l'argent, facilitant les transporteurs et tous ceux qui étaient capables, avec des voitures, d'amener au siège central du département, des gens pour y voter. J'ai eu une formule que la presse m'a traduite par : "les vétérinaires et les autobus". Je n'en veux pas particulièrement aux vétérinaires, c'est un raccourci audacieux de la part des journalistes. J'ai dit : "J'aime les transporteurs, qu'ils soient vétérinaires ou autres", et vétérinaire avait pour moi une signification particulière qui touche au Pas-de-Calais, c'est que dans la circonscription à côté de la mienne, celle où était notre camarade député Quidet, de Bapaume, qui a été battu cette fois par un UDR vétérinaire et qui transportait tous les jours, de village en village environnants, même dans notre circonscription, 2 ou 3 batailleurs, ouvriers agricoles du quartier, payés ce soir-là 10 000 F pour faire les salles. Oh ! Ce procédé, il est évident qu'il est vieux comme le monde ; je l'ai donc dénoncé.
Parti sur cette lancée, j'ai ajouté un certain nombre de choses, c'est que nous

n'aimons pas la polémique et n'avions pas à en faire, mais que le Parti se prononçait comme une collectivité et qu'il commençait à être un peu fatigué des déclarations répétées, des décisions prises dans des assemblées qui n'avaient pas eu lieu, ou des déclarations publiques qu'on envoyait aux journalistes alors que la réunion même ne s'était pas tenue. Je le dis parce que je le pense et parce que si, c'est nécessaire, eh bien on apportera un certain nombre de précisions. On demandera à nos camarades de la Drôme comment Fillioux avait fait pour faire passer à l'AFP, une décision prise à une réunion où nos camarades étaient en contradiction totale avec celle qui avait été prise ; on demandera à Mermann des comptes rendus des réunions de Rouen où il n'est pas allé ; on demandera à Hernu de nous faire connaître les déclarations qu'il fait dans l'Indre, dans des communes qu'il n'a pas visitées ; il y en a pas mal et, comme je le pense, je l'ai dit.

Je ne suis pas allé plus loin. J'ai dit simplement que, chez nous, ce serait démocratique.

La presse du lendemain n'a pas d'ailleurs attaché une importance majeure à cela, et c'est normal qu'elle n'y attache pas une telle importance, mais "Le monde" a sorti l'ensemble du papier. Le lendemain matin, dans les heures qui ont suivi par conséquent, notre camarade Cazelles a été alerté par téléphone par Claude Estier, Secrétaire général de la CIR pour dire : "Après les déclarations de Guy Mollet, nous refusons de nous rencontrer de nouveau", "et nous allons réunir le Bureau".

Le 6 mars, donc, le Bureau politique s'est réuni et a adopté la résolution politique que l'on trouvera ci-après : "Il m'a chargé, d'autre part, de vous faire connaître son étonnement devant les imputations contenues dans le dernier discours de Guy Mollet sur la position de la convention à l'égard du nouveau Parti. Cette position n'a pas varié depuis qu'elle a été définie à l'unanimité par les assises nationales de Levallois, en octobre dernier. La convention a toujours pensé que le nouveau Parti devait se faire à partir de la base et elle a toujours fait confiance pour cela aux militants de partout, à la SFIO, comme aux siens, comme à ceux des autres clubs, et à tous les sympathisants désireux de s'engager dans le nouveau Parti. Guy Mollet vient d'ailleurs de souligner que les choses vont beaucoup mieux à la base qu'au sommet - c'est effectivement ce que j'avais dit - et c'est un motif supplémentaire pour s'en tenir à ce que veut la convention, à savoir : limiter les discussions au sommet au sein de la Commission nationale d'organisation à la seule préparation d'un Congrès constitutif national du nouveau Parti et à rien d'autre. C'est ce que nous avons rappelé dans le texte que nous avons remis mardi - celui de tout à l'heure que j'ai commenté - sur ces bases, nous sommes d'accord pour poursuivre la discussion dès le début de la semaine prochaine, à votre convenance".

On demande donc à ce que, la semaine prochaine, on recommence la discussion au sommet !

Cela, ce n'est pas cette assemblée qui peut en décider, nous n'avons pas pouvoir de décision. Vous donnerez vos impressions ou votre avis mais, en ce qui nous concerne, beaucoup de membres, au Comité directeur ou au Bureau du Parti

disent : "On en a marre !"
Cela n'est pas possible car - et on va y arriver, le jeu est clair - on veut nous amener jusqu'au jour du Congrès national et que nous nous trouvions dans cette situation où aucune décision n'ayant été prise, on ait à choisir entre ceux qui auront le droit d'être là et ceux qui n'en auront pas le droit. Il faut absolument éviter cela. Faites confiance à votre Comité directeur, cela va être fait dans les meilleurs délais maintenant et ce que nous vous demandons à vous, c'est, à la base, de tenir compte de la situation réelle, qui est la suivante :
A la direction de la CIR il y a à peu près 4 courants, un courant qui, en tout état de cause, quelles que soient nos éventuelles concessions, ne viendra jamais au nouveau Parti, jamais, courant qui est décidé à travailler plutôt avec le PSU, peut-être pas avec le PSU tout entier, avec la fraction Martinet du PSU.
Les courants Bayer, Gizel, enfin des gens comme cela, ne viendront pas et vont faire tout ce qu'ils vont pouvoir pour qu'on ne vienne pas. Côté témoignage chrétien, ils vont tout faire pour qu'ils ne viennent pas et mettre des bâtons dans les roues.
Il y a un deuxième groupe qui en tout état de cause quoique fassent les autres, rejoindra le nouveau Parti, que dis-je, pourquoi mettre le futur, rejoint actuellement le nouveau Parti, et il y a des coins où cela se fait tout seul, avec cette nuance, comme je le disais tout à l'heure, qu'il y a ceux qui le font et que ne le cachent pas et il y a ceux qui le font et souhaitent qu'on ne le sache pas tout au sommet pour ne pas se faire eng...
Ce sont les deux groupes essentiels.
Il y en a un troisième, constitué de ceux qui sont dégoûtés de la vie politique et ne feront plus rien.
Puis il y en a un quatrième, qui est opposé de ceux qui manifestent une sorte de patriotisme de parti car, lassés, ils recommencent à avoir des réactions de parti, lassés, ils recommencent à avoir des réactions de défense contre ceux qui ne sont pas de la CIR.
La CIR a ses réactions, l'UGCS a ses réactions maintenant d'organes ayant une certaine importance et qui se défendent. En bien, nous à la base, il faut que les militants agissent d'une manière simple, là où ils trouveront des camarades de la convention, qu'ils disent : nous, nous voulons le nouveau Parti et nous allons le faire.
Ce nouveau Parti sera démocratique, c'est à dire que c'est une fois qu'il aura été fait que, librement, en son sein, il délibérera des options politiques, mais pas maintenant, ce n'est pas à faire maintenant, cela se fera après, les options politiques de ce nouveau Parti.
Nous le voulons et nous voulons que son Congrès soit sérieux et, pour qu'un Congrès national soit sérieux, nous allons tenir un ensemble de Congrès départementaux sérieux, solides, où seront représentés les militants de toutes nos sections, qui auront délibéré au préalable car, dans un délai suffisant ils auront été saisis de textes, de propositions, de motions que quiconque voudra pourra envoyer sur tous les sujets ; démocratiquement ils se prononceront sans leurs sections, démocratiquement ils enverront des gens aux Congrès départementaux,

qui démocratiquement enverront des délégués au Congrès national, où vous trouverez des nouveaux, des anciens, des membres de la CIR d'ailleurs, qui acceptent cela.
Il faut, mes camarades, que nous fassions preuve - c'est à nous à le faire parce que les plus puissants, c'est à nous de nous montrer plus compréhensifs - dans ces cas-là de la plus grande largeur d'esprit.
Chaque fois que vous trouverez quelqu'un qui vous dira : ah ! Non, non on ne paie pas de cotisation nous ! Non, non, on ne veut pas de Congrès, on veut des assemblées. Eh bien, dites-leur : faites tout ce que vous voulez, faites un autre parti où vous voulez, mais vous ne participerez pas aux travaux du nouveau Parti Socialiste.
Voilà le conseil que j'avais le mandat de vous donner et sur lequel je souhaite que la discussion soit maintenant ouverte, mais pas sur ce que j'ai dit.
Avant la discussion, ou en même temps, je souhaite que toutes les fédérations qui sont représentées, dans tous les coins, et si on avait le temps je voudrais qu'on les appelle presque nominalement, nous dise : voilà les difficultés que nous rencontrons chez nous. Je ne dis pas qu'on va entendre les 95, car il est probable que quelques camarades pourrait, de sa place, nous dire que, dans telle fédération c'est la même chose que chez le camarade qui est intervenu, je ne suppose pas quand même qu'il y ait 95 positions différentes, mais ce qu'il faut c'est qu'on sache où cela en est réellement, et que non seulement on le sache, mais que vous sachiez vous ce qui se passe, pour confronter vos expériences.
Merci, camarades.
(Applaudissements)

Le président - Je remercie Guy Mollet, et je donne tout de suite la parole à des camarades qui se sont déjà fait inscrire, en demandant aux autres de bien vouloir le faire pour pouvoir fixer l'ordre de parole.
Fleury, Seine-Saint-Denis.

Fleury

Mes camarades, j'appartiens à une fédération qui doit être parmi les plus chanceuses puisque nos partenaires conventionnels sont assez faciles, disons.
Le collectif départemental fonctionne, dans mon département, depuis le 5 février. Nous avons une réunion tous les lundis, tout se passe à peu près correctement.
Nous avons bien sûr connu les difficultés dont Guy Mollet vous a parlé tout à l'heure, calendrier retardé au maximum, dans l'espoir, disent les Conventionnels, de recruter et d'apporter un élément nouveau au Parti Socialiste.
Il faut bien constater que nos secrétaires de sections ne sont pas toujours de très chauds partisans de ce recrutement et qu'il a fallu quelquefois aider la tendance conventionnelle pour faciliter le recrutement.
Il faut noter cependant que les délais accordés n'ont pas permis un meilleur rapport conventionnel, alors qu'on a pu constater cependant un apport de

nouveau adhérents particulièrement intéressants.
De la part des conventionnels, au cours de la négociation, refus de tout ce qui avait une origine nationale.
Je n'y reviens pas, Guy Mollet en a parlé. Egalement refus des adhésions à titre provisoire, refus de constituer des bureaux, de constituer des sections, de recueillir les adhésions, refus de faire quoi que ce soit avant le lendemain du Congrès national constitutif. Et puis aussi, dernier point soulevé, discussion des problèmes politiques préalable à la constitution de la section de base.
La négociation donc, s'est faite au niveau départemental. Nous avions en face de nous un certain nombre de camarades qui sont membres des organismes nationaux de la convention et qui avaient bien sûr une certaine discipline à observer par rapport à leur propre formation d'origine.
Cependant la négociation a été finalement très rapide, on nous a demandé une certaine discrétion vis-à-vis des organismes nationaux, mais l'ensemble de nos propositions, à peu de choses près, a été accepté.
Le calendrier, que nous avions proposé - que nous avions déjà mis en marche d'ailleurs avant même la première réunion du collectif départemental, parce qu'ils nous avaient fait un peu trop traîner - a finalement été accepté, il a subi quelques modifications, mais du fait même des modifications nationales.
Jusqu'à présent, 22 sections sur 30 se sont constituées, sont même déjà constituées, elles le seront toutes pour le mois de mars au plus tard, nous en sommes souvent au deuxième tour des réunions publiques de sections et je dois dire tout de suite qu'à l'occasion de ces réunions constitutives, il n'y a jamais eu, dans aucune, de discussion d'ordre politique.
Il a bien été précisé en conséquence, en présence de nos partenaires conventionnels, que nous avions une conception de l'adhésion qui supposait une adhésion à des principes, mais qu'en aucun cas on ne pouvait discuter préalablement des problèmes d'orientations futures du nouveau Parti.
Les Conventionnels ont finalement accepté nos propositions de calendrier, de registre, les bureaux sont élus, ils seront simplement soumis à réélection au lendemain du Congrès.
En fait, la réalité a pris le dessus sur la théorie et a permis de résoudre pas mal de problèmes.
Nous avons surtout constaté qu'il n'y avait pas une inflation venant de la convention des institutions républicaines et que par conséquent les problèmes étaient plus facilement solubles.
Cependant, il restera sans doute un certain nombre de discussions portant sur la façon dont se dérouleront les Congrès.
Dès à présent je suis assez optimiste, dans la mesure où, dans chaque section où je me suis rendu - et j'ai fait à peu près toutes les sections constituées - j'ai vu en face de moi des partenaires conventionnels, que j'ai débattu publiquement de la façon dont les Congrès se dérouleraient et que jamais les conventionnels ne m'ont porté la contradiction dans ces réunions.
Je ne dis pas que cela doive me conduire à un optimisme délirant, parce que je sais que les conventionnels remettent systématiquement en cause les décisions

prises en commun, mais il faut une politique de présence, dès que nous sommes ensemble, les Conventionnels sont d'accord, mais dès que nous sommes absents, ils ont toujours tendance à remettre en question ; c'est du moins ce que j'ai constaté dans mon département.
Par ailleurs, je voudrais quand même dire que l'expérience présente un certain nombre d'aspects réconfortants.
D'abord, le renouveau dans certaines sections, les plus faibles et les plus âgées, au point de vue de leur composition, où il y a un apport d'éléments jeunes venant soit de la convention, soit des clubs, mais surtout venant de l'extérieur, apports nouveaux qui permettent de réconforter le moral de nos troupes.
Il faut bien constater aussi, parmi les éléments réconfortants, un activisme venant de nos amis conventionnels, ce qui permet d'espérer, dans des sections déjà assez affaiblies, une propagande locale.
Enfin, dernier élément réconfortant c'est, je vous l'ai dit, l'apport de nouveaux adhérents ne venant d'aucune organisation constituée et je crois que c'est là un phénomène intéressant.
Je ne dis pas qu'il y a pléthore, mais dans des sections qui ont 25 ou 30 membres, le fait qu'il y ait 3 ou 4 jeunes qui arrivent, est particulièrement réconfortant.
Je voudrais maintenant aborder les risques que nous courons.
Le premier vient de l'existence - et Guy Mollet l'a dénoncé tout à l'heure - de deux conceptions opposées de l'adhésion.
Pour notre part, nous concevons l'adhésion comme l'adhésion à une déclaration de principes, la discussion des problèmes politiques, des orientations, devant être faite par les adhérents à l'intérieur de l'organisation.
Il est bien évident que nos partenaires conventionnels - et ce n'est pas le fait de nos seuls partenaires conventionnels, c'est un problème qui nous est posé dans toutes les réunions publiques par un certain nombre de jeunes qui n'ont jamais participé à une organisation politique et qui ne comprennent pas justement la nature de ce qu'est un parti politique - nous ont très souvent opposé le problème suivant : quel sera votre programme, quelles seront vos alliances, etc.
Il faut sans aucun doute dénoncer, et nous l'avons fait dans toutes les réunions publiques constitutives, cette formule, dénoncer cette conception de l'adhésion qui aboutit bien entendu à la division de la Gauche, ce contre quoi nous combattons actuellement.
Le deuxième risque que nous courons, c'est - et il découle d'ailleurs du premier, cette fameuse conception de l'adhésion. J'aurais pour ma part été relativement partisan de jouer le jeu de la courtoisie et de favoriser la montée dans nos Congrès départementaux et nationaux des représentants conventionnels et des autres clubs, mais dans les conditions présentes, compte tenu justement du fait que ces Conventionnels n'acceptent pas l'adhésion provisoire et n'accepteront l'adhésion au nouveau parti qu'au lendemain du Congrès constitutif, je crois qu'il faudra tenir compte non pas des familles d'origine, mais enfin faire un choix entre ceux qui sont décidés à jouer le jeu d'un parti démocratique tel que nous le concevons et ceux qui nous feront courir le risque de la rupture et de la

dispersion.
Bien entendu, puisque Guy Mollet nous a posé la question, je suis d'accord pour que la carte du nouveau Parti et l'attestation signée des membres du collectif départemental, soient exigés pour la participation au Congrès national. Des mesures analogues doivent être prises au niveau départemental.
Pour conclure, je crois qu'il y a un certain nombre d'éléments positifs qui doivent nous encourager, au moins dans mon département, à persévérer, mais nous sommes contraints de surveiller nos Congrès constitutifs et de faire barrage aux éléments de dissolution, quels qu'ils soient.
(Applaudissements)

Le président - Lurker, Bas-Rhin.

Lurker

Mes chers camarades, si vous extrayez de l'intervention de Guy Mollet les passages les plus graves pour l'avenir du nouveau Parti et si vous prenez les positions les plus extrêmes que la CIR puissent prendre, par-ci, par-là, vous arrivez à un état exact de la situation que nous rencontrons dans le département du Bas-Rhin.
Nous avons en effet un département extrêmement difficile pour la Gauche en général et pour la Gauche socialiste en particulier : pas de parlementaire, pas de conseiller général, un seul maire sur quelque 500, et c'est un département où la Gauche non communiste aurait toutes les raisons de travailler unie, or c'est justement dans ce département qu'il y a la désunion la plus totale. C'est évidemment navrant pour l'avenir de la Gauche que nous voulions défendre.
Mais ce n'est pas nouveau. Ce n'est pas depuis deux mois, depuis que l'on veut créer ce nouveau Parti, que cette situation existe.
En effet, ce que je vous dis là est tout à fait rétrospectif, mais c'est quand même représentatif d'un état d'esprit.
Lorsque la FGDS a été créée au plan départemental, en 1967, la présidence avait été confiée à un camarade SFIO.
D'après le principe de la rotation, en 1967 on avait confié la présidence à un camarade de la CIR et puis en 1968 au mois d'avril, les Radicaux n'étant plus présents, on avait confié normalement la présidence, puisqu'elle était tournante, à un camarade SFIO.
C'est là que nous avons eu pendant sept mois 13 séances de discussions parfois jusqu'à 1 ou 2 heures du matin ne voulant quand même pas rompre, afin de désigner finalement un président SFIO qui soit à la convenance de la CIR.
Alors, lorsque de tels débats nous ont enseigné qu'il est pratiquement impossible de s'entendre sur les problèmes les plus simples, d'autant plus simples qu'ils sont finalement provisoires, nous restons, bien sûr, sceptiques sur les possibilités d'entente sur le plan départemental avec la CIR pour créer le nouveau Parti.
Dès le début de la mise en place du collectif départemental, il y a eu un petit incident pour le moins économique :
- le 17 avril, la SFIO a envoyé à ses partenaires CIR et UGCS, il n'y a pas

Fondation Jean Jaurès

d'UCGR, une invitation pour qu'on se retrouve à la fin du mois pour mettre en place le collectif départemental.
Huit jours après, nous avons reçu une lettre de la CIR qu'elle avait envoyée aux mêmes pour leur demander de venir au même endroit que nous avions déjà fixé, à la même date, à la même heure, pour créer le collectif départemental.
Cela s'appelle, je crois, enfoncer une porte ouverte !
Et puis, finalement, nous avons eu deux séances de discussion à huit jours d'intervalle pour essayer de mettre ce collectif en place. Bien sûr, les résultats n'ont pas pu apparaitre, parce que, finalement, il y avait trois raisons qui nous séparaient :
- la première, c'est qu'ils ne veulent pas de cotisation, cela a été dit ; à la rigueur, ils voulaient bien imprimer une carte départemental et pour laquelle on demandait 1 franc ou deux... Ils sont même montés jusqu'à 6 F.
Ensuite, ils ne veulent pas d'un Congrès départemental, ils en prévoient 9 dans le département, 9 assemblées constitutives, et puis, enfin, évidemment, seuls vont à Paris ceux qui peuvent y aller, non pas les mandatés, mais cette fois ils ont été très nets, ils ont dit : quand nous avons une réunion, un Congrès de la CIR à Paris, y vont ceux qui se paient le voyage. Finalement, c'est bien un parti de riches qu'ils veulent nous proposer.
Naturellement, après deux séances, nous avons refusé d'en faire une troisième, l'expérience de 1968 nous avait indiqué que c'était inutile de débattre et, en fin de compte, deux jours après, une conférence de presse a lancé le nouveau Parti Socialiste dans le département.
Fureur de la CIR qui pensait pouvoir continuer les débats et amuser la galerie.
C'est à ce moment-là qu'il y a eu des communiqués dans la presse. Je vous cite seulement quelques passages qui marquent un état d'esprit ; je lis par exemple : "Que les adhérents à ce nouveau Parti n'ont pas de leçons à recevoir d'un ancien Parti".
C'est très clair et très net !
Je lis encore :
"Que ce doit être un grand progrès vers le Socialisme et non une source de déception si cela ne sert qu'à ratifier les vieux édifices compromis".
Autre amabilité lorsque je lis, par exemple, mais non j'y viendrai tout à l'heure.
Inutile de dire que les journalistes ne savent plus à qui se fier pour le nouveau Parti, d'autant plus que nous avions organisé une première réunion publique à Strasbourg le 14 février et qu'un commando de CIR est venu, dès le début, dès la première intervention du président de séance réclamer la liberté de parole que personne ne leur aurait refusée ! Cela a été un chahut du début jusqu'au milieu de la séance, chahut ponctué d'invectives à l'égard de la SFIO, de phrases ridiculisant l'UGCS, puis, en fin de compte, au milieu de la séance, ils se sont levés et sont partis.
C'est exactement la répétition générale, sans doute, de ce qu'ils voudraient faire au Congrès constitutif !
Bien sûr, le lendemain, lorsque le compte rendu dans la presse locale a mentionné ces faits, cela n'a pu faire que mauvais effet et ce n'est pas de cette

façon que les citoyens qui liront la presse seront attirés par le nouveau Parti Socialiste.
Il y a là manifestement un sabotage complet, un sabotage réel du nouveau Parti.
Ensuite, nous avons rencontré un certain nombre de circulaires qu'ils ont émises. Par exemple, le soir même de notre réunion, un questionnaire a été distribué dans lequel nous lisons, par exemple ; je donne quelques questions seulement :
- le nouveau Parti Socialiste doit-il avoir les mêmes structures que la SFIO ?
- les absents pourront-ils prendre part aux décisions ?
- le nouveau Parti peut-il conclure des accords privilégiés avec la SPD allemand ou le Parti travailliste anglais ?
Et vous savez bien que Le monde lui-même a eu à subir leurs communiqués et que dans l'un d'eux, notamment, on dit qu'il faut faire échec aux manœuvres qui visent à empêcher tout renouvellement.
Alors, il y a là une situation absolument impossible, et pour conclure sur cet exposé de la position qui est celle de la CIR à Strasbourg, je dirai qu'à mon avis nous devons prendre un certain nombre de décisions.
La première, il faut qu'un camarade du Comité directeur vienne à Strasbourg tenir une réunion publique, mais j'entends un camarade du Comité directeur SFIO qui soit une tête d'affiche, car il faut maintenant, bien sûr, mettre tout le paquet, sans compter que nous avons craint, à un moment donné, que ce soit Mitterrand qui vienne à Strasbourg à une réunion publique annoncée pour la semaine passée par la CIR, mais qui ne s'est pas tenue.
D'autre part, il faut que la CIR ne participe en aucune façon au Congrès constitutif national, j'entends bien la CIR dont l'état d'esprit a été décrit aussi bien par le Secrétaire général que par ce que je viens de vous dire de ce qui se passe dans mon département ?
Troisième point que je vous soumets, il faut rendre publics ces désaccords, il faut désavouer publiquement ceux qui empêchent la mise en place du nouveau Parti.
Peut-être même, c'est une quatrième proposition que je fais, faudrait-il reculer cette date du 7 avril qui avait été prévue pour la comptabilisation des nouveaux adhérents au nouveau Parti, dans la mesure même où le Congrès constitutif a été lui-même reculé de deux semaines ? Ce laps de temps permettra peut-être d'ailleurs de mettre en place un nombre plus important de sections et permettra de recruter davantage pour le nouveau Parti. Je suis persuadé aussi que le temps travaille pour nous, car ce ne sont pas les pêcheurs en eau trouble qui doivent l'emporter.
Cependant, je dis bien que si même sur le plan de notre département, les camarades de la CIR acceptaient un certain nombre de principes et de règles pour la constitution du nouveau Parti qui nous paraissent absolument impératives, il ne nous semble pas que l'on puisse travailler autrement, s'ils les acceptaient, malgré les déboires que nous avons connus avec eux depuis un an et demi, malgré cela, nous accepterions encore de travailler avec eux, mais s'il n'y a pas ce retour à la raison, à quelque chose de solide, alors, non, et je crois qu'il

Fondation Jean Jaurès

faut alors définitivement rompre les ponts.
Dans le Bas Rhin, c'est évidemment fait, sauf si une directive nationale, éventuellement, leur demandait de revenir en arrière, ce qui m'étonnerait.
En tout cas, et ce sera ma conclusion, dans le Bas-Rhin, nous avons maintenant le nouveau Parti Socialiste qui se crée et la presse locale, j'ai ici les communiqués, toujours sous le même vocable : nouveau Parti Socialiste, lance une réunion constitutive organisée par la convention des institutions républicaines, souvent dans le même quartier, dans le même restaurant, quelques jours après, où le collectif départemental, composé de a SFIO, de l'UGCS et de quelques camarades qui ne font partie d'aucune organisation jusqu'à présent organise des réunions.
Situation navrante, situation difficile, mais je puis cependant vous affirmer qu'autant les tergiversations, les difficultés que nous avons connues l'année dernière avec la CIR ont démobilisé les camarades, les ont presque dégoûtés de ces débats stériles où les mènes problèmes revenaient continuellement, et toujours avec des partenaires différents, qui n'étaient jamais au courant de ce qui avait été discuté 8 au 15 jours auparavant, autant maintenant les plus intéressés par le nouveau Parti Socialiste se donnent à fond pour organiser les réunions constitutives, les réunions de propagande, les réunions pour les débats publics et je crois que c'est de bonne augure.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Guénard, de la Sarthe.

Guénard

Camarade, après l'optimisme du premier orateur et le pessimisme du dernier, je voudrais apporter une note moyenne.
Je représente ici la Sarthe et très rapidement je veux vous exposer où nous en sommes.
Ce qu'on a dit tout à l'heure de la convention des institutions républicaines existe en Sarthe, et la situation se corse, parce qu'il existe là-bas un ancien député battu aux dernières élections, M. Fouet, je le nomme, homme machiavélique, insaisissable et qui a une certaine influence sur ses amis de la convention des institutions républicaines.
Nous avons eu, avec les camarades de la convention plusieurs réunions où nous avons fait preuve de la plus grande compréhension, de la plus grande courtoisie, et ce que disait Guy Mollet tout à l'heure, nous l'avons observé en Sarthe, il y a trois courants au moins chez nous.
Il y a ceux qui viendront avec des réticences.
Il y a ceux qui ne viendront jamais, incontestablement.
Il y a ceux qui ont peut-être un certain nationalisme de Parti.
Après plusieurs réunions, tout ce qu'on vient de dire nous a été dit : accord sur les principes, accord même, tout dernièrement, sur le manifeste, mais tous les arguments qu'on a donnés tout à l'heure, on nous les a donnés : cotisations, on a changé aussi, 2 500, c'était trop, on acceptait 500, on pouvait aller jusqu'à 600,

Fondation Jean Jaurès

on revenait à 100, puis à 200, enfin des tergiversations qu'en fin de compte nous n'avons pas accepté et à la dernière réunion, nous avons dit ceci : nous voulons absolument, fidèles aux décisions du Congrès, faire ce nouveau Parti, êtes-vous décidés, oui ou non ? Donnez-nous une réponse définitive.
Evidemment, ils ont tergiversé, ce que voyant nous avons fait un collectif départemental avec nos camarades de l'UGSC, de l'UCRG et peut-être, je vous donne une information que personne ne donnera peut-être, nous sommes saisis d'une demande d'adhésion par l'intermédiaire de l'UGCS d'objectif 1 972 animé par l'ancien député ; je ne pense que ceci doit être annihilé, je pose simplement la question.
Voilà où nous en sommes et ce que nous avons observé c'est que cette attitude de fermeté avait ébranlé un certain nombre de Conventionnels.
Nous avons eu avec eux des réflexions, nous avons eu des discussions prises individuellement, je présume que dans l'avenir un bon nombre d'entre eux viendront quand ils seront en présence du fait accompli, mais en tout état de cause, nous continuons, nos actions de base sont formées, nous avons un gros travail, nous avons même rencontré d'énormes bonnes volontés et des adhésions nouvelles.
Par conséquent, je crois que c'est cela qu'il faut faire, il ne faut plus discuter avec eux, l'ère des discussions est terminée, il faut que le Parti soit fait à la date indiquée ; on a déjà peut-être lassé un certain nombre de ceux qui attendaient la naissance de ce nouveau Parti ; il faut en tout état de cause qu'à la date que nous avons indiquée, nous le fassions et sérieusement.
C'est ce que je voulais dire, les autres arguments que je pourrais donner ont déjà été cités à cette tribune.
(Applaudissements)

Le président - Le camarade du Val d'Oise signale une situation comparable à celle de la Seine-Saint-Denis avec des difficultés sur la représentativité des sections au Congrès fédéral.
La parole est à Carbuccia, des Alpes Maritimes.

Carbuccia

Camarades, dans les Alpes Maritimes la constitution du nouveau Parti semblait se présenter sous les meilleurs auspices.
En effet, les premières prises de contact, le 6 février ont permis, après un échange de vues sur la déclaration de principes et sur le calendrier, de mise en place des structures, la désignation d'un collectif départemental, et cette réunion a été sanctionnée par le procès-verbal suivant ce qui laissait présager un accord rapide et définitif.
Les responsables de la convention et de la SFIO se sont réunis le 6 février 1969 à Gros de Cagnes pour étudier les modalités de mise en place des structures départementales du nouveau Parti Socialiste.
Après avoir confronté leurs instructions respectives et avoir constaté l'identité, ils ont manifesté leur volonté de collaborer étroitement afin que s'opère avec

diligence la mise sur pied de la nouvelle organisation locale.
Un collectif départemental a été constitué. Ce collectif, conformément aux directions reçues, doit veiller à la constitution des collectifs de base.
A cet effet, la SFIO a donné à la CIR les noms des responsables, afin que ces derniers puissent élire leurs délégués locaux, afin que s'opère la mise en place des collectifs de section. Pourtant, la dernière réunion du collectif du 2 mars a du enregistrer une rupture de fait entre notre fédération et celle de la fédération.
Que s'est-il donc passé entre ces deux réunions ?
Eh bien tout simplement la convention a reçu le concours d'un délégué national qu'elle nous a demandé d'intégrer dans le collectif départemental, ce que nous avons fait d'ailleurs. Et ce citoyen a remis en cause les points d'accord obtenus lors de notre première réunion, tels qu'ils ressortent du procès-verbal, en demandant de rejeter la carte du nouveau Parti, le registre et le taux de cotisation.
Nous lui avons fait remarquer qu'effectivement il n'était pas question de discuter au niveau des collectifs départementaux, ni au niveau des collectifs de section, des modalités de constitution du nouveau Parti, et que la SFIO faisait tout simplement à ce propos une proposition qu'il convenait soit d'accepter, soit de refuser.
Mais nos objections n'ont pas arrêté l'ardeur des conventionnels qui nous ont soumis les propositions suivantes :
1° Suppression du registre, et le remplacement par des bulletins d'adhésion.
2° Fixation d'un taux de cotisation à 5 F par an, établissement et distribution de cartes locales.
Sur le premier point, nous avons rappelé que nous étions prêts à prendre nos responsabilités, et que nous étions prêts aussi à envisager une solution de compromis. Par contre, sur le deuxième point, forts des efforts financiers que notre fédération a faits dans le passé pour animer la FGDS et pour soutenir les candidats conventionnels lors des dernières élections, nous avons manifesté notre détermination de maintenir le taux de cotisation à 25 F.
En ce qui concerne le troisième point, nous avons été stupéfaits de nous voir proposer non pas une carte provisoire d'adhésion, mais une carte d'adhésion provisoire ! Là aussi nous avons maintenu fermement le principe de la carte jaune imprimée par la SFIO. La carte d'adhésion provisoire, d'ailleurs, je l'ai là, je pourrais vous la montrer.
Après une certaine réflexion, la convention se rangeait à notre avis pour le maintien du registre et pour le taux de cotisation, mais maintenait sa prétention en ce qui concerne l'établissement de la carte locale.
En dehors de ces prétentions d'ordre administratif, il y a un certain nombre d'exigences politiques, telles que : détermination dès à présent des alliances à conclure en vue d'éventuelles élections municipales ; constitution d'un jury - devant lequel devraient comparaître les élus qui postuleraient leur adhésion, y compris d'ailleurs les élus SFIO. Ces exigences nous ont amenés à parler clair, et nous avons demandé fermement à nos partenaires de répondre par oui ou par non à la question de savoir s'ils acceptaient le processus de mise en place que

nous avions définie.
Là, la réponse fut : non, et le contrat de rupture enregistré.
Si l'échec du regroupement de la SFIO et de la convention des Alpes Maritimes est regrettable sur le plan psychologique, il n'en reste pas moins que l'inexistence des adhérents conventionnels tempère quelque peu notre amertume.
Mais par contre nous avons un certain nombre de nouveaux adhérents qui se sont manifestés, et c'est avec eux que nous sommes décidés à aller de l'avant, sans plus nous occuper des Conventionnels, le lundi nous entreprendrons les contacts et les discussions nécessaires pour décider avec ces nouveaux venus la mise en place des structures du nouveau Parti.
Voilà ce qui s'est passé, chers camarades, dans les Alpes Maritimes.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Monnet, Deux-Sèvres, ensuite Brie, Gironde.

Monnet

Camarades, c'est la première fois, et sans doute la dernière, que je prends la parole devant ces assises du Parti Socialiste. Aussi je m'efforcerai de ne pas être trop bavard ni trop ennuyeux.
Du point de vue général, je crois que maintenant nous sommes devant deux tests, ou deux épreuves si vous voulez, qui sont d'une part une épreuve de force, d'autre part une épreuve de vérité. Les deux se rejoignent, d'ailleurs.
L'épreuve de force, ce n'est pas nous qui l'avons choisie, pas plus que l'épreuve de vérité, d'ailleurs. Ce sont les Conventionnels, il faut bien le dire, qui la veulent, parce qu'ils contestent notre représentativité. C'est pourquoi ils accumulent devant nous, sous nos pas, une série d'obstacles de plus en plus nombreux, ce qui fait que dans le département j'ai comparé cela au grand "steeple". Je ne sais pas où il se joue, si c'est à Auteuil ou à Longchamp, mais il se joue certainement aussi dans les assises au sommet.
Mais nous considérons que ces obstacles sont des problèmes secondaires. Le grand problème sera le problème des structures.
L'épreuve de vérité, elle est pour nos partenaires - ne disons pas nos adversaires, parce qu'alors ce ne serait pas la peine d'essayer de faire un nouveau Parti - qui contestent notre représentativité sur le plan local et départemental, aussi bien en nombre qu'en qualité, ainsi que notre audience véritable.
Mais cette épreuve de vérité, il faut bien dire qu'elle sera aussi pour nous. Je parle évidemment pour ma fédération. Il y a chez nous de vieux militants, sinon des militants vieux, puisque depuis un certain temps on intervertit l'épithète et le nom. Nous faisons peu de recrutement. Beaucoup de sections ont une vie ralentie, sinon hibernante.
Nous avons également une section semi-fantomatique, et nous avons un problème de personnalités.
Eh bien je dis que c'est tant mieux, si cela donne aux Socialistes que nous sommes et que sont nos militants une conscience nette du travail à accomplir, et

Fondation Jean-Jaurès

un regain de dynamisme.
Ceci dit, où en sommes-nous sur le plan départemental ?
Mon département est le département des Deux-Sèvres. En chuintant un peu, cela fait le département des Deux-Chèvres, on nous l'a dit, d'ailleurs. Il y a effectivement deux chèvres : il y a la chèvre SFIO et la chèvre CIR ! Deux chèvres qui s'affrontent, qui ensuite je ne dis pas à se caresser, mais enfin à marcher à peu près dans le même sens.
Il faut dire que le représentant de la CIR dans notre département se prévaut d'une amitié non pas particulière, mais enfin assez sympathique avec le président actuel de la convention.
Nos relations ont commencé avec l'élection présidentielle et la constitution de la FGDS, conformément au calendrier établi par notre Congrès, et que nous avons essayé de suivre. Nous sommes un peu en retard, mais dès le mois de janvier nous avons constitué un collectif départemental paritaire avec un groupe d'UGCS, qui sont des transfuges dans notre département du PSU et qui sont une quinzaine ; ils existent simplement sur le plan du chef-lieu.
Ce collectif départemental a essayé de travailler. Je vous fais grâce de toutes les difficultés rencontrées, c'est ce qu'on appelle dans d'autres lieux des incidents de parcours. Nous avons commencé à mettre en place les structures locales en prenant comme base le canton. Evidemment j'ai alerté notre secrétaire de section pour qu'il puisse participer à ces réunions. Nous sommes en train de constituer des sections locales.
C'est là que nous n'avons pas suivi exactement les directives du Parti. La CIR nous a imposé des adhésions individuelles, nous avons accepté les adhésions individuelles, la signature d'un registre, nous avons accepté la signature du registre, qui sera simplement présenté par les collectifs locaux. Nous avons donné jusqu'au 6 avril, comme prévu par le calendrier, pour la signature de ces registres qui doivent être, même par nos militants, signés dans une permanence et non pas à domicile.
Je dois dire que le président de la CIR est d'une loyauté stricte sur ce plan, et qu'il a autant de problèmes avec ses adhérents ou ses anciens adhérents qu'il peut en avoir avec nous !
Là où notre épreuve de vérité jouera dans sa phase finale, c'est à l'assemblée constitutive. Je dis assemblée constitutive pour ne pas dire assemblée générale, et pour ne pas dire Congrès, terme auquel est opposée la CIR.
Pourquoi ? Là je me fais l'avocat du diable, et je fais mon mea culpa. Je vois Guy Mollet qui me regarde d'un air sévère, mais j'ai dit que j'étais "chèvre" vis à vis de la CIR, je le suis un peu aussi peut-être vis à vis du Parti.
Il faut quand même être net, n'est-ce pas. J'ai consulté avant de venir les textes statutaires du Parti, et j'ai constaté qu'en 1965-1966 il y avait environ 70% des fédérations socialistes qui comptaient moins de 500 adhérents. Eh bien je crois que jusqu'à 500 une assemblée départementale n'est pas forcément une foire.
C'est pourquoi là aussi nous avons accepté le principe de l'assemblée constitutive, où seront invités tous nos militants, et nous ferons un effort pour que nos militants y viennent.

Evidemment, vous me direz que c'est un artifice de procédure. Accepter actuellement que les sections de base désignent les délégués, c'est préjuger sur les structures départementales, qui ne peuvent exister que lorsque le Congrès départemental ou l'assemblés départementale aura voté ses statuts.
Or nous n'avons pas jusqu'à maintenant de statuts départementaux ni de règlement intérieur. Nous avons un projet qui est très vague, c'est celui qui a été voté par notre Congrès ; mais nous attendons qu'il y en ait un autre. C'est à nous, au collectif départemental, à nous, SFIO, de demander que l'assemblée constitutive soit en mesure de voter les nouvelles structures départementales.
C'est pourquoi nous avons accepté tout ceci, parce que nous considérons que nous n'avons pas à avoir peur. L'épreuve de vérité, elle jouera le jour où il faudra désigner aussi l'exécutif départemental.
Je demande maintenant que le bureau national et le Comité directeur nous laissent une certaine latitude dans les départements, et fassent un peu confiance à nos militants, car nous, nous n'avons pas peur, et ne craignez rien, nous ne serons pas mangés ! Si d'autres sont méfiants vis à vis de nous, je dis qu'ils sont encore plus méfiants vis à vis d'eux-mêmes.
Les trois réunions constitutives que nous avons eues jusqu'à maintenant ont vu 75% d'anciens adhérents SFIO. J'ai dit que j'étais un peu "chèvre", car nous avons accepté aussi que les deux cartes puissent être maintenues pour l'assemblée constitutive.
Je vais terminer maintenant. Nous faisons confiance à nos adhérents, car nous sommes sûrs de la fidélité de la grande majorité de nos militants, certains étant déjà aguerris par les batailles passées, et d'autres plus jeunes ayant été formés à bonne école.
Voilà ce que je voulais vous dire.
(Applaudissements)

Le président - Au nom de la fédération de l'Oise, j'indique que dans ce département il n'y a pas de représentant de l'UCRG, que les représentants de la convention de l'UCGS sont peu nombreux, qu'ils se montrent coopératifs, et acceptent notamment d'utiliser les cartes jaunes imprimées par la SFIO.
Je donne maintenant la parole à Bric, Gironde, et ensuite à Brotier, Moselle.

Bric

Mes chers camarades, je serai très bref.
Si c'est la première fois que je prends la parole devant les assises nationales du Parti, j'espère bien que, contrairement à mon prédécesseur, je pourrai y venir souvent, et même très souvent !
Je ne veux pas ressasser les difficultés que tout le monde connait, aussi bien sur le plan des relations avec la convention que sur celui de l'installation du nouveau Parti. En tout état de cause, en Gironde, nous avons connu ces difficultés, et nous les connaissons encore. L'origine principale, c'est le fait qu'un Conventionnel, ancien député, battu d'ailleurs aux dernières élections, mais qui n'avait été précédemment élu, il faut bien le dire, que grâce à l'appui

Cop. Fondation Jean Jaurès

des camarades du Parti Socialiste SFIO, a trouvé dans la convention des institutions républicaines le pigeon qui lui sert actuellement à faire prévaloir non seulement ses conceptions, mais sa personne ! Il s'agit du citoyen Maugin, que quelques-uns peut-être connaissent parmi vous, et dont l'attitude est assez équivoque.

En Gironde, donc, difficultés comme partout, mais aussi un certain réconfort. Avec les clubs qui sont peu nombreux mais très actifs, nous avons pu arriver, comme le précisait Guy Mollet tout à l'heure, à des accords sur tous les points, et je dirai même que les clubs nous soutiennent et font prévaloir nos conceptions. De ce côté-là par conséquent, le problème est pratiquement réglé.

En ce qui concerne la convention des institutions républicaines, je crois que chez nous il y a deux courants. Ces deux courants principaux se traduisent de la façon suivante : il y a probablement des gens qui ne viendront pas au Parti Socialiste, mais ils n'osent pas, en tous cas officiellement, exprimer cela. Deuxième courant : il y en a qui viendront à tout prix au nouveau Parti Socialiste.

Nos discussions ont porté évidemment sur les thèmes essentiels qui ont été développés tout à l'heure par notre Secrétaire général : la prise des cartes, en particulier, la tenue des Congrès. Bien sûr, chez nous aussi ces gens-là préféreraient aux Congrès sérieux la foire des états généraux. Mais nous ne nous sommes pas laissés monter le coup et nous avons été très fermes, à telle enseigne que jusqu'au jour de l'installation du collectif départemental, on a essayé de mettre des bâtons dans les roues. Le jour de l'installation du collectif, les clubs, la convention et nous-mêmes, réunis à parité bien entendu, avons réussi à nous entendre sur plusieurs points, et même sur presque tous les points, sauf un, celui de la prise des cartes.

Là je demande à nos camarades d'être très attentifs, car il s'agit d'un problème particulier, mais qui revêt une certaine importance.

On nous a fait le cinéma de la carte gratuite, on nous a fait celui de la carte à 2 F, on est allé ensuite jusqu'à 5 F. Nous n'avons pas cédé, nous avons dit : il faut que tout le monde, au nouveau Parti, puisse cotiser au moins de la même façon, et fasse au moins le même sacrifice. Nous avons imposé la carte, en tous cas la cotisation à 2 500 F.

Nous avons, bien sûr, fait comprendre que nous serions d'accord éventuellement, car je comprends qu'il soit difficile à l'ouvrier de sortir 2 500 d'un seul coup pour tronçonner en quelque sorte en deux ou trois fois le versement de la cotisation. Nous allons attirer nous-mêmes l'attention des clubs et des Conventionnels sur ce point, et nous le diffuserons.

Si le sacrifice doit être égal, il faut comprendre néanmoins qu'il pourrait y avoir certaines difficultés pour certains de nos adhérents à payer d'un seul coup.

C'est là qu'après nos discussions, sur lesquelles je passerai, nous avons imposé à la convention des institutions républicaines la prise de la carte nationale.

Alors voilà ce qui s'est passé : les représentants de la CIR en Gironde nous ont dit : bon, c'est bien, nous sommes d'accord ; 2 500 F et carte nationale, puisque vous nous l'imposez. Mais comment est-elle, cette carte nationale ? Nous avons dit : la voilà, c'est le feuillet jaune dont on parlait tout à l'heure. Les clubs ont

dit : oui, nous l'avons reçu.
Mais le président départemental de la convention nous a répondu : moi je n'en ai pas ; alors, comment faire ?
Moi je veux bien maintenant verser la cotisation, vous m'avez convaincu - enfin, je pense ! - mais donnez-moi le moyen de m'exécuter, car je n'en ai pas, et à l'échelon national on ne nous donne pas les cartes en question. Je vous fais ici la démonstration que je suis d'accord aujourd'hui - du moins en paroles, "bien sûr - mais donnez-moi le moyen de le prouver, et puisque je n'ai pas de carte à l'échelon national, délivrez-la moi sur le plan départemental.
J'ai fait poser la question, et j'ai eu une réponse ; mais je demanderai qu'on me la confirme, non pas pour mettre en doute ce que l'on m'a dit, mais pour éclairer tous les camarades, car je crois que cela a de l'importance.
On a parlé tout à l'heure des déclarations officielles, puis des prises de position officieuses. Je ne sais pas, moi, comment cela se déroulera le jour du Congrès constitutif, aussi bien sur le plan départemental que sur le plan national. Ce qui est très difficile, évidemment, c'est de jauger la sincérité des gens avec qui nous discutons, avec qui nous sommes en rapport.
Jusqu'à preuve du contraire, officiellement les Conventionnels - en Gironde disent : nous voulons venir, nous voulons adhérer. Et officiellement il n'y a pas de tendance qui s'exprime dans le sens contraire. Il est évident qu'officieusement, ce sera peut-être un peu différent.
Alors, voilà ce que j'avais à dire.
Je préciserai également que le collectif départemental est installé, que nous avons des tâches à parité avec plusieurs camarades, mais que nous avons essayé de préserver nos intérêts, je ne le cache pas, en même temps que dans un esprit très large également, car nous voulons faire participer ceux qui sont avec nous,
La préservation de nos intérêts c'est, selon moi, la trésorerie et nous tenons à ce que les camarades du Parti, le Parti qui fait quand même, là aussi, je crois, le plus grand sacrifice jusqu'à présent sur le plan de la trésorerie, que ce soit les camarades du Parti qui détiennent le poste de la trésorerie.
En ce qui concerne la presse et la propagande, nous avons donné ces tâches à 3 camarades, c'est-à-dire les camarades SFIO, convention et clubs.
En ce qui concerne le Congrès constitutif, c'est votre serviteur et le secrétaire départemental de la convention et celui des clubs qui s'occupent de l'organisation du prochain Congrès. Je pense que c'est là aussi qu'il faut être très prudent et très, très attentif.
Maintenant, je signalerai quand même que ce qui se passe ailleurs se déroule en Gironde, car nous aussi nous sommes informés, depuis peu de temps, mais nous le sommes, de la venue de François Mitterrand, et je ne suis pas sûr, comme le disait notre camarade tout à l'heure, que ce soit une excellente carte à jouer et je pense qu'actuellement et jusque y compris la campagne du référendum, il y a des gens qui feraient mieux, actuellement, de rester dans l'ombre ; mais, la convention fait beaucoup de tapage autour de cela et c'est symptomatique, en Gironde : après la venue du citoyen Gaud, du Citoyen Paillet, nous allons avoir celle de François Mitterrand.

Mais je terminerai, si vous me le permettez, sur une note un petit peu plus optimiste que mon voisin du Nord, sur le plan départemental, nous ne sommes pas des Deux-Chèvres dans la Gironde, mais si nous étions "Deux-chèvres", nous ne serions pas mangés, n'est-ce pas Caillieret, par quelque loup que ce soit !
(Applaudissements)

Guy Mollet

Ce n'est pas pour intervenir que je prends la parole, c'est pour répondre à la question qui a été posée car elle peut être posée par d'autres camarades, problème des cartes.
Voici comment nous avons procédé, je répète : SFIO, UCRG et UGSC se sont mis d'accord sur un type de carte ; parce que nous sommes à peu près les seuls à avoir une trésorerie qui tienne debout, c'est nous qui l'avons fait imprimer.
Ces cartes ont été distribuées de la manière suivante s à la SFIO, tout trésorier fédéral qui passe une commande de cartes 1969 de la SFIO, reçoit les cartes qu'il a commandées, plus 15%.
L'UGCS nous a demandé, la semaine d'après - UGCS a commencé par donner son accord à la carte et à la manière d'organiser les Congrès départementaux et national et elle a pris cet engagement, comme l'UCRG, du fait qu'elle a donné son accord - nous a demandé, je crois... Enfin c'est 3 000 cartes à Savary, Popren nous a demandé 5 000 cartes, donc il est comptable quant à la trésorerie, il a touché 5 000 cartes, plus 15% et Savary a touché 3 000 cartes plus 15%.
La convention des institutions républicaines a dit qu'elle voudrait bien des cartes. Je lui ai fait répondre qu'à la minute même où elle accepterait les mesures transitoires comme les autres, c'est-à-dire la préparation du Congrès, ils recevraient les cartes qu'ils demanderaient, plus 15%, mais tant qu'ils refusent toutes mesures transitoires, ils n'auront pas de cartes.
Donc, comme on a dit aux camarades de la Gironde qu'ils ne toucheraient pas de carte, ce qu'il y a c'est qu'ils n'en toucheront pas aussi longtemps qu'ils n'accepteront pas d'être dans le nouveau Parti et qu'ils continueront à conditionner leur adhésion au succès le soir du Congrès national ! Ce serait trop simple que d'avoir des cartes et de ne pas les payer tout en essayant d'essayer de faire la loi dans tel ou tel département. Mais, les membres de la CIR...

Bric - Ma question est précise : à partir du moment où, sur le plan...

Guy Mollet - Oui, j'ai bien compris, je vais y répondre.
Vos 15% vous permettent de donner la carte à tout adhérent, soit même de la CIR... Attendez !... Soit même de la CIR, moyennant 2 500 F, à celui du Parti, il a payé sa cotisation souvent plus de 2 500... Et c'est pourquoi je suis un peu triste de voir un certain nombre de fédérations du Parti faire un extraordinaire calcul financier en prenant moins de cartes du Parti de cette année, pour en vendre à 2 500. Il vaut mieux qu'ils sachent qu'ils ont perdu d'avance car j'espère bien que le prochain Congrès constitutif fixera la cotisation définitive

de 1968 de telle manière que tout le monde ait, en 1968, payé la même cotisation soit dit au passage !...
Donc, vos membres de la CIR qui, eux, vous disent, à titre individuel, ou même local : "Nous, on ne demande qu'à venir, cotisation 2 500..." et je suis d'accord avec un camarade qui a dit : "Attention, attention, il ne faut pas refuser que ça puisse se payer par un acompte". Il faut refuser la carte à 1 000 F, mais il ne faut pas refuser à un camarade de payer 1 000 F pour avoir sa carte, à valoir sur les 2 500 que cela vaudra au total, ce n'est pas du tout pareil. La carte au rabais, ce n'est pas tolérable, mais l'acompte sur une carte, c'est acceptable.
Alors, il se pose un petit problème de plus, c'est que, quelquefois, dans un coin, les camarades nous disent : "Mais, on en a bien plus que cela, nous ! 15% cela ne nous suffit pas !"
Réponse - que nous avons déjà formulée, mais que je répète : les camarades qui demanderont des cartes supplémentaires aux 15%, les recevront, il n'y a pas de question. Nous avons des coins où des camarades avaient un club local, on vous donnera des cartes, à vous, à la SFIO. Ce qu'il faut, c'est qu'il n'y ait personne qui ait des cartes à l'œil.
Est-ce que j'ai rendu assez clair le problème des cartes ?

Dans la salle - Oui, oui.

Guy Mollet - Bien. Merci.

Le président - La parole est à Broquier, Moselle, ensuite Jacelet, Seine-et-Marne.

Broquier

Représentant de la Moselle, avec un accent légèrement teinté d'ail...
Guy Mollet est venu tout à l'heure dire : "Il y en a qui en ont marre". Eh bien, oui, il y en a marre !
Tous les camarades qui ont défilé ici, à cette tribune, sont tous des tendres, à mon sens.
Nous avons aussi, en Moselle, nos problèmes avec la convention. Les voici :
- La convention, en Moselle, déplore que le Parti Socialiste ait une attitude nettement en retrait sur les conclusions du précédent Conseil national de Clichy ; elle déplore que le nouveau Parti ne sera plus autre chose qu'une SFIO, à peine rénovée ; elle estime qu'il faut continuer avec la convention et avec la convention seulement.
Eh bien, camarades, nous avons eu, jeudi dernier, au soir - cela a duré de 9h à 2h, du matin - la mise en place quantitative du collectif départemental.
Tenez-vous bien : la SFIO a proposé 22 membres, par famille.
Cela paraît un petit peu fou, mais nous savions où nous allions. Nous avons fait un grand sacrifice et nous nous sommes maintenus d'une façon définitive au chiffre de 16. C'est à prendre ou à laisser !
Il n'y a pas 4 courants, chez nous ; pour la convention, il y en a 2, qui se traduit

Fondation Jean Jaurès

par 1. Il y a ceux qui ne viendront jamais, il y a ceux qui veulent venir et qui ont été exclus de la convention de la Moselle, et qui nous ont demandé - alors peut-être que, là, je ne suis pas tout à fait en règle avec le règlement - de venir chez nous, et nous les avons pris.
(Applaudissements)

Guy Mollet - Mais, c'est très bien !

Broquier - ... En leur donnant la carte SFIO et, en deuxième temps, la carte du nouveau Parti !
(Applaudissements)

Guy Mollet - C'est tout à fait en règle !

Broquier - Pierre Pouilleux est venu en Metz ; il y avait 32 personnes, parce que nous avions envoyé un de ses exclus à cette réunion, dont 20 PSU. Voilà la convention, en Moselle : prenez la différence, moins 1, il reste 11 ! C'est pour cela que nous voulons 16 !
Vendredi soir, nous nous réunissons et nous allons désigner nos gens, nommément, pour ce collectif départemental et nous allons fonctionner. Il y a toutes les chances pour que la convention se retire... Et j'ai le mot de passe pour les faire se retirer ; je leur ai dit deux fois, à la dernière séance de jeudi, qu'ils étaient des "rigolos" ! Leur secrétaire s'est levé : "Si tu le dis une troisième fois, on f... le camp"!... Et là, je vous prie de croire que j'ai eu un moment d'hésitation... (rires)... Et je lui ai répondu: "Je ne le dirai pas une 3ème fois, cette fois-ci, mais je le dirai certainement 4 fois la prochaine réunion !"
Bon. Il y a aussi l'UGCS : ils sont 8 dans le département. Par affinité de personnes, non pas par affinité d'idées, ils ont plutôt l'air de marcher avec la convention.
Ils sont bien gentils, aussi nous pensons qu'ils resteront. S'ils ne restent pas, eh bien ils s'en iront mais, en tout état de cause, le collectif départemental, dans un premier temps, le Congrès, dans un deuxième temps, et le Parti Socialiste, en Moselle, en 3ème temps, sera formé avec ou sans la convention.
Et cela, on le leur a dit.
Nous faisons du recrutement, je ne dirai pas important, mais enfin il arrive des semaines où nous faisons 5, 6 cartes, mais nous prenons la précaution, jusqu'à maintenant cela marche, de ne pas donner seulement la carte du nouveau Parti. Au lieu de dire que celui qui a payé la carte de la SFIO 3 000 anciens francs, ou 3 500 anciens francs, et de donner à celui qui vient la carte du nouveau Parti à 2 500 F, nous disons : "Non, tu vas prendre la carte du Parti Socialiste SFIO" à 3 000 francs et on te donne gratuitement la carte du nouveau Parti".
J'ai terminé, camarades.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, pour la fédération de la Vendée, voici une

Collection Jean Jaurès

information : elle déclare qu'il n'y a ni UCRG, ni UGCS, mais qu'il y a un certain nombre de Conventionnels qui avaient proposé l'adhésion à 10 F, ce que la fédération Socialiste a refusé et, finalement, la convention s'est inclinée. Réunion du collectif départemental le 17 avril, Congrès départemental, le 3 mai.
Ensuite, la parole est à Jacelet (Seine-et-Marne), et après Vauchère, (Haute-Garonne).

Jacelet

Camarades, je n'abuserai pas de vos instants. Je tiendrai des propos un peu moins pessimistes que ceux des camarades qui m'ont précédé.
En Seine-et-Marne, les choses se passent bien. Il est vrai que, dans ce département, un peu déshérité, il y a peu de places à prendre, ce qui évidemment limite les occasions de difficultés et de conflits.
La FGDS avait connu des périodes assez difficiles et douloureuses, mais c'était essentiellement le fédéralisme.
Ils nous ont quitté ; ni les conventionnels ni nous-mêmes ne le regrettons ; nous avons mené des campagnes électorales d'une façon très correcte en commun avec les Conventionnels ; nous avons, parmi eux, des personnalités qui sont des gens pleins de bonne volonté, et la constitution du collectif départemental n'a pas fait de difficulté, les Conventionnels n'essayent pas trop de tirer la couverture à eux, ce collectif départemental comprend 2 SFIO, 1 UGCS, - ayant d'ailleurs très peu de représentativité en Seine-et-Marne et 1 Conventionnel.
Jusqu'à maintenant, aucune espèce de difficulté.
Je n'éprouve personnellement que 2 craintes :
- la première, c'est que les effectifs de la convention soient un petit peu différent dans leur qualité ou dans leur origine que les effectifs de la SFIO. Si vous voulez, on est plus intellectuel, côté de la convention, et je redoute un petit peu que le jour où il sera question de constituer une organisation définitive du nouveau Parti Socialiste en Seine-et-Marne, les Conventionnels aient peut-être plus de cadres valables à proposer que la SFIO, mais je pense qu'il y a tout de même un certain nombre de camarades, consciencieux et ayant une longue pratique de la vie du Parti qui pourront être proposés comme membres.
Je pense que cette difficulté pourra être surmontée.
Ce qui est peut-être plus inquiétant, c'est l'arrivée de tous ces nouveaux personnages au sein de la convention. Il y a eu un certain nombre de PSU repentis, enfin qui semblent tout de même assez sérieusement repentis, qui sont conscients qu'un Parti doit être organisé ; qu'il ne peut y avoir une contestation permanente ; qu'il ne peut y avoir un désordre permanent.
Il en va malheureusement très différemment d'un certain nombre de gens qui peut-être, car ce n'est pas certain, viendront au nouveau Parti Socialiste.
Il y a un petit peu plus d'un mois, notre camarade Barel a fait une réunion très intéressante dans le Nord du département. La matinée était consacrée à l'examen et à la discussion de problèmes socio-économiques, et l'après-midi il y a eu une discussion sur la constitution du Parti, sur son avenir, etc. Nous avions notamment comme personnage le nommé Gaud, auquel il a été fait allusion tout

à l'heure. Alors cela a été la foire la plus complète !
Je me suis permis personnellement de mettre les points sur les "i", et de lancer un avertissement en disant qu'il n'était pas possible demain d'avoir un pied dans le Parti et un pied dehors.
J'ai retrouvé dans cette assemblée un certain nombre de gens que l'on retrouve quand il y a des réunions de la CIR ou de la défense de la République, ou de ceci, ou de cela, qui en définitive veulent bien sporadiquement s'engager ou émettre une opinion, mais qui sont incapables de s'incorporer à un parti, lorsque ce Parti suppose une certaine discipline.
Alors on a tenu des propos invraisemblables, et j'ai même entendu un membre de la convention, qui est maire et conseiller général, dire :"mais non, il ne s'agit pas de la constitution d'un parti, les Français ne veulent plus de parti".
Je lui ai répondu que ce que nous voulions faire, qu'on appelle cela organisation, mouvement ou parti, c'est tout de même bien pratiquement la même chose !
On trouve par conséquent un certain nombre de gens, notamment beaucoup qui sont originaires du PSU, qui s'engageront à nos côtés ou qui ne s'engageront pas, car je ne mettrai pas ma main au feu personnellement qu'ils ne prendront pas la carte du nouveau Parti ; mais enfin ils ont cet état d'esprit PSU - le propos que je tiens est un peu péjoratif, c'est vrai - qui consiste dans une espèce de goût congénital de la contestation et du désordre.
J'ai essayé personnellement de suggérer des solutions qui pourraient donner des apaisements. J'ai dit très nettement qu'il ne pouvait pas y avoir demain un parti qui ne soit pas structuré, discipliné.
On m'a dit : mais tout de même, il faut concevoir quelque chose de plus souple, de plus large. J'ai répondu : nous pouvons peut-être organiser des réunions auxquels nous convierons des sympathisants qui pourront nous faire leurs suggestions, nous présenter des observations, mais le jour où il s'agira de prendre des décisions au nom du Parti, il est bien entendu que, seuls, les gens qui se sont fermement engagés à nos côtés, pourront participer à ces délibérations et prendre des décisions. Alors, voyez-vous, j'ai peur qu'il n'y ait tout de même un certain nombre de gens qui soient incapables de se plier à une certaine discipline qui ne viendront pas chez nous. Je pense qu'il n'y a pas à le regretter, je pense qu'il s'agit là de gens qui n'ont qu'une certaine nostalgie de l'unité de la Gauche mais qui ne feront jamais rien d'efficace pour que cela devienne un fait réel.
Je pense en définitive que nos problèmes seront un peu des problèmes de personne, il s'agira de faire preuve d'un certain esprit de clarté, d'une certaine probité intellectuelle, d'un certain esprit d'organisation et, bien entendu d'une certaine autorité.
Dans ces conditions je pense que peut-être on pourra éviter que des trublions ne fassent la loi dans ce Parti, on pourra peut-être constituer une organisation saine et cohérente.
J'ai l'espoir que cela se fera en Seine et Marne et je suis convaincu que, de la part des Conventionnels, il y a aussi une très grande bonne volonté dans ce sens.
Je crois, voyez-vous, qu'en Seine et Marne on peut être relativement optimiste.

(Applaudissements)

Le président

La Meurthe et Moselle signale que le seul interlocuteur est la convention des institutions républicaines, d'ailleurs très faiblement représentée et assez inorganisée.
Un collectif départemental provisoire a été réalisé avec 5 SFIO et 5 CIR difficiles à trouver, mais dans l'ensemble le climat est assez semblable à celui de la Seine Saint Denis. Il n'y a pas de difficulté particulière.
Pour le département de l'Ardèche, pas de problème, les quelques CIR acceptent le collectif provisoire départemental et sont d'accord pour le Congrès départemental déterminant le bureau fédéral à la date du 20 avril.
Impressions : un grand nombre de nouveaux adhérents venant d'horizons de gauche divers, anciens militants SFIO. Eléments neufs, quelques Radicaux, beaucoup de jeunes fédération de l'Aube : bonnes relations avec l'UGCS et les CIR.
Collectif en place depuis le 25 janvier. Collectifs locaux en cours, ils seront mis en place à la fin du mois. Congrès fédéral prévu pour le 19 avril. Difficultés pour la représentation des sections, la CIR refuse les mandats, cela vient des faibles effectifs de nos partenaires.
Fédération de la Haute-Vienne : pas de constitution, la convention refuse et le registre et la nouvelle carte.
La SFIO maintient sa position, la CIR subit l'influence de deux ou trois éléments qui ne viendront pas au nouveau Parti. Mais la SFIO entend continuer à entretenir des rapports étroits avec le Parti Radical, notamment avec ceux qui ont milité activement avec la FGDS.
Pas d'observations en Haute-Vienne.
Département du Val-de-Marne : tout se passe fort bien pour le moment, les Conventionnels ont insisté pour que leur état-major national ne soit pas informé des accords réalisés avec nous et avec l'UCRG et avec l'UGCS.
Par ailleurs, alors qu'ils étaient parait-il 600 à l'époque de la FGDS, ils ne se trouvent plus être aujourd'hui que 150. Ajoutons à ces 150 CIR 45 UGCS et 20 UCRG.
Maintenant c'est le camarade Vauchères de la Haute-Garonne.

Vauchères

Chers camarades, je crois que c'est dans la Haute-Garonne que la situation est la plus grave, parce que la rupture a eu lieu, non seulement avec le CIR, mais avec les clubs.
Comment en sommes-nous arrivés là ?
Après plusieurs contacts avec le CIR et avec les clubs, ils ont refusé le registre, les cartes et tout ce qu'on leur proposait.
Les clubs semblaient d'accord avec ces structures et, au fur et à mesure des réunions, on s'est aperçu que la CIR avait englobé les clubs et que ceux-ci se

mettaient, non plus en parallèle avec la SFIO, mais en opposition avec la SFIO.
Que nous restait-il à faire ?
Ce que nous avons fait, c'est à dire que nous avons prévu et nous le leur avons dit, que ceux qui ne sont plus des partenaires mais les pires opposants, que nous continuerions le nouveau Parti quoi qu'il arrive.
C'est ce que nous avons fait jusqu'à maintenant et, parallèlement, la CIR et les clubs ont publié des articles dans les journaux en nous accusant de la rupture, disant qu'eux aussi faisaient le nouveau Parti.
Vous voyez donc que la situation en Haute-Garonne n'est pas brillante sur le plan des relations avec nos anciens partenaires.
Mais elle est brillante quand même sur le plan du recrutement puisque je crois que notre position nous a amené pas mal de sympathisants du département et je crois que pas mal de gens sont venus nous voir, qui notaient pas de la CIR ni des clubs, des gens qui attendaient que quelque chose se fasse. Nous n'avons pas hésité à dire la vérité à ces gens et ils ont pris des cartes chez nous. Nous avons adopté le même procédé qu'indiquait le camarade tout à l'heure, nous avons donné la carte SFIO et ensuite la carte du nouveau Parti.
Telle est la situation en Haute-Garonne.
Je n'ai pas autre chose à ajouter, vous êtes juges.
(Applaudissements)

Le président - Toureille, Gard.

Toureille

Dans le Gard, la situation est la suivante :
Effectif groupe Savary : zéro,
Poperen : 20 environ,
CIR : 100 environ,
SFIO : 800.
Un collectif départemental a été créé, quatre réunions ont eu lieu, un collectif local à Nîmes, 5 réunions.
Voici les résultats :
Sur le plan positif, acceptation de la déclaration de principes du manifeste, bien sûr.
La CIR a accepté, après discussion, la carte imprimée par la SFIO, pour les nouveaux adhérents.
La CIR a accepté, sur notre demande, de ne pas faire venir un conférencier dans le Gard - il s'agissait d'Estier.
Sur le plan négatif, nous avons eu une très longue discussion sur le prix de la carte pour les nouveaux adhérents. Les pourparlers ont été suspendus jusqu'au 12 mars et nous devions poser la question à notre ami Guy Mollet : peut-on accepter de nouveaux adhérents avec un acompte à 5 Fr ou à 10 Fr, à valoir sur les 25 Fr ?
Je crois que tu as répondu tout à l'heure, Guy Mollet, par conséquent c'est affirmatif.

Fondation Jean Jaurès

Guy Mollet - Ce n'est pas une réponse personnelle, c'est une décision du Bureau du Parti.
Le Bureau du Parti - et certains d'entre vous en ont peut-être été déjà informés - estime qu'un acompte, mais c'est bien un acompte, de 10 Fr pour la nouvelle carte, est valable.

Toureille - En conclusion, la fédération du Gard, avec quelques nuances peut-être entre le Nord et le Sud, est favorable à la création du nouveau Parti, mais les Gardois demandent surtout à ne pas être amenés à nouveau à considérer le PC comme un allié privilégié.
Pour terminer, quelles que soient les ententes pouvant être réalisées dans notre département ou dans d'autres, le nouveau Parti Socialiste ne sera à notre avis vraiment efficient que si un accord clair et net est réalisé sur le plan national et au plus tôt, par les quatre familles.
(Applaudissements)

Le président - Proveux, Indre-et-Loire.

Proveux

Je n'ai guère l'habitude de prendre la parole dans des Congrès, mais je crois que, dans une atmosphère qui me semblait au départ un peu pessimiste, il était nécessaire d'apporter une certaine note optimiste.
En Indre-et-Loire, la situation pour notre Parti est très bonne et le collectif provisoire existe depuis le 21 janvier, je crois que c'est un des tout premiers qui ait été formé.
Il est composé, sur un pied d'égalité, d'un membre du Parti Socialiste, d'un membre de la convention, d'un membre de l'UGCS et d'un représentant du mouvement démocratique féminin, qui n'est pas en Indre-et-Loire membre de la convention des institutions républicaines.
Ce collectif est présidé par notre camarade Luceau qui est secrétaire adjoint de la SFIO.
Pourquoi les choses ont-elles bien marché ?
Je crois que c'est parce que nous avons eu un souci primordial qui a été de ne pas faire triompher nos thèses, mais de tenter d'aboutir à un accord sur la création d'un Parti Socialiste réellement nouveau, réellement fort.
Je crois qu'il était possible, tout en étant d'accord sur l'essentiel avec les propositions du Secrétariat national et en particulier sur les deux points fondamentaux exposés par Guy Mollet, le problème disons de l'adhésion et le problème du Congrès départemental, d'être fermes sur les principes, mais d'être souples dans l'application.
En particulier, pour les adhésions, nous avons voulu effectivement résoudre ce problème qui consistait à ne pas prendre directement la somme globale de 2 500 Fr par adhérent et nous avons fort bien accepté le paiement en deux temps, dans un premier temps une carte de 5 Fr, qui est un acte d'adhésion, le complément

Fondation Jean-Jaurès

de cotisation devant être versé en cours d'année.
Je crois que c'est l'essentiel.
Nous avons accepté même que la trésorerie du Parti Socialiste fasse l'avance, puisque nous avons payé globalement nos 215 cartes pour toute l'année.
Sur le deuxième point, le Congrès départemental, je dois dire que je vais un peu plus loin, parce que le problème n'a pas été évoqué dans le détail.
Evidemment, un Congrès départemental, lorsqu'il y a vote, cela doit être sérieux, c'est à dire que seuls les délégués des sections peuvent prendre part au vote.
Mais il est une tradition en Indre-et-Loire, qui est une petite fédération, qui consiste à inviter tout militant qui le souhaite, à assister au Congrès, à prendre part aux délibérations, pas seulement en restant muet mais éventuellement en donnant son avis.
Je pense qu'il y a là une solution qui peut être proposée à nos partenaires et qui semble bonne, c'est de laisser la porte ouverte du Congrès à tout militant qui le souhaite, étant bien entendu qu'au moment du vote, seuls les délégués peuvent y prendre part.
En fonction de ces aménagements qui, je m'en rends compte, ne font l'objet d'aucune objection de la part de nos camarades responsables, les résultats ont été positifs.
Quand je suis arrivé en Indre-et-Loire, il y a deux ans, il n'y avait plus que 5 sections, et encore ne se réunissaient-elles plus. L'an dernier, au 31 décembre 1968, il y en avait 10. Déjà à l'heure actuelle, au 6 mars, puisque j'ai quitté Tours hier, 27 sections sont constituées, 6 sont en cours de constitution et un groupe d'étudiants socialistes est né, qui a déjà lancé une réunion avec la participation de Jean Poperen.
Vous le voyez, les résultats sont très positifs car, dans un souci d'éviter toute polémique, nous avons réussi finalement à construire un Parti Socialiste qui se tient. Pour une fois, nous représentons une force politique valable dans le département et, de 200 à 250 militants Socialistes, nous passons à l'heure actuelle à 400 ou 500 cartes prises, c'est à dire environ le double. Ce qui est, vous le voyez, largement supérieur à l'effectif de la SFIO, de la convention et de l'UGCS réunis.
Mais je voudrais ajouter, pour terminer cette évocation de notre situation départementale, que je souhaiterais pour ma part que, sur le plan national - et ceci je le demande non seulement aux membres représentatifs de la convention des institutions républicaines ou de l'UGCS, - mais ils ne peuvent pas entendre puisqu'ils ne sont pas ici, mais en tous cas aux responsables de notre Parti, d'éviter dans toute la mesure du possible toute politique publique prenant un caractère grave, trop souvent exploité par une presse qui nous est défavorable, ce qui nous gêne considérablement dans notre travail départemental.
Vous avez dit qu'à la base cela marchait bien, eh bien je crois qu'il ne faut pas donner l'impression qu'au sommet cela marche mal, parce qu'il est bien évident que les futurs adhérents tiennent largement compte du climat politique national dans lequel se fait le recrutement de ce nouveau Parti.

Fondation Jean Jaurès

J'ajouterai que par ailleurs nous allons nous trouver devant un acte politique extrêmement important : le référendum et que, pour ma part, je souhaiterais aussi que, sur le plan national, il y ait accord entre les représentants des grandes familles qui ont constitué la FGDS, pour que le non au référendum ne soit pas un acte relevant de chacune des familles, mais soit une décision collective, afin qu'elle ait beaucoup plus de poids.
Ce sera le premier acte politique du nouveau Parti Socialiste et ce sera un acte d'unité.
(Applaudissements)

Le président - Pour le département du Var, réunion pour la constitution du collectif départemental cet après-midi.
On ne peut préjuger des résultats, mais il est à craindre des difficultés provenant de la CIR.
Pour le département de l'Eure-et-Loir, collectif départemental constitué. Réunions dans chaque canton pour la création de sections et collectifs locaux mis en place.
Désaccord sur l'organisation du Congrès départemental. Les discussions se poursuivent sur ce point.
On constate un regain d'activité des adhérents du Parti et la venue de nouveaux qui adhèrent, soit à la SFIO, soit directement au nouveau Parti.
Maintenant je donne la parole à de Besson.

Besson

Quelques informations rapides sur la situation dans le Nord.
En ce qui concerne les effectifs, nous arrivons aux environs de 11 000 à la SFIO et le chiffre annoncé par la CIR est aux environs de 400. Il faudra diviser par un coefficient important, je ne sais pas encore lequel. Quant au groupe Savary, quelques représentants isolés, pour le groupe Poperen, aucun.
Qualité des participants - je parle des CIR bien entendu - il y en a de bons et il y en a de moins bons, il y en a même de mauvais, mais dans l'ensemble les choses se sont bien passées, ils ont réussi à maintenir leur unité, et nous avons constitué un collectif départemental où les délégués de la CIR représentent effectivement l'ensemble de leurs adhérents.
Ce collectif a décidé d'une campagne de constitution des nouvelles sections.
Nous avons rédigé un tract, nous avons pris d'ailleurs un texte du manifeste national que nous avons dû abréger un peu, en ajoutant un paragraphe pour le Nord, pour l'annonce des réunions. Nous en avons déjà tiré beaucoup plus de 100 000, nous arriverons je pense à 300 ou 400 000. Cela fait une occasion de propagande importante.
Les résultats ne sont pas extraordinaires. Il y a tout de même un climat qui apparaît. Les adhésions nouvelles sont relativement restreintes, je veux dire celles de personnes qui n'appartenaient ni à la convention, ni à la SFIO, des gens qui adhèrent directement au nouveau Parti.
Nous en avons enregistré quelques-unes, mais en nombre assez limité et en tous

Fondation Jean Jaurès

cas sans comparaison avec le recrutement que l'on fait directement à la SFIO, et qui bien entendu continue.
En temps normal, compte tenu des décès ou des démissions, nous recrutions en moyenne 4 ou 500 nouveaux adhérents par an, ce rythme se maintient et même, je pense, se développe un peu.
Du point de vue psychologique je pense que cette opération de renouveau a eu un effet salutaire sur les militants de nos sections, dont certaines avaient quelque tendance à s'endormir.
Le fait de l'existence d'une concurrence les a réveillées, exemple, une réunion l'autre jour, dans une section qui était pratiquement morte et où il y avait tout de même plus de 150 présents. C'est un résultat que je n'espérais pas. Il y avait aussi quelques Conventionnels à cette réunion et nous avons fait deux adhésions nouvelles. C'est déjà quelque chose.
Nous nous sommes mis d'accord pour le système des cartes. C'est difficile pour nous parce que nous travaillons sur le plan départemental avec un effectif des plus réduits. J'ai tout juste une secrétaire avec moi, elle passe à peu près la moitié de la journée, tous les jours à jouer aux cartes, avec nos talons de cartes de la SFIO et, quand nous avons envisagé de mettre en circulation les cartes jaunes, évidemment il aurait fallu que nous embauchions de la main d'œuvre supplémentaire, je vous le dis tout net, nous ne l'avons pas fait. Si bien que sont membres du nouveau Parti ceux qui ont une carte de la SFIO, ceux qui ont une carte de la CIR et ceux qui ont acheté la nouvelle carte, ce sont les nouveaux adhérents qui n'ont pas voulu adhérer ni à la CIR, ni à la SFIO, à qui nous avons donné les cartes jaunes à 2 500 Fr ; là ils nous remplissent les talons et nous faisons un fichier à côté pour ces nouveaux adhérents.
Nous nous sommes mis d'accord pour faire le Congrès départemental le 4 mai, bien entendu selon nos règles, c'est à dire compte tenu du nombre de présents dans les sections, du nombre d'inscrits dans les sections, un Congrès qui réunira non pas des adhérents mais des délégués, selon le barème traditionnel, un délégué par 25 adhérents, justifiés par les prises de cartes et timbres au moment du Congrès.
Les gens de la CIR se sont engagés à ce moment-là, c'est à dire que le 6 avril était la date limite pour le recensement des effectifs. Le 6 avril, ils doivent nous donner également leur fichier, ce qui fait que le Congrès se tiendra dans des
Je dois dire quand même qu'au fur et à mesure que la situation évolue, on a l'impression que le CIR qui était réticent ou même qui était hostile au départ, a beaucoup évolué dans un sens qui nous est favorable et en tous cas on a nettement l'impression, dans le Nord, que la création du nouveau Parti se présente avec un grand intérêt pour les populations.
Les réunions que nous organisons connaissent un succès plus important que celles qu'on faisait autrefois et les gens s'interrogent et nous interrogent sur la constitution de ce nouveau Parti.
Je dirai même que j'ai été assez surpris de recevoir dimanche dernier une délégation d'Allemands, comprenant quelques Socialistes sympathisants, j'ai passé une matinée avec eux au cours de laquelle ils m'ont posé des questions et

j'ai été très surpris de constater que, parmi les questions qu'ils posaient sur la France, une de celles qui les intéressaient le plus était relative à la constitution du nouveau Parti. Il faut croire que, par conséquent, l'intérêt de notre opération dépasse même le cadre national. Quand nous aurons fait notre Congrès départemental, nous serons encore à quelque temps du Congrès national et je pense en ce qui concerne les gens du Nord, que nous devons rester fermes sur les positions que nous avons déjà prises et couper court à des discussions qui n'en finissent plus. Viendront au Congrès national, selon mon souhait, ceux qui auront un mandat de leur département, mandat donné au cours du Congrès départemental et participeront au Congrès, les délégués désignés par les Congrès départementaux.
Je crois que le moment est venu de dire à la convention : c'est cela, viendront ceux qui voudront, si vous ne voulez pas venir, ne venez pas, mais si vous venez, tâchez d'avoir un mandat de votre département, de votre Congrès départemental, sans cela on ne vous prendra pas. Parce qu'il faut en rester là.
C'est à peu près tout ce que je voulais dire ici.
(Applaudissements)

Le président

En raison des grèves prévues pour mardi, les réunions des Commissions d'étude agriculture, artisanat et commerce, travail prévues pour ce jour-là à l'Assemblée Nationale sont annulées.
Une autre date sera communiquée aux membres des Commissions.
Département du Haut-Rhin :
Collectif départemental en place ; réunion de propagande, de recrutement en cours, 6 dans le département ; assemblée départementale constitutive et Congrès départemental fixés ; en résumé, pas de grands problèmes par suite de notre refus systématique de toute polémique.
Département de la Mayenne :
Situation : 110 SFIO, 20 Conventionnels, 50 adhérents divers.
Collectif provisoire 20 février, mise en place actuellement des sections ; tous les participants ont accepté la cotisation à 25 Fr. Un problème demeure, celui d'objectif 1972 avec la personnalité de Robert Buron, ancien militant MRP contre qui nous avons livré dans le passé de dures batailles.
Département des Vosges :
Accord complet avec Savary, pas de club Poperen ; le collectif départemental a été mis en place fin janvier et 1 camarade de la SFIO a été chargé du secrétariat ; mise en place des sections de base normale, accord sur la tenue du Congrès départemental.
Le prix de la carte a été fixé à un minimum de 30 Fr pour éviter une différence avec les militants de la SFIO, le paiement fractionné pouvant être effectué.
Département du Tarn et Garonne :
Le collectif a été constitué le 15 février, plusieurs sections sont constituées avec adhérents de la SFIO et de la convention ou UGCS. Nous avons des adhérents assez nombreux, 20% par rapport aux anciens ; deux sections SFIO en sommeil

se reconstituent.
Congrès départemental prévu pour le 13 avril, l'accord n'est pas fait au sein du collectif pour son déroulement.
Je donne maintenant la parole à notre camarade Bailly de Belfort.

Bailly

Le Territoire de Belfort, comme vous le savez, n'est pas un département comme les autres par sa constitution et par son origine et de par sa petite dimension, si bien que chez nous il n'y a pas de problème. Il n'y a pas de problème depuis des années, puisque nous avons été les premiers à faire la fédération, à faire un Parti unique de la FGDS.
Ce qui est différent avec les autres fédérations, c'est que les Radicaux, les anciens Radicaux socialistes qui étaient devenus Radicaux indépendants avec Schmidt, sont maintenant passés à la fédération d'abord, puis ensuite au nouveau Parti Socialiste.
Avec la fédération, nous avons connu des succès électoraux, puisque le Conseil général a été complètement à majorité fédération, avec le président qui est un de nos camarades SFIO.
Nous avons donc constitué le nouveau Parti, nous avons déjà constitué les adhésions au nouveau Parti ; la formule du cahier nous paraissait peu facile, nous avons fait des bulletins d'adhésion ; ces bulletins, nous avons commencé à les recueillir d'abord en envoyant à tous nos membres de la SFIO, même ceux qui ne cotisaient plus ce bulletin en leur demandant de nous le renvoyer et nous avons fait dimanche dernier une première réunion de rassemblement de ces bulletins d'adhésion, nous avons eu naturellement la déclaration de principes et le manifeste et nous avons déjà recueilli 150 bulletins d'adhésion, nous continuons...

Guy Mollet - Qui paie ?

Bailly - Nous avons adopté la formule d'un minimum d'un acompte à valoir sur la cotisation minimum de 5 Fr, parce qu'évidemment, nous sommes avec les Radicaux qui n'avaient pas l'habitude de payer des cotisations et si l'on avait demandé 25 Fr du premier coup, ils n'auraient pas pu accepter, mais puisqu'on a fait donne r un acompte de 5 Fr, cela prouve quand même qu'il y a engagement à payer le reste.
Maintenant, nous allons faire des réunions dans tout le département, nous allons continuer à rassembler les bulletins d'adhésion et nous ferons un Congrès régulier au chef-lieu du département où ne pourront participer que ceux qui seront à jour de leur cotisation.
Le collectif est naturellement organisé, on a repris le collectif que nous avions fait à la fédération en ajoutant quelques jeunes et le secrétaire provisoire du collectif est membre du CEDEP, le trésorier provisoire est de la SFIO.
Il n'y a donc pas de problèmes et je pense qu'il n'y en aura pas, d'abord parce que les Radicaux sans nous ne peuvent rien faire et puis nous sans eux, nous ne

Fondation Jean Jaurès

pouvons rien faire.
Nous avons constaté un courant très fort pour le nouveau Parti. On sent que c'est un besoin ce désir de l'unité que l'on a constaté au point de vue syndical, on le retrouve au point de vue du Parti et c'est ainsi que nos anciens militants qui ne cotisaient plus ont renvoyé immédiatement leur adhésion au nouveau Parti.
Voilà, camarades, ce que je voulais vous dire sur la situation du territoire de Belfort.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Savary, des Landes.

Alain Savary

Camarades, permettez-moi de vous apporter un peu de soleil du midi qui nous est si cher.
Dans les Landes, pas de problèmes, parce que la fédération du Parti Socialiste avait au 31/12/1968 plus de 800 adhérents, les clubs UGCS groupaient à cette époque 36 adhérents et la CIR 14 membres.
Nous nous sommes retrouvés tous le 3 février à Tartas et nous avons immédiatement constitué un collectif départemental avec 6 SFIO, 6 clubs et 6 Conventionnels, auxquels se sont joints les 3 responsables du Parti Radical car le Parti Radical entrera demain au sein du nouveau Parti.
(Applaudissements)
Il y a eu cependant un problème, c'est celui de l'appellation. Il était très difficile à des Radicaux non encore habitués à une vie de Parti légal et organisé d'adhérer à un nouveau Parti et à un Parti Socialiste tout court.
Alors, comme dans les Landes, entre le foie gras et le boudin blanc, on sait composer, on a appelé le nouveau Parti le mouvement socialiste landais, fédération départementale du Parti Socialiste !
(Rires)
La question des cartes s'est posée, on l'a résolue ainsi : on a réédité une carte qui se présente sous la forme de 3 volets, l'un c'est l'engagement de principe, l'autre, c'est le volet qui sera gardé par le collectif départemental, et le troisième, c'est le volet que nous remettons à l'adhérent.
On remet en même temps les cartes du Parti Socialiste à ceux qui n'en avaient pas et à tous les militants des trois familles.
Au fond, les militants du Parti ont 3 cartes, ceux des clubs en ont 2 et ceux du Parti Radical n'en ont qu'une, parce que je n'ai jamais pu connaitre le nombre de leur effectif !
(Rires)
Sont prévues 23 réunions cantonales sur 28 cantons. 3 réunions ont déjà eu lieu, grande audience, de nombreuses adhésions, au cours de la première particulièrement, 30.
Elles n'ont pas été spontanées, et il faudra peut-être en tenir compte : c'était une réunion qui se tenait à Saint-Paul-Lès-Dax, plus de 100 personnes, 10 adhésions à l'issue de la réunion, une dizaine d'autres 2 ou 3 jours après, et 9 adhésions

Fondation Jean-Jaurès

après, des gens ayant tenu à s'inscrire à la section SFIO de Saint-Paul-Lès-Dax.

Guy Mollet - C'est tout de même spontané !

Alain Savary - Oui, mais je pense que les gens ne voulaient pas s'affirmer immédiatement, devant 100 personnes, et préféraient s'inscrire après.
Un problème s'est posé, celui des cotisations, mais là nous l'avons aussi réglé, cotisation provisoire 15 Fr et à notre dernière réunion qui s'est tenue jeudi à Tartas, on a décidé que le Congrès départemental constitutif se tiendrait à Tartas le dimanche 20 avril.
(Applaudissements)

Le président - Avant de donner la parole à Lecomte de l'Ille et Vilaine, dernier orateur de la matinée, je signale à nos camarades que des cars pourront les descendre à la porte Maillot et les reprendrons à 14h30.
D'autre part, des cars les ramèneront sur Paris à l'issue de la réunion.

Lecomte

La fédération d'Ille et Vilaine est une petite fédération numériquement.
Le 23 février, après réunion de la Commission exécutive de la fédération, nous avons lancé l'annonce d'une assemblée départementale à laquelle étaient invités les membres adhérents des diverses familles, les adhérents directs à la FGDS et les sympathisants pour le nouveau Parti Socialiste.
A l'intention de ces derniers, il y a eu un exposé doctrinal fait par notre camarade Leustrade sur la doctrine socialiste et un exposé sur les structures par le secrétaire des étudiants socialistes, notre camarade Delamère.
Cette assemblée départementale a donné lieu à une communication de presse.
Comment se présente la situation ?
Il n'y a pas, en Ille et Vilaine, de militants de l'UCRG, il y a un certain nombre de militants, réduits il faut bien l'admettre, de l'UGCS, qui sont en parfait accord avec nous.
Au sein de la SFIO, je dois faire un aveu : un certain nombre de camarades ont boudé le Parti par patriotisme et par attachement à la vieille maison, pensant sans doute que le nouveau Parti Socialiste ne se créerait pas et que le moment viendrait, tôt ou tard, où ils retourneraient à la SFIO reconstituée.
En ce qui concerne la CIR, la situation est assez particulière. Il y a à la CIR en Ille et Vilaine deux tendances. La CIR proprement dite, et, appartenant à la CIR au titre du club Bretagne et démocratie, qui est une expression régionaliste, d'autres militants.
Je dis franchement que la première tendance ne marque aucune activité depuis un certain temps et que ce sont les militants du club Bretagne et démocratie qui travaillent, et ceci en plein accord avec nous, à telle enseigne qu'il y a plus de deux mois ce sont des militants eux-mêmes de la CIR qui ont participé... qui ont eux-mêmes déclaré qu'ils en avaient assez de ces atermoiements de la CIR à l'échelon national.

Collection Jean-Jaurès

A la suite de la tenue de cette assemblée départementale d'information, nous avons enregistré un certain nombre d'adhésions, soit au Parti Socialiste, soit des adhésions nouvelles, sanctionnées par une carte provisoire... ce n'est pas une carte d'adhésion provisoire, c'est une carte provisoire d'adhésion !
J'ai également eu la satisfaction, et je pense qu'il en est de même pour un certain nombre de camarades, de voir arriver chez moi des inconnus qui, à l'annonce de la formation du nouveau Parti, venaient spontanément, sans avoir été sollicités, demander leur adhésion au nouveau Parti Socialiste, certains même déclarant que peu leur importait la carte pourvu que ce soit une adhésion sanctionnée.
Un calendrier a été établi ; nous tenons dans le courant du mois de mars et d'avril 14 réunions constitutives de sections, de chefs lieus de cantons ou d'arrondissements, et ceci autour de 8 sections SFIO.
En ce qui concerne le collectif provisoire, il a été constitué de la façon suivante : il n'était pas question - et tout le monde était d'accord - d'éliminer, bien qu'il fut absent pour congé de maladie de longue durée, l'ancien président départemental de la fédération Michel Fliponeau, il a été désigné comme Secrétaire fédéral. Deux secrétaires adjoints ont été désignés, un chargé de l'administration et un second qui est notre camarade des étudiants socialistes. Le délégué à la propagande, c'est moi-même et il y a beaucoup à faire dans le département pour le recrutement. Le trésorier fédéral est un membre du Parti Socialiste.
Voilà à peu près comment se présente la situation.
J'ajouterai aussi que nous avons déjà recueilli un certain nombre d'adhésions, soit au Parti, soit d'adhésions directes, de quelques membres du Parti Radical et nous avons à peu près la certitude que d'autres viendront à nous.
Nous avons décidé de tenir le Congrès constitutif le 23 avril et l'accord s'est fait pour qu'un des camarades du Parti Socialiste vienne présider cette réunion. J'ai déjà obtenu l'accord de Pierre Mauroy.
Par conséquent, la situation en Ille et Vilaine se présente bien et il y a un accord complet entre les représentants de l'UGCS, et les représentants du club Bretagne et démocratie.

Le président

Avant de lever la séance, je vous donne communication de ce que l'on me passe au nom du département de la Marne :
Un collectif départemental a été mis en place en janvier ; les membres de la CIR ont fait connaitre leur accord quant à leur participation et à la préparation du Congrès fédéral.
Les collectifs locaux s'implantent progressivement ; quelques adhésions nouvelles sont enregistrées.
Une nouvelle réunion du collectif départemental est convoquée pour mardi prochain. La question des cartes et du contrôle des effectifs sera évoquée. Je crains des difficultés avec 1 ou 2 Conventionnels, mais les quelques autres resteront avec nous. 3 Radicaux jusqu'ici ont pris la carte du nouveau Parti.
Voici maintenant pour le Maine et Loire :
La constitution du collectif départemental est actuellement bloquée du fait des

Fondation Jean Jaurès

exigences de la CIR.
1) Ne veut pas de Congrès, mais des assemblées générales,
2) Qu'à l'ordre du jour du Congrès national constitutif figurent des questions politiques aux fins de position, notamment sur l'OTAN et la reprise des contacts avec le Parti Communiste,
Dans le cas de refus, non-participation au Congrès national,
3) Si les options politiques sont discutées, mais que les votes ne concordent pas avec l'orientation de la CIR, celle-ci quittera le nouveau Parti dès le lendemain de sa constitution nationale.
Conséquence : refus de payer une cotisation supérieure à 5 Fr, car le Parti n'étant pas constitué et les orientations politiques décidées, l'adhésion ne peut être que provisoire.
La séance de cet après-midi sera présidée par le camarade Toureille, du Gard.
D'autre part, à la demande d'un certain nombre de camarades qui doivent repartir en province, on s'efforcera de terminer la réunion suffisamment tôt, aux alentours de 17h, 17h30.

PARTI SOCIALISTE - SFIO
Conférence nationale d'information des Secrétaires et trésoriers fédéraux du 8 mars 1969
Suresnes

Séance du samedi 8 mars 1969 (après-midi)

La séance est ouverte sous la présidence de Toureille, Gard, assisté de Champey, S-et-L, Martin, Haut-Rhin, Lecomte, Ille et Vilaine, Gut, Oise.

Le président (Toureille)
Mes chers camarades, je vous demande de prendre place. La séance est reprise.
Voici tout d'abord une communication de la Haute-Marne !
En Haute-Marne, pas de clubs, seule existe la CIR. Le collectif départemental a été institué, les Conventionnels locaux sont très certainement de bonne foi, mais hésitent à ne pas suivre les instructions de leur état-major, en particulier pour l'inscription d'origine sur le registre, l'utilisation de la carte nationale SFIO ; par contre, ils acceptent la cotisation de 25 Fr.
Une réunion de ce collectif aura lieu le 14 mars pour organiser la constitution des sections et décider du Congrès départemental.
Une réunion a été assurée par Bergougnoux présenté comme membre du comité national provisoire pour le nouveau Parti. L'orateur a été correct dans son exposé. Le collectif départemental souhaite qu'un membre directeur SFIO vienne également.
Notre camarade Gleises, de l'Isère a maintenant la parole.

Contribution Jean-Jaurès

Gleises

Chers camarades, le département de l'Isère est celui dans lequel nous avons un des leaders de la convention, Mermasse.

En gros, nous sommes arrivés sur un certain nombre de points à des compromis jugés à peu près honorables, encore que certains camarades de la SFIO très désireux de constituer le nouveau Parti soient facilement enclins à faire des concessions plus large que celles que Guy Mollet nous a laissé considérer comme possibles ce matin.

Sur le problème des assemblées constitutives locales, nous nous sommes mis d'accord sur une formule de transaction, il y aura dans le département de l'Isère 14 assemblées constitutives locales qui délégueront chacune un certain nombre de délégués, 1 pour 10 probablement, mais il reste un point extrêmement difficile à régler et qui risque de faire l'objet de conflits, c'est en définitive de savoir si le Congrès constitutif départemental réuni démocratiquement remettra en cause un certain nombre de données considérées aujourd'hui comme définitivement acquises partout, je veux dire la déclaration de principes, et s'il ne risque pas de tomber dans un débat sur le programme fondamental.

Ce sont deux points sur lesquels, personnellement, je souhaiterais que nos camarades du bureau national s'efforcent de régler le problème, en tâchant de définir à travers l'ordre du jour du Congrès constitutif national ce que pourrait être l'ordre du jour du Congrès constitutif départemental.

Par ailleurs, un point aussi reste encore en litige, et sur ce point je me trouverai sans doute en contradiction avec notre camarade des deux Sèvres et peut-être de l'Indre et Loire, c'est le temps de parole, ou plutôt la liberté de parole laissée au Congrès constitutif départemental.

Alors que nous défendons, non pas la restriction de la parole aux délégués des sections de base, mais au moins la limitation du temps de parole par section de base, de manière à ne pas laisser le Congrès s'embrouiller dans des débats mal organisés, mal ordonnés, les camarades de la convention prétendent laisser le droit de parole librement à tout membre du nouveau Parti que sa section de base autoriserait à parler au Congrès.

Ce point parait devoir être élucidé le plus rapidement possible.

Un dernier point à faire connaitre à nos camarades Secrétaires fédéraux : vous savez que la circonscription de Vienne, dont Mermasse a été le député, comprend un certain nombre de communes qui sont rattachées au département du Rhône, ce qui permet à Mermasse de siéger à la fois dans deux collectifs paritaires départementaux, celui du Rhône pour le compte des communes qui sont actuellement rattachées au Rhône et celui de l'Isère pour le compte des communes qui restent au département de l'Isère.

Je souhaiterais - et je pense m'être à peu près entendu avec le secrétaire du Rhône - que nous autorisions Mermasse à ne siéger qu'à un seul des comités paritaires.

Ceci dit, j'en ai terminé.

(Applaudissements)

Collection Jean Rabaté

Le président

Avant de donner la parole à Allies, Secrétaire fédéral de l'Hérault, voici une communication de notre ami Liot pour le Doubs :
Dans le département du Doubs, le nouveau Parti est en marche. Le rapport de forces était au départ très favorable à la SFIO, les clubs qui ont participé à nos côtés aux deux élections législatives de 1967 et 1938 adhèrent maintenant sans réticence au nouveau Parti.
La CIR est très peu nombreuse dans le Doubs, ses membres adhèrent individuellement sans créer de difficultés.
De nombreux adhérents venant de milieux intellectuels, de la CFDT, et quelques vieux camarades inquiets, boudent, hésitent, mais certainement reviendront.
Beaucoup de jeunes non organisés cherchent à prendre contact.
Deux structures sont mises en place parallèlement : une structure d'accueil où des problèmes précis peuvent être librement discutés, réunions sur invitation ; le nouveau Parti dont les sections sont constituées à Besançon, Montbéliard, Pontarlier.
Les adhésions suivent une courbe satisfaisante.
Le calendrier prévu pourra être tenu.
Voici, par conséquent, la situation dans le Doubs.
Je donne maintenant la parole à notre camarade Alliés de l'Hérault.

Alliés

Camarades, quelques mots sur la situation dans l'Hérault, et d'abord des chiffres : nous avons 1 600 adhérents SFIO, sans compter les nouvelles adhésions qui depuis janvier peuvent être estimées entre 50 et 80, et il y a entre 150 et 200 Conventionnels, de leur aveu même. Ils sont dans 10 ou 12 localités, alors que nous avons 90 sections.
Vous avez là un petit panorama de la situation dans l'Hérault.
Le climat est bon de par la personnalité du président de la CIR qui est un ancien adhérent SFIO qui n'a jamais été en conflit avec nous, qui était parti en 1956-57, au moment de la crise d'Alger et qui nous revient par ce biais, et de par le secrétaire de la convention qui, par hasard, est un de mes voisins, qui passe très souvent devant ma porte et s'arrête volontiers, ce qui facilite beaucoup les contacts et les décisions.
La première réunion avec les Conventionnels a été assez houleuse, non pas entre Conventionnels et SFIO, mais entre Conventionnels eux-mêmes, car un conflit a éclaté entre, notamment, les délégués du club démocratie et université et les autres adhérents de la CIR.
A la seconde réunion, lorsque le collectif départemental a été mis en place, il y a environ un mois, il n'y avait plus de représentant du club démocratie - université, et ceux qui sont venus, délégués de la CIR, ont paru pleins de bonne volonté.
Depuis, il n'y a eu relativement aucun conflit.
Le collectif est composé de 16 membres, 8 SFIO, 8 CIR. En réalité, nous

Fondation Jean-Jaurès

pouvons bien dire que c'est la SFIO qui inspire les décisions qui ont toujours été jusqu'à maintenant loyalement suivies.
En ce qui concerne la trésorerie, nous avions décidé, avant même que ce fut avalisé par les Comités directeurs, de demander un acompte de 10 Fr uniforme pour quelque organisation que ce soit, CIR, SFIO ou nouveaux adhérents.
Cette cotisation est laissée pour le moment entre les mains des collectifs locaux. Ces collectifs locaux, il y en a probablement une quarantaine en place que 80 qui seront mis en place au total, soit par canton, soit par commune, lorsque la commune est importante, et le nombre d'adhérents aussi.
Nous avons décidé de limiter au 15 ou 20 mars la constitution des collectifs locaux et à partir de ce moment-là de commencer des réunions publiques, au cours desquelles seront exposés, commentés les deux textes de base qui sont la déclaration de principes et le manifeste, à l'exclusion de toute autre question politique.
Ces réunions, en réalité, nous avions décidé de ne les faire qu'à partir du 15 mars, mais je dois dire que quelques-unes ont été organisées avec l'accord des deux organisations existantes dans l'Hérault.
Un Congrès départemental, Congrès je dis bien, sera organisé selon les normes arrêtées ici même au Parti Socialiste, ce que les Conventionnels, jusqu'à maintenant, acceptent.
Ils ont accepté aussi et participeront à des réunions qui seront animées par Roger Fajardy, au nom du CEDEP, le 31 mars et par Pierre Mauroy, le 15 avril. Il nous a été demandé, et nous avons accordé bien sûr, qu'un Conventionnel puisse prendre la parole à ce moment-là. Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un Conventionnel du plan national, mais probablement d'un représentant départemental.
En conclusion, il semble que nous devions compter sur 3 ou 400 adhésions nouvelles qui s'ajouteraient aux 1 600 actuellement à la SFIO.
Nous aurons vraisemblablement - je ne voudrais pas être trop optimiste – 2 000 adhésions au total au nouveau Parti, si rien ne vient troubler la marche normale qui se poursuit dans l'Hérault.
Nous craignons toutefois que si sur le plan national il y avait un raidissement de l'appareil de la CIR, il n'y ait quelques répercussions parmi certains membres de la CIR dans le département, encore que d'autres aient proclamé, en frappant sur la table, que quoi qu'on fasse en haut lieu, ils adhéreraient au nouveau Parti Socialiste et seraient disciplinés et parmi les membres les plus actifs de ce Parti !
Je crois donc que c'est dans les meilleures conditions que se présente la situation dans l'Hérault.
(Applaudissements)

Le président

En remerciant notre camarade Alliés et avant de donner la parole au suivant, voici la situation dans l'Aveyron :
Département de l'Aveyron : adhérents SFIO 250, convention 50, il n'y a pas d'adhérents d'autres clubs.

Fondation Jean Jaurès

Le climat, dit notre camarade, est excellent de la part de la convention. Le collectif paritaire départemental a été mis en place le 20 février, avec 5 SFIO, 5 Conventionnels, 3 places étant réservés aux adhérents nouveaux.
En réalité, c'est la SFIO qui anima les réunions, car elle seule possède des structures et des moyens matériels.
La mise en place des sections locales est en cours.
Sur le plan trésorerie de l'Aveyron, le principe d'un acompte de 10 Fr a été retenu, mais ceci reste à préciser au cours de la prochaine réunion du collectif départemental.
Le Congrès départemental aura lieu le 1er mai à Rodez en respectant les principes de la représentativité par mandat et par délégués et étant bien entendu que le Congrès est ouvert à tous les adhérents.
La relève des cadres est prévue ; sauf élément imprévisible, je peux affirmer, dit le camarade, en conclusion, qui le nouveau Parti devrait se mettre en place dans d'excellentes conditions.
La parole est maintenant à Roque du Tarn et Garonne.
Roque n'est pas là ?
Alors, la parole est à Brunet de l'Indre.

René Brunet

Camarades, je pouvais me dispenser de prendre la parole, un certain nombre de camarades ayant dit la situation exacte de mon département, je pouvais aussi faire passer une note au président, mais il m'a paru intéressant que vous sachiez quelle était la position de l'Indre vu la présence de Charles Hernu dans notre département.
Je vous demanderai la permission de lire pas mal de choses qui sont des procès-verbaux de réunions auxquelles a assisté Hernu, ce qui enlève toute possibilité d'intervention.
Je dois vous dire que le procès-verbal de la réunion du 1er février 1969 a mis en place un collectif provisoire départemental auquel assistaient 6 membres de la CIR et 6 membres de la SFIO ; parmi les six membres de la CIR était Charles Hernu.
Je relève dans ce procès-verbal, qui a été écrit par un membre de la CIR, alors que nous avons décidé que la présidence de ces collectifs était donnée à un SFIO et le secrétariat à un membre de la CIR, et cela jusqu'au Congrès constitutif départemental, le bureau restant le même, je relève donc dans ce procès-verbal ce qui suit :
Les présents sont mandatés pour constituer immédiatement le collectif paritaire départemental du nouveau Parti dans l'Indre ; il est constaté que sur le plan idéologique, les partenaires ne posent aucun problème de tendance étant tous d'accord sur la déclaration doctrinale du Parti Socialiste.
Hernu présent a accepté ce texte.
Les membres de la CIR de l'Indre, on peut le dire, ont joué avec nous le jeu. Ils nous ont fait savoir dès la première réunion que les membres du PSU de l'Indre leur avaient faire savoir qu'il serait désirable de prendre contact avec la CIR

Contribution Jean-Jaurès

pour avoir un colloque à huis clos. Nous avons demandé aux membres de la CIR de faire savoir au PSU que nous aimerions assister à cette réunion.
La chose a été faite et depuis il n'y a aucune réponse, c'est-à-dire que le PSU voulait bien discuter avec la CIR, mais pas avec la SFIO !
Il a été décidé une campagne d'information et de recrutement. Hier soir, s'est tenue la 12ème réunion dans l'Indre.
Dans toutes ces réunions, il y a un membre du Parti Socialiste et un membre de la CIR ; les membres du Parti Socialiste font leur intervention exclusivement sur le terrain doctrinal et je remercie d'ailleurs le camarade Guy Mollet, je peux dire que son dernier libre nous a permis de faire une démonstration claire de ce qu'était le Socialisme moderne.
Les membres de la CIR n'ont élevé aucune objection et je dis toujours avec la présence de Charles Hernu, contre nos structures, c'est-à-dire la section, la fédération et le Parti.
Il est possible que par la suite, il y ait des difficultés, mais dans l'immédiat, voilà ce qui existe dans l'Indre.
Sur la question carte, nous avons admis de faire deux genres de cartes : une carte à 500 Fr qui représente le sympathisant, et une carte à 1 500 Fr qui est une carte de membre du Parti, sous réserve que le Congrès constitutif désigne le montant de l'adhésion.
Pour le Congrès constitutif, il a été décidé qu'assisteraient à ce Congrès les membres de la SFIO, les membres de la CIR et que le secrétariat du collectif comporterait les adhérents directs, étant entendu que le collectif contrôle les demandes directes au Parti.
En conclusion, dans l'Indre, pas de difficultés avec les membres de la CIR et à la suite des nombreuses réunions que nous avons tenues, nous comptons 60 nouveaux adhérents.
(Applaudissements)
Guy Mollet me demande quelque chose, je lui réponds : il a été décidé que ce n'étaient pas les délégués, mais tous les membres du Parti Socialiste, de la CIR et les nouveaux adhérents qui assisteraient à la constitution du nouveau Parti...

Dans la salle - Ce n'est pas un Congrès !

Le président - Avant de donner la parole à Trintignac de la Corrèze, puis à Giraud de Paris, voici la situation dans la Meuse :
Situation qui semble devoir évoluer favorablement, en dépit de l'action de la CIR qui est parfois décevante, cette action ne se faisant pas toujours en pleine clarté.
Il semble que les responsables de la CIR en Meuse soient de bonne foi, mais obéissent à des directives venues du sommet.
Pourtant - poursuit notre camarade -, optimisme, car 12 des réunions publiques ont eu lieu dans les deux principales localités meusiennes, avec des responsables de la SFIO et de la CIR. Bonne impression, beaucoup de monde, attitude encourageante de la CIR.

Cerl Fondation Jean Jaurès

La création du nouveau Parti Socialiste débute très favorablement en Meuse : nouvelles adhésions, en particulier de jeunes.
La parole est à notre ami Trintignac, Corrèze.

Trintignac

Camarades, je ne vais pas faire entendre un son de voix très différent de la plupart de ceux qui sont intervenus à la tribune. Mais au lieu de parler moi-même, je vais laisser la parole à nos camarades de la Corrèze.
Dans un article paru la veille de la constitution du collectif départemental, on lisait ceci :
La CIR de la Corrèze appelle les citoyens du département à retrouver espoir et confiance dans l'avenir, en choisissant librement une politique claire et démocratique pour demain.
A cet effet, elle propose à tous les citoyens et à toutes les citoyennes de venir en débattre dans des réunions ouvertes à tous, à tous les sympathisants, et destinées à mettre rapidement en place par la base un grand Parti Socialiste nouveau, ayant vocation à être un axe du gouvernement.
Elle ajoute - c'est elle qui le dit, ce n'est pas nous. Elle le fait dans notre département comme partout en accord avec nos camarades de la SFIO, de l'UCRG, des cercles Jean Jaurès, qui appellent de leur côté à y participer.
Elle tient dès le départ à préciser que le Congrès national constitutif aura pleine voix pour en définir les positions politiques et élire ses dirigeants. Il le fera à partir des propositions rédigées dans les départements.
Ce Congrès aura été préparé dans les assemblées de base. Seuls y seront pris en compte les suffrages émis par les adhérents et les adhérentes qui auront été effectivement présents à ces assemblées.
Ainsi pensons-nous pouvoir offrir à tous et à toutes, la possibilité de construire selon leur volonté une organisation politique nouvelle et forte de la Gauche socialiste.
Dans le même papier qui est très long, on voit cette affirmation, par exemple : il est urgent de pratiquer une véritable politique de désengagement, etc., position que nous avons toujours combattue.
Alors on est en droit de se demander, et là il faut revenir sur le dernier Congrès, je regrette mais il faut le dire, si depuis quatre ans nous ne passons pas notre temps à offrir des moyens à ceux qui nous combattent pour assassiner le Parti Socialiste, parce que je ne vois pas comment nous allons arriver à faire un parti dans lequel régnera un climat d'enthousiasme pour pouvoir aller au-devant des tâches qui attendent la relève du gaullisme !
Pour ne pas trop déplaire à mon camarade Marcel Champeix, j'ai promis d'être très modéré. Je vais me borner là. Mais je veux vous dire, mes chers camarades, que je ne vois pas demain sans beaucoup d'appréhension.
La convention a été le moteur de la FGDS pour la définition du programme socialiste, pour le choix des alliances à gauche, et pour le respect de ces alliances. Actuellement, elle est toujours dans le même esprit.
La convention demande que le nouveau Parti soit vraiment socialiste et vraiment

Collection Jean Jaurès

nouveau, avec des structures adaptées aux conditions de notre époque, et dirigé par une équipe nouvelle...
Car vous pensez bien que lorsqu'on appartient depuis quarante ans à un parti, on n'est même plus libre de faire partie du nouveau Parti !
Alors je dis à nos camarades : faites attention ! Ceux qui appartiennent au même Parti depuis quarante ans et qui y sont fidèles ont beaucoup d'angoisse et de peine, dans les circonstances actuelles.
(Applaudissements)

Le président - En remerciant notre ami Trintignac d'avoir fait connaître le point de vue de la Corrèze, je donne la parole à Giraud, Paris.

Pierre Giraud

Camarades, vous ne vous étonnerez pas évidemment d'apprendre que la situation à Paris est le reflet agrandi des éléments positifs et négatifs que nous venons d'observer dans l'ensemble du pays.
Etant de nature optimiste, je commencerai par vous dire ce qui semble bien aller, réservant les mauvais côtés pour la fin.
Ce qui va bien à Paris, c'est d'abord que la fédération SFIO a déjà placé 15% de cartes de plus que l'année dernière à la même époque. Que d'autre part nos rapports avec les clubs de Savary sont excellents, hormis un cas particulier facile à résoudre ; que nos rapports avec les clubs de Poperen sont très bons aussi ; sur le plan de l'organisation ils sont entièrement d'accord avec nous. Il y aura peut-être plus tard des difficultés d'orientation politique, mais c'est le lot d'un parti politique de les connaître. Que d'autre part nous avons recruté d'ores et déjà un certain nombre de Radicaux ; je cite par exemple dans mon arrondissement mon suppléant aux dernières élections législatives ; des membres de l'atelier républicain, des gens d'objectif 72, et que d'autre part de nombreux sans-parti viennent déjà dans les sections de la nouvelle fédération en voie de constitution.
Je voudrais vous dire aussi que nous avons créé des sections d'entreprise, en particulier une section d'entreprise dans les PTT qui a repris le travail fort bien fait par une amicale de postiers socialistes, et hier, chez les ambulanciers d'Austerlitz, j'ai formé une section de 35 membres, dont officiellement un seul était auparavant à la SFIO.
Nous avons créé également des sections d'étudiants aux sciences politiques. Nous allons avoir sans doute pour la première fois des sections d'étudiants en médecine ; plus exactement des sections universitaires groupant à la fois des étudiants en médecine et des professeurs de faculté, ce qui était plutôt rare à Paris.
Par conséquent il y a là toute une série d'éléments que nous jugeons positifs.
Pour ce qui est de la constitution du paritaire départemental, nous n'avons eu aucune difficulté, je vous l'ai dit tout à l'heure, avec nos amis des clubs Savary et Poperen, et nous nous sommes réunis à trois deux fois, sans gros problème.
Et puis un jour, nos amis de la convention ont fait savoir qu'ils souhaitaient venir, et ils mettaient comme seule condition que ce ne soit pas dans le local de

Fondation Jean Jaurès

la SFIO. C'était parfaitement discourtois, car les trois autres organisations avaient décidé de se réunir boulevard Magenta. Mais par désir d'arranger les choses, et de mettre de l'huile dans les rouages, nous avons accepté de déménager et de tourner.
Cela n'est pas très grave. Mais il y a par contre des choses qui le sont beaucoup plus !
Sur le plan local, nous pouvons dire qu'en général les adhérents de la convention, ou plutôt ce qu'il en reste, car beaucoup d'entre eux semblent déjà l'avoir abandonnée, et les effectifs qui nous avaient été annoncés pour la FGDS semblent se dégonfler à vue d'œil, puisqu'ils avaient annoncé 3 000 membres, et que nous doutons fort qu'ils puissent dépasse 600 - sont de relations faciles, tant qu'ils n'ont pas été pris en main par leurs responsables départementaux.
C'est là où j'ai la principale difficulté, et je vais me borner à vous énumérer les difficultés que nous a créées la convention, et qui reflètent ce qui se passe dans les autres départements, mais en le totalisant ! Paris a le privilège redoutable d'avoir le plus de têtes pensantes au mètre carré, et quand ces têtes pensantes sont de la convention, cela va très loin !
On remet en cause le taux des cotisations ; on remet en cause la carte à deux volets. On souhaite une assemblée départementale où tous les adhérents puissent être présents, ce qui signifie au moins une salle de 1 000 personnes, et on se demande d'ailleurs comment ces 1 000 personnes pourront s'exprimer en un jour et demi, mais le problème se pose de cette façon.
On déclare par avance que si on n'est pas d'accord avec la majorité, non seulement on ne s'inclinera pas, mais on fera connaître publiquement les motifs du désaccord. On déclare qu'éventuellement au Congrès national, si on n'est pas d'accord, on le fera savoir publiquement aux yeux de tous les journalistes présents et de toute la presse.
Je passe, bien sûr, sur les insultes plus ou moins voilées à l'égard de la SFIO, vieillie et sclérosée, car il y a des gens qui ont la fontaine de jouvence avec eux et qui peuvent vieillir sans difficulté, mais ce n'est pas le cas de la SFIO.
En fait, nous constatons que s'appuyant sur les difficultés qui existent sur le plan national, se renvoyant la balle avec les responsables nationaux, qui sont d'ailleurs souvent les mêmes, - on voit Claude Estier avec un uniforme national ou un uniforme fédéral suivant les jours -, ils nous ont fait jusqu'à présent "lanterner" sur toute décision d'organisation.
Cependant les sections locales se mettent en place suivant les consignes reçues du Parti. Dans la plus grande partie des cas, ils ont accepté les cartes à 25 Francs. Ils ont même, faute souvent d'avoir du matériel, accepté nos cartes à deux volets, étant bien entendu qu'il faut se garder comme de la peste de faire connaître l'organisation d'origine, car ils espèrent ainsi qu'on ne pourra pas faire le total de ceux qui viennent de la convention, qui était tellement majoritaire à Paris !
Ils désavouent leurs représentants qui contresignent des procès-verbaux communs, ils modifient d'une réunion sur l'autre la composition de leurs Commissions, si bien que le nouveau peut remettre en cause ce qui a été fait et

accepté par le précédent.
En fait, dans les réunions publiques même, dans la mesure où il y en a eu, l'atmosphère a été variable suivant les arrondissements. Quelquefois, on a voulu faire publiquement le procès des anciens partis, ou aborder directement les problèmes politiques. Comme il est évident que l'unanimité n'est pas encore faite entre nous, chacun risque de venir vendre sa salade devant des gens qui sont prêts à adhérer, et les contradictions ainsi décelées ne sont pas très favorables à l'adhésion.
Ma conclusion dans l'ensemble, malgré tout, c'est d'une part que nous ne devons plus lanterner, les camarades des sections en ont assez ! Nous sentons que les jours qui passent, au lieu de permettre à de nouveaux de rejoindre le Parti, risquent de les en éloigner.
Ne pas perdre de temps, et aussi ne pas céder.
Je voudrais dire aux camarades, et je parlerai en particulier de celui des Deux-Sèvres - et ce n'est pas un procès personnel que je lui fais - que toutes les fois que dans une section on a cédé sur un point, cela sert de précédent sur l'ensemble des sections de Paris ; et comme chaque section cède sur un point, en faisant la synthèse des concessions on arrive à remettre en cause l'ensemble de l'accord intervenu au sommet.
Ceci dit, je crois réellement que le nouveau Parti à Paris a pour lui une bonne presse, en ce sens qu'il correspond réellement au désir d'un certain nombre de gens qui, pour des raisons dont nous n'avons pas à discuter, avaient hésité à venir à la SFIO. Ces gens maintenant acceptent de venir au nouveau Parti.
C'est avec ces nouveaux pleins de bonne volonté, avec nos amis des clubs Savary et Poperen, avec les Conventionnels de la base, qui probablement aux trois quarts sont prêts à venir avec nous, que nous devons aller de l'avant.
La pire des choses serait de se laisser paralyser plus longtemps par un quarteron d'ambitieux qui veulent créer le trouble et arriver au Congrès national pour y semer le désordre, et pour le faire échouer.
(Applaudissements)

Le président

En remerciant notre ami Giraud de la clarté de son dynamique exposé, et avant de donner la parole à Gaston Defferre, pour les Bouches-du-Rhône, voici, camarades, la position du Gers :
Situation : un peu plus de 700 SFIO dans le Gers. Quelques dizaines de Conventionnels. Pas de club. 3 Socialistes indépendants connus.
Réunion SFIO - CIR le 6 février. Après des objections de la CIR, carte, assemblée de circonscription, registre inscription, origine, le point de vue SFIO a été finalement accepté.
Publication d'un communiqué et appel commun SFIO - CIR pour la constitution du nouveau Parti.
Collectif départemental en cours de formation.
Sur la base du dernier bureau départemental de la FGDS.
Le président de la convention déclare rentrer dans le rang. Le véritable porte-

parole dans le Gers est un ancien SFIO qui a quitté le Parti à la suite d'une suspension temporaire pour indiscipline.
Le collectif départemental provisoire ne présentant qu'un intérêt secondaire, l'effort principal s'exerce sur le plan local ou de bons résultats sont maintenant obtenus.
Adhésion de quelques Conventionnels, retour d'anciens camarades du Parti, et surtout adhésion de nouveaux venus n'ayant jamais appartenu à aucune formation.
Les camarades SFIO reçoivent et paient en totalité la carte SFIO de 1969, plus la carte du nouveau Parti, cette dernière étant prise et payée en totalité par les nouveaux adhérents.
A ce jour, 700 cartes SFIO 1969 sont payées dans le Gers à la trésorerie nationale.
A souligner pour terminer l'adhésion à une petite section cantonale de maitre André Cellard, ancien membre du bureau national du Parti Radical Socialiste, et Secrétaire général adjoint de la FGDS.
(Applaudissements)
Telle est, mes chers camarades, la position du département du Gers.
Je donne la parole à Gaston Defferre, des Bouches-du-Rhône.

Gaston Defferre

Camarades, dans les Bouches-du-Rhône, il y a 118 communes. La SFIO avait 85 sections dans le département, et 12 sections dans la ville de Marseille, soit au total 97 sections.
Depuis la création du nouveau Parti, il y a au lieu des 85 sections de département, 103 sections du nouveau Parti, et à Marseille nous avons augmenté le nombre des sections.
Mais cela ne signifie pas qu'on ait augmenté le nombre d'adhérents, parce que nous avons voulu nous rapprocher de la base, et comme il y a à Marseille 16 arrondissements, il y a maintenant 16 sections au lieu de 12, qui ne sont d'ailleurs pas calquées géographiquement exactement sur les arrondissements. Mais le plus grand nombre de sections permet de se trouver plus près de la base.
Nous avons pris au siège du Parti 5 000 cartes. Nous avons l'habitude dans les Bouches-du-Rhône de placer la plupart de nos cartes au cours du deuxième semestre de l'année. Le Secrétaire général et le trésorier général le savent. Je crois pouvoir dire que les 5 000 cartes qui ont été prises et qui correspondent, bien sûr, aussi à 5 000 cartes du Parti nouveau plus 15%, seront placées avant le Congrès national constitutif.
A part cela, des sections universitaires sont en voie de création, ainsi que des sections d'entreprise, et nous voyons arrives dans nos sections je ne dirai pas un très grand nombre, mais un nombre respectable de nouveaux adhérents, et ce qui est assez remarquable, c'est que ces nouveaux adhérents sont de toutes origines.
Il y a, suivant les quartiers, des universitaires, y compris des professeurs du CNRS à la section de Marseille, c'est quelque chose que nous n'avions encore jamais vu dans le Parti à Marseille ! Il y a des camarades ouvriers, et je dois dire

Fondation Jean Jaurès

que l'atmosphère des réunions de sections est quelque chose de nouveau. A côté des camarades qui avaient l'habitude de militer dans le Parti, on voit toute une série de nouveaux adhérents qui participent à la vie des sections, et qui manifestent le désir de militer activement.
A ce tableau qui est très encourageant, je voudrais ajouter encore un détail. Nous avons prévu, en ce qui concerne le problème du trésorier de section qui pose toujours des questions délicates, car nous voulons contrôler que les cartes qui ont été prises ont bien été payées, nous avons prévu un système de collectif financier, et en fait le trésorier de la section est remplacé par plusieurs personnes : il y a un représentant de la SFIO, un représentant de la convention, un représentant des clubs, de façon à ce que chacun puisse contrôler ce que fait l'autre. Ainsi, dans les sections où la convention a le secrétariat de la section - il y en a très peu, mais là où cela existe - le contrôle peut être exercé par des SFIO, et réciproquement, pour qu'il n'existe pas un esprit de méfiance des uns vis à vis des autres.
Le Congrès départemental se tiendra dans les conditions normales, c'est-à-dire que ceux qui auront payé la carte auront accès au Congrès, et les délégations qui siégeront au Congrès départemental seront représentatives par les mandats que détiendront les délégués, de l'importance des sections. Le Congrès départemental déléguera régulièrement, en fonction du nombre des adhésions et des cartes qui auront été prises et payées, ses délégués au Congrès national.
Ce tableau, qui est un tableau satisfaisant, dans les Bouches-du-Rhône, est un tableau dont je peux m'enorgueillir personnellement avec d'autant plus de facilité que ce résultat ne m'est pas dû, c'est mon ami Emile Loo, qui sera le prochain Secrétaire fédéral, qui s'en est occupé personnellement, avec beaucoup d'activité, depuis plusieurs mois, qui s'est occupé de la création du nouveau Parti et c'est lui qui s'est mis d'accord, je dois dire sans grosse difficulté, avec les camarades de la convention et des clubs, pour arriver aux résultats que je viens d'indiquer, qui pour nous, dans les Bouches-du-Rhône sont satisfaisants car, même dans une grande fédération comme la nôtre, vous aviez sans doute constaté, et les camarades qui appartiennent aux autres grandes fédérations le savent, que parfois nous avions un peu de peine à remplacer un secrétaire de section qui vieillissait ou qui travaillait moins, et la création du nouveau Parti nous a donné l'occasion de remplacer un certain nombre de camarades du Parti, car nous étions sûrs que nous devions laisser la place à d'autres camarades du Parti plus jeunes et ainsi de donner une vie nouvelle à nos sections. Voilà pour les Bouches-du-Rhône. Mais, je voudrais, si vous le permettez, dire un mot très rapidement de l'impression que j'ai recueillie après avoir entendu un certain nombre de camarades à cette tribune et après avoir entendu les présidents de séance nous donner le compte rendu de ce qui se passe dans certains départements.
Il est évident, camarades, que la création de ce nouveau Parti n'ira pas sans un certain nombre de difficultés. D'abord, créer un nouveau Parti surtout en associant un certain nombre de familles politiques différentes, ce n'est jamais très facile, surtout, je voudrais ajouter, pour qu'on le sache bien, après la

disparition d'une organisation comme la FGDS qui a laissé à la fois des regrets et des rancœurs, nous le savons. La création de ce nouveau Parti, dans ces conditions, n'était donc pas une chose facile et il fallait s'attendre à rencontrer des difficultés sur notre chemin.

Ce tableau d'ensemble, qui a été dressé à cette tribune, ou par la lecture des bulletins qui ont été communiqués par les présidents de séances est, je considère, personnellement, sans faire preuve, je crois, d'un optimisme excessif, plutôt satisfaisant, parce que nous entendons la plupart des camarades déclarer qu'il y a des adhésions nouvelles, déclarer que les sections ont été constituées et si, ici ou là, on éprouve des difficultés ; ici ou là on ressent une certaine irritation contre l'attitude de nos camarades de la convention, dans l'ensemble, le sentiment que nous avons est que le Parti nouveau est vraiment en train de naître et qu'il dépend maintenant de nous qu'il prenne véritablement naissance et qu'il se développe.

A ce propos, je voudrais dire un mot de l'état d'esprit des Conventionnels.

Bien sûr, dans les Bouches-du-Rhône, comme ailleurs, nous avons eu connaissance des circulaires envoyées par le Secrétaire général ou par le Présidium... Je ne sais pas comment cela s'appelle, de la convention. Bien sûr, nous avons eu le sentiment que nos camarades de la convention cherchaient à provoquer, plutôt que de véritables Congrès démocratiquement composés, avec une représentation démocratiquement désignée, une sorte d'état généraux comme ceux que nous avons connus au lendemain de la libération. Mais, chaque fois que nous les raisonnons et que nous leur disons, avec beaucoup de fermeté, mais aussi avec amitié et sans aigreur, que nous n'accepterons pas, que ce n'est pas démocratique, et que le Congrès devra se tenir régulièrement, c'est-à-dire qu'il devra être la représentation de sections régulièrement constituées par des camarades qui auront adhéré, pris leur carte et payé leur carte ou, en tout cas, un large acompte sur leur carte, eh bien, ils le comprennent car c'est un langage qui est un langage de bon sens ; il est tellement évident et logique, et c'est ainsi que les choses doivent se passer, qu'ils sont obligés de s'incliner.

Oh ! Je sais, nous avons des résistances jusqu'à la dernière minute, dans certains coins, et de la part de certains hommes. Je ne veux pas citer de noms, mais il n'y a pas longtemps, à l'appel d'un Conventionnel, il a été tenu deux réunions autour de Marseille, et des Conventionnels que j'ai rencontrés là m'ont fait part des inconvénients qu'ils avaient à subir de la part d'un de leurs propres camarades conventionnels qui leur faisait beaucoup plus d'ennuis que nos camarades du Parti.

Il est évident que certains de ceux-là vont, jusqu'au bout, chercher à nous entraîner vers une formule dont nous ne voulons pas et qu'il y aura non pas une sorte de course de vitesse, ni une sorte de lutte de patience, mais qu'il faudra que, nous, qui sommes la formation la plus puissante, la plus nombreuse, nous fassions preuve de plus de patience qu'eux, mais aussi de beaucoup de détermination et que nous ne craignions pas de le dire. Je suis convaincu qu'alors les choses rentreront parfaitement dans l'ordre et qu'elles s'arrangeront. C'est ce que nous voyons à la base qui nous convainc.

A la base, il existe incontestablement, chez nos camarades, mais chez les Conventionnels aussi, chez les camarades des clubs, Savary ou Popren ou autres clubs, et chez un certain nombre de femmes ou d'hommes, et en particulier de jeunes, qui n'avaient pas milité à la SFIO et dans les clubs ou à la convention, le désir de participer à la création d'une nouvelle formation politique. Ce désir existe véritablement, et quand on s'interroge pour savoir pourquoi ce désir existe et où il peut nous mener, je crois qu'il est assez facile de trouver les réponses.

Je voudrais à ce propos, et pour demander une sorte de témoignage, pour qu'on n'interprète pas mes propos comme des propos trop optimistes, que Maurois dise l'impression, par exemple, l'impression qu'il a recueillie de la réunion publique qu'il a tenue à Marseille. Il y avait là beaucoup de monde, la salle était pleine, il y avait beaucoup de monde debout et nous avons vu, nous qui sommes marseillais, dans cette salle beaucoup d'hommes et de femmes que nous ne connaissions pas, que nous n'avions jamais vus dans nos réunions publiques et qui sont venus pour entendre Maurois, pour savoir comment il était, comment il parlait, ce qu'il disait et qui, à la sortie, ont manifesté leur désir d'adhérer à la nouvelle formation politique. Ce désir, bien sûr, il tient au fait qu'en France, que ce soit à droite ou à gauche, il faut le dire honnêtement, chaque fois que l'on parle d'unité, d'union de la Gauche, c'est une formule qui a eu son succès. L'union, quelle qu'elle soit, en France, c'est peut-être stupide, mais c'est ainsi, tend à rassembler les gens et à les mettre en mouvement, mais en ce moment justement, parce que nous nous trouvons dans une situation tout à fait particulière, sur le plan de la politique générale, cette idée recueille un écho beaucoup plus grand qu'elle ne le rencontrerait peut-être dans d'autres circonstances.

Nous avons tous conscience que nous assistons à la fin d'un règne. Nous, dans les départements du midi, où malgré la secousse du mois de juin, nous avions gardé l'habitude de voir la majorité se prononcer négativement aux référendums, quand nous voyons, autour de nous, un grand nombre de gens manifester leur mécontentement contre le régime gaulliste et déclarer qu'ils voteront "non" au référendum, nous ne sommes pas surpris, encore que nous soyons, je dois le dire, surpris de voir l'ampleur du mordant qui est en train de se dessiner contre le gaullisme en ce moment, mais quand nous parlons avec des camarades - et j'ai parlé avec un certain nombre de parlementaires - qui appartiennent à des départements où, traditionnellement, on vote "oui", alors nous sommes surpris de constater que l'antigaullisme a fait des progrès considérables depuis quelques semaines et peut-être même depuis quelques mois.

Il y a un deuxième sentiment qui est ressenti dans le pays et qui peut nous servir : d'un côté, il y a de Gaulle et son équipe - qui marchait avec Pompidou, qui maintenant déblatère ouvertement et qui sans se gêner critique de Gaulle, ou bien l'attaque violemment en public, - et, de l'autre, pour le moment, il y a un Parti qui est encore dans les limbes et qui n'est pas encore véritablement créé, et cette situation, ce mécontentement contre de Gaulle, le fait qu'il existe, que son équipe existe mais qu'en face rien n'existe encore, a provoqué dans l'esprit de beaucoup de Français une sorte de vertige.

Je ne sais pas si vous avez ressenti ce sentiment comme nous l'avons ressenti dans le midi de la France, mais beaucoup de Français sont inquiets, disant : "De Gaulle, c'est la fin, ça ne va plus, mais par qui et comment le remplacer ?"
Cette question est maintenant présente dans presque tous les esprits ; elle appelle une réponse ; cette réponse nous pouvons la donner, par la création du nouveau Parti, car nous pourrons alors, en créant ce nouveau Parti, constituer, je ne veux pas dire la force de relais au gaullisme mais constituer une force politique qui serait une force politique de gauche, une force politique de progrès, une force qui, si elle est plus puissante que le Parti Communiste, pourra alors, aux yeux des Français, représenter une alternative valable et qui leur enlèvera cette impression d'inquiétude et de vertige qu'ils ressentent maintenant, si bien que l'on peut dire qu'après bien des difficultés, qu'après bien des déboires, il semble que le calendrier,- parce que le référendum doit avoir lieu au moment où nous créons notre Parti et qu'on aurait pu croire que cela nous était contraire - que les circonstances nous soient favorables. Si nous, à la SFIO, nous savons nous élever au-dessus des querelles, si nous savons nous élever au-dessus des difficultés que nous ne manquerons pas de rencontrer jusqu'à la fin, nous pouvons contribuer, je pourrais même dire que nous formons l'élément essentiel de ce nouveau Parti qui, lui-même, peut être un élément du renouveau de la vie politique française.
(Applaudissements)

Le président

En remerciant notre ami Gaston Defferre de son exposé et du travail également de notre ami Emile Loo pour les Bouches-du-Rhône et avant d'entendre Sierra du Tarn, et Fatou du Pas-de-Calais, voici la position du département de la Manche :
"Dans la Manche, pas de problème avec la convention des institutions républicaines qui est d'ailleurs pratiquement inexistante ; alors que notre fédération compte environ 200 adhérents, pas d'UGCS ni d'UCRG. La fédération radicale, environ 15 membres, adhérera au nouveau Parti... (applaudissements)... quelle que soit la décision des instances nationales.
Les réunions organisées jusqu'à présent ont amené un certain nombre d'adhésions dont une bonne partie de jeunes. Nous pensons que, d'ici quelque temps, les effectifs départementaux du nouveau Parti atteindront 250, soit, chers camarades, une progression de 25% par rapport à notre fédération de la SFIO.
Les cartes des nouveaux adhérents ont été remises contre versement de 25 Fr à régler en trois fois maximum".
Telle était, mes chers camarades, la position du département de la Manche.
La parole est à Sierre, du Tarn.

Sierre

Chers camarades, puisqu'en principe tout a été résumé par les responsables fédéraux qui m'ont précédé à ce micro, je vais être très bref.

Fondation Jean Jaurès

Dans notre département, il y a à peu près 60, 70 membres de la convention des institutions républicaines et puis, après, il n'y a plus rien.
Ces membres de la CIR se groupent dans les deux principales villes du département ; nous avons installé des collectifs locaux dans ces deux endroits et nous avons eu des contacts sur le plan départemental.
Mardi, va se constituer définitivement le collectif provisoire départemental.
Nous avons fait venir, dans le cadre de la création du nouveau Parti, notre camarade Pierre Maurois, pour présider et prendre la parole à un dîner-débat, et je suis persuadé que notre camarade Maurois a été satisfait surtout de l'assistance nombreuse qui a assisté à ce vaste débat, étant donné que, bien entendu, il y avait des amis du Parti - mais très peu nombreux, d'ailleurs, parce que nous leur avions demandé de ne pas venir, - mais aussi des Radicaux, des Conventionnels et des gens qui venaient des milieux syndicaux et des milieux agricoles, qui n'avaient jamais milité dans un Parti et encore moins à la SFIO. Je crois donc que ce dîner-débat a été bénéfique pour le Parti Socialiste mais aussi pour le nouveau Parti.
Nos camarades de la convention des institutions républicaines, après le succès de ce dîner-débat, ont décidé de faire venir un de leurs représentants nationaux et le malheur a voulu, peut-être pour nous, que ce représentant soit Charles Hernu.
Nous craignons en effet que les relations qui existent entre les membres de la CIR et nous ne soient un peu dégradés parce que nous sommes persuadés que Charles Hernu viendra dans le département certainement pas pour leur prêcher le bon exemple, mais pour leur dire de prendre des précautions, de venir sûrement dans le nouveau Parti, mais en étant beaucoup plus exigeants qu'ils ne l'ont été jusqu'à maintenant.
De toute façon, avec ou sans eux, le nouveau Parti se créera. Les adhésions de jeunes, qui viennent des milieux syndicalistes et des milieux agricoles sont de plus en plus nombreux et avec l'accord, nous en sommes persuadés, de ceux qui voudront bien venir de la part du CIR, notre nouveau Parti, dans notre département, a pris un bon départ.
(Applaudissements)

Le président - Vous venez d'entendre notre ami Sierre pour le département du Tarn.
Avant de donner la parole à Fatou, du Pas-de-Calais, et à Souton, de l'Allier, voici la position du département de l'Ariège.
"Dans l'Ariège, la CIR est composée d'une cinquantaine de membres qui ont toujours été pour la SFIO de bons sympathisants ; nous avons d'ailleurs été toujours attentifs à leur recrutement.
Sauf accident, la rencontre au sein du nouveau Parti se réalisera sur la lancée actuelle qui est bonne.
Les Radicaux, de leur côté, ont refusé de relancer leur fédération départementale et nous avons été unanimes pour maintenir solidement la FGDS ariégeoise.
En résumé, nous avons la situation bien en main et nous agissons dans le cadre

des directives du Comité directeur, conformément à la tradition du Parti Socialiste SFIO.
La parole est à Fatou, du Pas-de-Calais.

Fatou

Camarades, la situation dans le Pas-de-Calais est bonne. Pourquoi ? Voyons les effectifs des différentes familles :
UCRG : zéro.
Le Parti Radical : 1 seul membre.
UGCS : 10.
Conventionnels : 150 au maximum, bien souvent plutôt abonnés au combat républicain que membres des Conventionnels.
La SFIO : 12 000 membres, dont l'âge moyen des cadres est de 34 ans.
Le collectif départemental a été mis en place le 16 février. Il comprend : 17 SFIO, 17 Conventionnels et quelques UGCS, le Radical attend.
Tous les membres de la SFIO, de la convention et de l'UGCS sont titulaires de la carte du nouveau Parti éditée par le collectif national. Les nouveaux membres, recrutés aussi bien par la SFIO que par la convention, ont donc la carte du nouveau Parti.
D'autre part, nous avons pris l'engagement d'un regroupement des clubs au sein de la nouvelle formation, du nouvel exécutif et du Bureau. Tout se passe en grande amitié au sein de ce collectif.
Depuis le début de l'année, nous avons organisé environ 150 réunions et nous pouvons dire qu'à l'heure actuelle nous avons 300 à 400 nouveaux membres, dans le Pas-de-Calais, dont 1 général en retraite !
(Rires)
Camarades, on peut dire que, dans le Pas-de-Calais, le baromètre est à l'optimisme !
(Applaudissements)

Le président

Camarades, avant de donner la parole à Souton, de l'Allier, puis à Brillet du Calvados, voici la position de la fédération des Hautes-Pyrénées, de notre ami Roguet :
"Beaucoup de choses étant dites que nous n'aurions fait que répéter, nous renonçons à la parole à la tribune tout en précisant quelques points inhabituels en ce Conseil national :
La situation particulière des Hautes-Pyrénées nous a contraint à retarder jusqu'à un jour très prochain la création du collectif départemental.
Les collectifs cantonaux et locaux sont en voie d'élaboration.
Cette situation est due à la nostalgie qui subsiste encore après la fin de la FGDS, une des premières de France, qui avait, ici, susciter beaucoup d'espoirs, surtout à la circonscription de Bagnères.
En raison de la présence, dans ce Département, du président actuel, M. Billères,

Fondation Jean-Jaurès

du Parti Radical, nous avons voulu attendre le résultat des assises de Lyon, qui ont lieu aujourd'hui et demain. Pour l'observateur averti, le déclin du Parti Radical, qui a eu une longue carrière en Bigorre, peut laisser entrevoir certains ralliements au nouveau Parti Socialiste.
Le manque de sincérité et de probité politiques, le comportement suspect, même hostile, des membres de la CIR, nous ont amenés à une réunion où nos griefs leur ont été exprimés avec vigueur.
Les querelles byzantines étant désormais bannies, nous ouvrons largement notre Parti à tous ceux qui, dans l'esprit évoqué par tous les camarades, y compris Guy Mollet, voudront adhérer aux principes de base énoncés dans la déclaration et dans le manifeste connus de tous les militants.
Nous espérons beaucoup du nouveau Parti Socialiste dans les Hautes-Pyrénées".
La parole est à Souton, de l'Allier.

Souton

Camarades, quelques mots simplement sur la fédération de l'Allier dans laquelle la situation est satisfaisante, dans l'ensemble.
Nous avons créé, en effet, le comité paritaire départemental qui était prévu à l'origine, avec 5 représentants de chaque famille mais, pratiquement, nous avons retrouvé 5 représentants du Parti, 5 représentants de la convention des institutions républicaines, 1 représentant de l'UCRG et 1 représentant de l'UGCS. Il s'agissait d'ailleurs de citoyens que nous avions déjà connus lors de la dernière campagne électorale ainsi que dans le cadre de la FGDS, et nous avons demandé au comité paritaire départemental de créer des comités paritaires par arrondissement.
Ces comités paritaires d'arrondissement ayant eux-mêmes mission de créer des sections du nouveau Parti, dans le plus grand nombre possible de communes.
Nous avons, en effet, adopté la formule des sections aussi nombreuses que possible et, dans la mesure où cela sera possible, nous créerons également des sections dans certaines entreprises, comme par exemple à l'usine Dunlop, à Montluçon.
Cependant, je dois dire que, pour l'instant, nous n'avons pas obtenu de nos partenaires la liste et le nombre de leurs adhérents et, ainsi qu'un camarade le faisait remarquer très justement tout à l'heure, on a l'impression un peu que certains de nos partenaires, et plus particulièrement de la convention des institutions républicaines, ne souhaitent pas nous faire connaître le nombre de leurs adhérents !
A part cela, nous n'avons pas eu de difficultés.
Nous avons eu, bien sûr, quelques petites réflexions et qu'on retrouve en comité paritaire local, notamment lorsqu'un camarade de la convention des institutions républicaines nous a fait la réflexion qu'il ne fallait pas que le nouveau Parti soit la SFIO rénovée !
Je dois dire que nous étions 5 représentants du Parti ; sur les 5, il y en avait 3 de moins de 30 ans, et nous avons mal pris cette réflexion. Nous avons fait remarquer à ce camarade que nous étions conscients, comme lui, de la nécessité

Fondation Jean-Jaurès

d'adapter et d'améliorer notre Parti, et c'est bien la raison pour laquelle nous sommes d'accord pour le nouveau Parti, mais que nous n'avions pas du tout à rougir de notre passé de militants dans le Parti Socialiste SFIO et qu'au contraire nous en étions fiers.
C'est un point qu'il fallait admettre dès le début, sinon aucune discussion n'était possible, et je dois dire que nos camarades conventionnels, à partir de ce moment-là, ont très bien compris dans quel esprit il fallait discuter avec nous.
Malheureusement, nous avons un petit problème qui, celui-ci, je crois, est original. En effet, on a parlé, ce matin, d'anciens députés qui avaient été battus et qui, depuis, venaient semer le trouble dans le nouveau Parti ; nous avons également ce problème mais, malheureusement, le député en question n'est pas un Conventionnel, c'est un membre du Parti ! L'un de nos anciens camarades, en effet, ancien député, non seulement ne se rallie pas au nouveau Parti, mais a pris une attitude qui est peut-être interprétée de façon exagérée, c'est possible, mais qui, en tout cas, a amené certains camarades, peu nombreux heureusement, à ne pas reprendre, cette année, leur carte du Parti.
Je ne dis pas qu'il y a chez nous une scission, mais il y a tout de même là un petit problème qui est gênant pour nous, dans la mesure où nous aurions préféré marcher vers le nouveau Parti tous ensemble, sans avoir à vider d'abord des querelles de famille au sein de la SFIO.
Mais, je le répète, dans l'ensemble tout va bien.
Enfin, tout allait bien, jusqu'ici, avec les Conventionnels et disons que tout a marché encore mieux depuis la semaine dernière où nous avons eu une réunion publique avec Pierre Mauroy. En effet, ce jour-là, nous avons rempli une salle de réunion publique qui n'avait pas été remplie depuis très longtemps, et nous avions disposé, à l'entrée de cette salle, le registre prévu par les directives du Parti, et ce registre, à notre heureuse surprise, a été rempli de nombreux noms de citoyens et de jeunes en particulier, manifestant ainsi leur désir d'adhérer au nouveau Parti.
Il a donc été décidé de tenir très prochainement des réunions constitutives des sections ; une a déjà eu lieu à Moulins, hier soir ; à ces réunions seront convoqués, d'une part les membres des anciennes familles, d'autre part les citoyens qui ont manifesté leur désir d'adhérer au nouveau Parti en faisant figurer leur nom sur le registre.
Cette réunion publique dont je viens de parler a donc été bénéfique et je souhaite que nous puissions en tenir de nombreuses car c'est certainement un mode de recrutement que nous avions eu peut-être le tort de perdre un peu de vue mais qui est extrêmement productif dans la période actuelle ; c'est en tout cas ce qui résulte de notre expérience.
Par contre, ce soir nous aurons le privilège, à Montluçon, d'inaugurer la tournée de François Mitterrand et, là, camarades, très franchement, nous ne pensons pas que ce soit une très bonne chose. Nous avons fait remarquer à nos camarades conventionnels que François Mitterrand, pour des raisons d'ailleurs plus ou moins justes, ne jouissait pas, actuellement, de la faveur de l'opinion publique et que sa venue risquait, dans une certaine mesure, de réduire l'impression

favorable, et combien, qui avait été produite par la réunion de Pierre Mauroy, la semaine dernière. Mais, nos camarades conventionnels sont intervenus dans ce sens auprès de la direction nationale, ils n'ont pas été écoutés et la direction nationale de la convention a maintenu la réunion de François Mitterrand qui aura lieu ce soir, avec également Charles Hernu, avec Jean Dardin et un certain nombre de représentants nationaux de la convention, et c'est là que nous voyons apparaître certaines difficultés qui n'existaient pas là-bas. C'est ainsi que Charles Hernu étant venu pour préparer cette réunion dimanche dernier a fait paraître, à la suite de son passage, une conférence de presse qui est extrêmement gênante pour nous.
Ainsi, à la suite de la venue de Pierre Mauroy, on pouvait lire, dans le journal : le nouveau Parti sera fidèle au Parti Socialiste, sera fidèle au Socialisme, à Jaurès, à Blum, à Marx Dormoy, et, dans le compte rendu de la conférence de Charles Hernu, on lit : "le nouveau Parti Socialiste sera ce que le feront les adhérents et aucun des géniteurs du nouveau Parti n'a vocation à définir ce qu'il sera !" Eh bien, c'est vraiment la contradiction de cette réunion que nous avions faite et nous pensons que des incidents de ce genre sont extrêmement fâcheux et risquent de nous nuire dans l'opinion publique.
Bien sûr, nous n'éviterons pas la venue de Mitterrand ce soir, c'est certain, mais nous avons déjà dit et nous le répéterons aux camarades conventionnels, qui veulent que le Parti Socialiste soit nouveau - et nous aussi, nous le voulons, - et qui nous ont répété très souvent que pour que le Parti Socialiste soit nouveau, il fallait qu'il y ait des hommes nouveaux : "les hommes nouveaux, ma foi, nous sommes d'accord, mais vous avez quelques hommes qui ne sont pas nouveaux et, surtout dans la période présente, il vaudrait peut-être mieux ne pas trop les montrer !"
(Applaudissements)

Le président - En remerciant notre ami Suton, de l'Allier, et avant de donner la parole à Chanal, de la Drôme, voici la position du Vaucluse.
Très rapidement, en style télégraphique, notre ami
Teston nous précise :
1) Dans le Vaucluse, création d'un collectif départemental paritaire : 6 SFIO, 6 Conventionnels.
2) Création de collectifs locaux sur une base paritaire, et restructuration des sections communales ou cantonales.
3) Tenue paritaire du registre et trésorerie paritaire.
4) Congrès constitutif départemental le 13 avril.
5) Cotisation fixée à 25 Fr pour tout le monde, SFIO, CIR, nouveaux adhérents.
6) Organisation de réunion en Avignon avec Pierre Maurois le 21 mars.
7) 50 adhésions nouvelles dans le Vaucluse.
La parole est à Briers, du Calvados.

Briers

Chers camarades, il y a au moins 15 ans que la fédération du Calvados ne s'est

pas manifestée dans une réunion du Parti, et il est tout à fait regrettable que ce soit au moment où cette même fédération va disparaitre, pour devenir autre chose peut-être, qu'elle le fasse, et ce d'autant plus que la situation de notre département est des plus mauvaises.
Dans le Calvados, il n'y a aucun accord entre Conventionnels et représentants de la SFIO. Je peux même dire que le désaccord est total ! Même sur la déclaration de principe, ce qui est surprenant, même sur le manifeste.
Je reprends très rapidement les faits.
Nous avons invité les Conventionnels à un débat avec nous au début de janvier. Ils ont répondu qu'ils voulaient bien, à condition que nous puissions discuter ensemble la déclaration de principe. Nous leur avons objecté avec étonnement qu'une déclaration de principe, cela ne se discute pas ! Du moins pas au niveau où nous étions. Cela se rejette ou cela s'accepte. Ils n'ont rien voulu entendre.
Puis ils ont voulu discuter le manifeste, lorsque celui-ci a été rendu public.
Enfin tout récemment, lors d'une seconde réunion, ils ont refusé d'entreprendre la moindre discussion sur les structures départementales. Ils ont refusé la création d'un collectif départemental. Ils ont refusé de prendre en considération nos légitimes remarques sur le problème des mandats.
J'en aurai fini avec cette suite de désagréments quand j'aurai évoqué le problème des cotisations, bien entendu, la convention refuse les cartes jaunes du nouveau Parti Socialiste. Elle demande dans notre département l'impression d'une nouvelle carte départementale, et la mise en vente de cette carte à 10 Francs, payable en trois fois.
Nous leur avons objecté que chez nous les cotisations variaient de 30 à 120 Fr, cotisation certes assez élevée, mais qui s'explique par le fait que notre petite fédération, avec ses 130 militants, a un journal et une permanence assez spacieuse, et que dans le prix de cette cotisation interviennent bien sur un abonnement très modique à notre journal mensuel, et la somme qu'il faut bien verser pour la location de cette permanence.
Ils accepteraient à la rigueur de payer quelque chose pour le journal, parce qu'ils espèrent bien mettre la main dessus, mais n'entendent absolument pas nous aider à assumer les charges du local.
D'autre part la convention a bien évidemment refusé que soit ventilé à l'échelon national le troisième talon de la carte qui nous a été remise par le Parti. Du même coup, nous en sommes à nous demander si véritablement nous avons en face de nous de futurs partenaires ou au contraire des gens qui veulent tout saborder et faire en sorte qu'il n'y ait aucun accord possible !
L'explication de cette attitude est assez délicate, car elle fait intervenir des questions de personne. Dans notre fédération, nous sommes 130, et les Conventionnels prétendent être plus nombreux que nous. C'est déjà une certaine originalité forte regrettable pour notre part ! Nous n'avons bien entendu aucun moyen de vérifier, et ils n'ont nullement l'intention de nous permettre cette vérification.
Pour nous, nous avons montré notre fichier, il est clair ; nous sommes moins nombreux officiellement, nous le reconnaissons, mais nous voudrions bien que

de leur côté ils aient la même élégance et la même loyauté, ce qui n'est pas le cas.
Je précise enfin qu'il n'y a ni l'UCRG ni l'UGCS, et que dans ces conditions nous ne voyons pas très bien s'il y a possibilité de reprendre les négociations.
A l'heure actuelle, donc, je résume ainsi : pas de collectif départemental ; pas de collectifs locaux, pas de négociations. J'ajoute qu'une telle situation est extrêmement préjudiciable pour la bonne renommée du futur Parti. Certains de nos militants sont découragés. Certains "attendent", comme ils disent, pour payer leur cotisation. Ce n'est pas surprenant, nous sommes en Normandie ! Mais il n'empêche que les gros problèmes demeurent, et nous comptons beaucoup sur l'entrainement des événements nationaux pour nous aider à les résoudre.
Dernière chose : j'ai parlé des questions de personnes.
A la tête de la convention, il y a Mexando. Je m'adresse en particulier aux camarades du Pas-de-Calais : je servis tout à fait curieux de savoir si ce nom n'élut pas chez eux certains souvenirs. Lors des campagnes électorales de 1958 et 1962, il était au Parti Communiste.

Guy Mollet - Pour apporter une précision, notre camarade se trompe un peu. C'est faire trop d'honneur à Mexandeau que de dire qu'il était communiste. Disons tout court que c'est un em... !

Le président - Après cette précision, et avant d'entendre Chanal de la Drôme, Lesueur du Cher, et Quillot du Puy-de-Dôme, voici la position du département de l'Ain :
Dans l'Ain, pas de très grands problèmes. S'il en est, ils semblent exister au sein même de la CIR, notre seul partenaire, où se heurtent des éléments dits "progressistes chrétiens" et ceux traditionnellement de la Gauche laïque. Ces derniers, dont l'élément moteur est constitué par d'anciens Socialistes, y trouvent ce moyen de revenir à la vieille maison sans problème d'amour-propre, et ceux qui ne font plus de patriotisme conventionnel excessif, ont été mis dans notre jeu.
Le collectif paritaire a donc été constitué facilement - dit notre ami -, et nos vues ont été acceptées sans difficulté, en apparence. Nous leur laissons la direction des opérations, ce qui facilite les choses, mais nous sommes, croyez-le bien, très vigilants, et nous pouvons bien augurer d'un renouveau du Socialisme qui se fera autour de la SFIO.
La parole est à notre ami Chanal, de la Drôme.

Chanal

Mes chers camarades, quelques informations rapides sur la Drôme.
Ce fut une très longue marche, bien qu'il n'y ait pas d'UGCS ni d'UCRG. Mais sur le plan conventionnel, nous avions un chef de file, Georges Fillioux.
Dès les premiers contacts, je me rendais parfaitement compte que la convention, en la personne de son chef de file, ne voulait pas adhérer au nouveau Parti

Collection Jean Lacas

Socialiste, et ne voulait pas faire le pas en avant.
Par contre, au niveau des militants de base, il y avait un certain climat de compréhension entre les militants SFIO et les Conventionnels.
Ce qu'il fallait éviter à tout prix dans le département, c'était un éclatement au niveau de Romans dont Fillioux était l'ex député, et où il avait une chance d'aboutir, et le Sud de la Drôme où avec la présence de Maurice Pic, et à Valence la présence de Maurice Vérignam, nous risquions d'avoir dans ce département en quelque sorte deux nouveaux Partis Socialistes.
Après des discussions qui ont été fort longues, depuis 7 heures du soir jusqu'à une ou deux heures du matin, nous arrivions à obtenir de la convention des institutions républicaines qu'elle se prononce pour, oui ou non, faire partie de ce nouveau Parti Socialiste que de toutes manières nous créerions sans eux dans la Drôme.
A ce moment-là, coup de théâtre, Fillioux nous annonce la réunion du Congrès département extraordinaire de la convention et nous reporte une semaine plus tard.
Une semaine plus tard ce Congrès départemental a lieu et j'exige à ce moment-là la parution d'un texte disant ceci :
"A l'unanimité les Conventionnels drômois se prononcent pour le nouveau Parti Socialiste" et la SFIO, après réunion de son bureau fédéral, conformément aux décisions de son Congrès national, décidait bien entendu qu'elle était favorable à la création du nouveau Parti Socialiste. A la suite de quoi nous faisions paraître un manifeste commun appelant tous les républicains et toutes les républicaines de la Drôme non encore engagés à venir rejoindre les rangs du nouveau Parti Socialiste.
Je vous ferai grâce des discussions qui ont eu lieu à la suite de ce manifeste et je peux vous dire que nous parvenions heureusement, le 17 février, à mettre en place un collectif départemental groupant 9 SFIO, 9 Conventionnels, à la suite de quoi nous pouvions également mettre en place des collectifs locaux.
Le problème des cartes aussi est très important. D'emblée on nous propose 2 Fr, ensuite 5 Fr. Ne lâchant pas, j'exige 25 Fr. C'est une véritable discussion de marchands de tapis : 25 Fr c'est trop cher pour de nouveaux adhérents...
Je maintiens cette position de 25 Fr et, en définitive, ils acceptent 10 Fr à prendre immédiatement, les 15 Fr venant par la suite.
Autre coup de théâtre, "nous n'acceptons pas la carte présentée par la SFIO car nous, Conventionnels, nous avons une carte".
Et en effet, conformément à ce qu'a dit ce matin un camarade d'un autre département, Georges Fillioux me présente une carte avec un seul talon.
Fallait-il choisir entre la SFIO et la convention ? Point de discussion. En définitive, nous nous arrêtons sur une carte départementale, mais j'exige les trois volets, de manière à ce que le département et le plan national aient quand même la possibilité de contrôler les effectifs et, dans le titre, j'arrive à faire admettre "nouveau Parti Socialiste 1969" simplement, au-dessous "fédération de la Drôme".
Voilà par conséquent le climat dans lequel nous travaillons.

Fondation Jean Jaurès

Mais il ne faut pas être pessimiste. Personnellement je suis très optimiste malgré tout car nous faisons de nouveaux adhérents au niveau des collectifs de base que nous avons su monter dans chaque canton et nous espérons que, soit à Valence, Il semble que la personnalité du chef des Conventionnels se fasse souple lorsque nous-mêmes nous faisons très durs, nous lui donnons l'impression que sans nous il ne serait pas désigné à de futures compétitions électorales et il peut se faire assez dur à Paris, lorsqu'il a obtenu une certaine satisfaction sur le plan départemental.
C'est l'opinion que j'ai et c'est l'opinion que nous avons. Malgré cela nous espérons que nous parviendrons définitivement à créer dans un climat de compréhension et de confiance, surtout vis-à-vis des nouveaux adhérents, ce nouveau Parti.
Reste le problème du Congrès départemental. Il a été plus ou moins abordé, nous n'avons pas une réponse affirmative ou négative, c'est à dire une réponse absolue de la part des Conventionnels mais, croyez-le bien, sur ce point nous n'admettrons pas la multiplicité de Congrès départementaux au niveau de différentes villes importantes du département comme ils le souhaitent.
(Applaudissements)

Le président - Après Chanal de la Drôme, la parole est à Lesueur du Cher.

Lesueur

Dans la fédération du Cher, l'effectif se répartit comme suit :
- 234 membres du Parti,
- 23 Conventionnels.

L'UGCS et l'UCRG sont absentes.
Le collectif provisoire, composé de 6 Socialistes SFIO et 6 Conventionnels, a pu établir sans trop de difficultés le calendrier des réunions constitutives des sections. L'une d'entre elles a déjà eu lieu, au cours de laquelle plusieurs jeunes ont donné leur adhésion.
Cependant plusieurs problèmes se posent.
En premier lieu les Conventionnels ne reconnaissent pas la carte du nouveau Parti éditée par la SFIO et on nous oppose la carte dont vient de nous parler notre camarade Chanal.
Deuxième problème, les modalités d'organisation du Congrès constitutif n'ont pas encore fait l'objet d'un accord, les Conventionnels exigent la réunion d'une assemblée départementale ouverte à tous les adhérents, ce à quoi nous leur opposons la notion de Congrès, bien sûr, ou siégeraient les délégués dûment mandatés par leurs sections.
Troisième problème, la CIR nous assaille de propositions politiques saugrenues telles que celle-là : constitution d'un comité d'action pour le non au référendum, auquel participerait le Parti Communiste et le PSU, qui par ailleurs demande de voter blanc.
Nous leur opposons bien sûr un refus catégorique.
Quatrième problème, la présence de Charles Hernu dans un département voisin,

Fondation Jean Jaurès

celui de l'Indre, l'amène à bouleverser le calendrier des réunions prévues par le collectif départemental, en organisant, sans que nous ayons été consultés, des réunions d'information aussi confuses dans leur objectif que dans leur organisation.
Cela semble manifester la volonté qu'a Charles Hernu de mettre la main, si l'on peut dire, sur l'ensemble de la région centre.
D'ailleurs la convention des institutions républicaines a constitué un Conseil régional du centre auquel on nous a évidemment demandé de participer, ce à quoi nous avons opposé un refus étant donné qu'on ne peut pas, d'une part s'opposer à la régionalisation telle qu'elle est proposée dans son découpage, et d'autre part la suivre quant à la structure.
En conclusion la convention manifeste une volonté évidente de retarder les choses au maximum.
(Applaudissements)

Le président - Merci cher camarade.
La parole est au camarade Quillot, du Puy-de-Dôme.

Quillot

Camarades, je n'avais pas l'intention de prendre la parole, mais je voudrais rappeler, puisque nous sommes ici entre Secrétaires fédéraux, que le Secrétariat général a bien voulu, à deux reprises, adresser une circulaire à chacun d'entre vous, vous demandant de me communiquer, pour un ouvrage que je fais sur l'histoire du Parti et qui paraîtra ultérieurement chez Paillard, des renseignements sur les camarades socialistes dans la résistance.
Je dois remercier les 25 fédérations qui m'ont répondu, mais je dois dire qu'il en manque 65, ce qui me gêne considérablement parce que, ou bien j'aurai des trous regrettables, si je puis dire, et ensuite certains camarades me reprocheront peut-être d'avoir tu l'activité de tel ou tel.
Je me permets donc d'adresser un pressant appel à chacun de ceux qui n'ont pas encore fait ce petit travail, pour qu'ils me le fassent parvenir dans les plus brefs délais, disons au maximum dans un mois, parce que je vais être obligé de me mettre au travail sur cette partie.
Voilà ce que j'avais à vous dire.
Puisque je suis à la tribune, j'en profite pour vous donner quelques nouvelles du Puy-de-Dôme.
Le collectif a été créé le 15 janvier. Nous avions 1 530 adhérents, c'est à dire 1 530 feuillets, malheureusement pas toujours à 12 timbres, si bien que nous étions aux alentours de 1 000 ou 1 100 adhérents à 12 timbres.
Que sont nos partenaires ?
Des Conventionnels, assez peu nombreux, un club Savary implanté à Clermont-Ferrand et à Riom et des Radicaux.
Je dois dire que nous avons eu la chance d'obtenir que les Radicaux fassent avec nous la campagne d'information et de recrutement, ce qui entraîne quand même quelques éléments.

Fondation Jean-Jaurès

Actuellement nous avons eu aussi une demande d'horizon 72, dont on a parlé tout à l'heure. Je ne sais pas combien ils sont mais ils ont l'air de s'intéresser à la question.
Au total donc, vraisemblablement une centaine d'adhérents venus de l'extérieur.
Pour l'instant nous avons déclenché une vaste campagne d'information et de propagande à laquelle participent un représentant de chaque groupe et, systématiquement, un représentant des jeunes, entre 20 et 25 ans, pour préciser. Et ce représentant des jeunes, d'où qu'il vienne, est absolument présent dans chacune des réunions, ce qui a d'ailleurs, je le crois, des effets assez heureux.
Tout cela fait 4 à 5 orateurs à chaque fois, mais cela signifie environ 30 à 40 camarades sur le pont, si je puis dire, en permanence.
Nous aurons fait, dans quelques jours, 50 réunions de ce genre, avec constitution de sections nouvelles, 7 sections nouvelles, absolument nouvelles, c'est à dire par des recréations.
Les cartes, nous les avons fixées à 20 Fr minimum, c'est à dire qu'il y a ceux qui paient en ville, comme nous payons, la cotisation totale, mais vous savez que dans les campagnes il est souvent difficile de placer les cartes à un certain tarif.
Je dois dire qu'il y a quelques années, un Secrétaire fédéral qui me précédait faisait du dumping et plaçait lui aussi des cartes à 5 Fr, il y a de cela six ou sept ans, puis on est passé à 10 Fr, l'an dernier à 15 et on arrive à 20 Fr. Evidemment on n'est pas encore à 25 partout, cela posera des petits problèmes dans le règlement de la trésorerie, ce qui veut dire que nous verrons diminuer notre coefficient de participation, d'ailleurs comme dans le passé.
Adhérents nouveaux : environ, disons sur ces 50 réunions, c'est à dire correspondant à à peu près 800 adhérents de notre fédération ancienne, 150 adhérents nouveaux, je veux dire des gens qui n'adhéraient jusqu'ici à rien, en particulier dans des milieux enseignants, instituteurs, dans des milieux jeunes, que nous touchions difficilement jusqu'ici.
Je dirai que ce qui me paraît le plus satisfaisant dans cette expérience, c'est le climat dans lequel elle se déroule, c'est à dire que nous avons obtenu la participation de nos élus y compris des conseillers généraux - ce qui n'est pas facile, généralement ils ne sont socialistes que le jour de la candidature - mais nous avons eu la chance de les avoir cette fois-ci, exceptionnellement, dans les réunions que nous faisons dans chaque canton.
J'ajoute que ce qui est satisfaisant aussi, c'est le climat que nous trouvons parmi les jeunes qui se sont donnés absolument à corps perdu dans cette entreprise.
J'espère donc qu'au total nous pourrons gagner 300 adhérents environ, peut-être 400, je ne peux pas le fixer.
Enfin, dernier point, nous aurons évidemment un Congrès basé sur des mandats, il est impensable, dans une fédération à 80 sections à peu près, qu'il en aille autrement, ne serait-ce qu'à cause des distances et à cause de la démocratie, comme on vous l'a rappelé.
Telles sont les informations qui nous concernent.
(Applaudissements)

Le président

Je remercie notre ami Quilliot.
Voici quelques autres précisions sur la Vienne, en style extrêmement télégraphique.
Dans la Vienne, pas de place à prendre. Même faiblesse.
SFIO : 120, CIR : 120. Pas de club.
Collectif départemental en place, 5 plus 5.
Relations amicales, même lorsque les discussions sont serrées.
Formation de collectifs locaux.
En gros, résultats décevants, sur le plan des adhésions nouvelles.
Voici maintenant la position de la Loire-Atlantique :
La fédération départementale de la FGDS avait permis de mettre en place une organisation solide qui a fait ses preuves, tant à Nantes qu'à Saint-Nazaire, dans les milieux universitaires, que dans les rangs des travailleurs, en mai 1968.
La création du nouveau Parti, en Loire-Atlantique, a été basée sur le comité exécutif et le bureau départemental de la FGDS qui a assuré la continuité de son action dans le comité paritaire.
Tout ceci s'est déroulé sans incidents notables, nos partenaires ayant accepté à l'unanimité les modalités de constitution du nouveau Parti, suivant ainsi les instructions de nos instances nationales propres.
Malgré la position qui s'était dégagée, majoritaire en Loire-Atlantique, sur les motions défendues au Congrès national par Georges Quilliot, Notebard, etc., la fédération SFIO, a donné l'exemple de la discipline.
Les sections locales du nouveau Parti sont donc mises en place depuis plusieurs jours, au cours de réunions constitutives où de nouveaux adhérents viennent s'inscrire.
Le rapport des forces politiques donne une proportion de cinq à six fois supérieure en faveur des militants SFIO comparativement aux effectifs déclarés de la convention.
Aucun problème avec l'UGCS dont une seule section existait à Nantes, composée presque exclusivement d'ingénieurs, professeurs et étudiants.
Aucun UCRG, mais des propositions d'adhésion de certains membres du mouvement horizon 72, pour la plupart militants catholiques.
D'ores et déjà les nouvelles adhésions individuelles sont nombreuses et dépassent même le nombre total des effectifs déclarés de la CIR.
Nous appliquons strictement les instructions qui ont été données par le Parti en matière de cotisation et avons pris toutes précautions, dans le domaine financier, pour préserver l'avenir.
Conclusion, nous restons vigilants mais nous sommes optimistes, déterminés à aboutir à la formation de la fédération du nouveau Parti en Loire-Atlantique.
Y a-t-il encore d'autres orateurs ?
Voici encore une position, je donne la parole à notre ami Vincent, de la Loire.

Fondation Jean Jaurès

Vincent

Notre fédération est petite, bien sûr, et disons que depuis pas mal d'années elle va plutôt en déclinant qu'en montant. Cependant nous avions mis notre espoir dans la FGDS et tout de suite s'était créé dans le département un collectif rassemblant les CIR et les Radicaux, tant et si bien qu'au début de 1968 nous avions pris en commun, et en accord total, la décision de nous présenter sur le plan départemental en une organisation unique, c'est à dire que nous avions déjà à cette époque réalisé la fusion.

C'est pourquoi, après être restés silencieux pendant l'automne, c'était la période de discussion au niveau national, nous nous sommes retrouvés facilement en janvier dernier pour constituer le collectif départemental et pour la mise en place du nouveau Parti.

Estimons que l'on a reconduit à peu près purement et simplement le collectif ancien de la FGDS, auquel sont venus s'ajouter des adhérents nouveaux, parce qu'en effet, au cours de l'année 1968, nous avions recueilli une centaine d'adhésions directes à la FGDS. Nous avons bien récolté quelques SFIO, tout au plus pour remplacer ceux qui nous avaient quittés, soit par décès - parce que la moyenne d'âge est assez élevée chez nous - soit, non pas par refus catégorique mais par oubli de payer les cotisations.

Nous avons donc mis en place ce collectif le 25 janvier.

Trois Commissions ont été créées :

- une Commission d'organisation, pour faire l'étude des structures départementales,
- une Commission de propagande et de recrutement,
- une Commission politique qui s'est saisi des principes du nouveau Parti et du manifeste, d'ailleurs immédiatement adoptés.

Ces Commissions ont travaillé au cours du mois de février et nous devons nous retrouver mardi prochain pour faire le point et examiner le programme de travail proposé.

A cet effet, nous avons fait imprimer le manifeste en 5 000 exemplaires, auquel nous avons joint un petit faire-part ainsi rédigé :

"Nous avons la joie de vous annoncer la naissance prochaine du Parti Socialiste" et, de l'autre côté :

"Sa vie seule, son efficacité, son rayonnement, dépendent de vous et de votre action, qui seule peut lui donner la force d'instaurer en France un Socialisme à l'échelle humaine".

Nous sommes en train de diffuser ces deux documents.

Cette diffusion n'a pas un caractère public, mais disons qu'elle est assurée par les militants de l'une et de l'autre famille et par les adhérents directs, autour d'eux, auprès des gens dont ils connaissent les sympathies à l'égard du Socialisme et à l'égard de notre action.

Nous les convions tous à une réunion pour fin mars, mais d'ores et déjà, à travers cette diffusion, nous sentons qu'il y aura des adhésions nouvelles assez nombreuses.

En ce qui concerne le taux de la cotisation, nous nous sommes mis d'accord

Fondation Jean Jaurès

pour que, pour l'instant, nous demandions à titre de provision la somme de 10 Fr aux nouveaux adhérents.
Aucune carte n'est encore mise en place et cette décision sera prise mardi prochain ; sur ce plan il ne semble pas y avoir de difficulté, c'est la nouvelle carte du Parti qui sera retenue par tous.
Voilà où nous en sommes dans le département de la Loire.
(Applaudissements)

Le président - Merci cher camarade.
La parole est à Guy Mollet.
(Applaudissements)

Guy Mollet

Camarades, j'ai eu l'impression, d'après les interventions que nous avons entendues - je pense que c'est une impression assez partagée - que le bulletin de santé à la base, dans les fédérations, est plutôt bon. Il y a bien sûr un certain nombre de cas précis, j'en ai pris la liste, où on en est à la rupture, mais la liste n'est pas longue. Il y a quelques autres cas où les difficultés sont difficiles à surmonter, mais dans l'immense majorité des cas, où bien l'accord est déjà fait, ou bien on est en passe de le faire.
Si je fais cette constatation, c'est pour en tirer tout de suite une conclusion : lorsqu'il y a des difficultés à ce qu'on appelle le sommet, cela ne correspond donc pas à la volonté de la base. Il est clair que là où la convention se refuse à accepter ce que les autres familles ont accepté - et qui ne sont pas, je tiens beaucoup à insister, les décisions de la SFIO, c'est un argument qu'ils utilisent sans cesse, mais ce sont les propositions que la SFIO a faites en janvier, après notre Congrès de décembre, qui tenaient compte de l'accord préalable établi, y compris avec la CIR, puisque tout cela porte sur les points sur lesquels ils avaient donné leur accord ; il y avait deux points sur lesquels ils ne l'avaient pas donné, disant le reste ne compte plus, c'est tout ou rien, et ils ont remis en cause les points sur lesquels l'accord était fait, autrement dit, quand il y a des difficultés à la base, et plusieurs l'ont indiqué, cela va bien, et tout à coup cela va moins bien, c'est que ces difficultés sont suggérées par le sommet.
En réalité, les militants de la base de la CIR comptent, pour une partie, ceux qui ne viendront jamais. J'ai entendu parler du problème de Gaud, il n'y a pas de problème pour Gaud, il a décidé, il l'a dit en clair, qu'il n'adhérerait jamais au Parti, mais il veut être au Congrès national. Il veut trouver un moyen, soit en payant une cotisation de rien du tout et en se faisant déléguer dans une assemblée à mains levées, de venir au Congrès national pour y faire un esclandre et partir en claquant la porte.
Il y a quelques cas comme cela, mais ils ne sont pas tellement nombreux. A mon avis l'immense majorité des militants de la base de la CIR sont à peu près dans tous les départements décidés à entrer dans le nouveau Parti.
C'est donc du sommet que viennent les difficultés, les exemples que je viens de citer, celui de Gaud, et les camarades en ont cité d'autres, sont clairs.

Fondation Jean Jaurès

J'ai appris avec beaucoup de plaisir que cela allait moins mal dans la Drôme et que Fillioux commence à comprendre l'intérêt du nouveau Parti et peut-être aussi son intérêt personnel.
Or je m'excuse, mais c'est, sur le plan national, un de ceux qui inlassablement suscitent les difficultés.
J'ai entendu, mais j'y reviendrai, notre camarade de l'Indre nous expliquer que tout allait bien avec Hernu. Bravo pour l'Indre, mais ce n'est pas vrai pour les départements voisins et ce n'est pas vrai sur le plan national et, que dis-je, ce n'est pas vrai dans toutes les interventions dont la presse nationale rend compte régulièrement de la part d'Hernu.
On nous a dit que cela n'allait pas mal dans le Pas-de-Calais, cela va mieux, à peu près tous les adhérents de la CIR, dans le Pas-de-Calais, sont d'ores et déjà au nouveau Parti, mais ils avaient, sur le plan national, un représentant dans le bureau national, qui est un des plus gênant, un de ceux qui donnent le plus de difficultés.
C'est la même chose pour nos camarades du Nord où sur le plan local, il n'y a pas trop de difficultés, où le représentant national était inlassablement un de ceux qui faisaient le plus de difficultés.
Et, malheureusement, nous avons cela partout.
Il faut tout de même qu'on sache en tirer des conclusions et qu'on ne permette pas que cela dure.
J'ai donc pris un certain nombre d'arguments de camarades qui ont posé des problèmes, auxquels je souhaite avoir répondu.
Mais, il y a deux cas, celui des Deux-Sèvres et celui de l'Indre - j'espère que nos camarades sont encore là au sujet desquels j'indique tout de suite è ces camarades qu'ils sont en train de perdre la partie, ils sont en train de se laisser flouer.
C'est ainsi que lorsque j'entends dire que, dans les Deux-Sèvres, nos camarades ont accepté la suppression d'un Congrès départemental et la substitution à ce Congrès départemental d'une assemblée, je réponds qu'ils ont perdu !
Je connais bien les Deux-Sèvres, j'y suis allé un certain nombre de fois ; c'est le prototype du département où...

Le représentant des Deux-Sèvres - Tu permets...

Guy Mollet - Oui, attendez...

Le représentant des Deux-Sèvres

Je voudrais répondre d'un mot.
En ce qui concerne les Deux-Sèvres, je dis que ce n'est pas vrai que nous ayons perdu parce que, enfin, ce n'est pas la première fois que, dans les Deux-Sèvres, se pose un problème avec les Conventionnels et nous avons connu justement un certain nombre, disons d'inquiétudes, au bureau national et au Comité directeur, au moment des élections de 1967 et 1968, mais je ne pense pas que nos camarades du Bureau et que nos camarades Cazelles et Guy Mollet aient pu dire

Coll. Fondation Jean-Jaurès

qu'à ce moment-là nous nous soyons laissé manger, n'est-ce pas !
Si nous avons accepté ceci, c'est tout simplement dans le souci de ne pas être intransigeants et de montrer que nous sommes les plus forts.
Maintenant, je dis aussi au bureau directeur que je veux bien faire mon autocritique devant un commissaire enquêteur qui peut venir lundi à Niort, où je réunis le bureau fédéral et tous les secrétaires de section, et il pourra faire son enquête sur la position que nous avons prise.
Il m'est difficile, maintenant, de revenir en arrière et sur ce que nous avons déjà accepté, mais si je dois subir un blâme de la part du Bureau, je demande que, d'abord il y ait une enquête, et je souhaite qu'elle soit faite dès lundi, par un membre du Comité directeur, je ne peux pas faire autrement !

Guy Mollet

Je n'ai rien dit de semblable ! Je ne parle pas de blâme, d'autant plus que les membres du Comité directeur de la SFIO et le Bureau de la SFIO ne vont pas avoir longtemps à exercer ce genre d'exercice, ce sont les membres du nouveau Parti qui auront à le faire.
Je veux simplement, parce que je n'ai retenu que deux cas, dire à nos camarades qu'ils donnent le plus mauvais exemple qui puisse être donné.
C'est facile de dire : "Nous sommes les plus forts"! Nous n'oserions pas dire cela dans le Nord et le Pas-de-Calais, ni dans les Bouches-du-Rhône et dans quelques autres coins où nous sommes les plus forts et où, en conséquence, on peut régler les problèmes ! On verra d'ailleurs à la sortie si vous êtes les plus forts !
Ce que je dis simplement, c'est que vous nous avez dit que vous veniez d'avoir une réunion des secrétaires de section, cela veut donc dire qu'il y a des sections, mais ce ne vont pas être les délégués de sections qui vont venir à votre assemblée, cela va être une foire où, après des discours, vous allez voter !
C'est un exemple que le représentant de la CIR à son bureau national ne va pas manquer de présenter en disant que "quand ils sont fermes, ils gagnent", et cela, on va l'opposer aux camarades, dans d'autres coins où les risques sont plus grands, si vous, vous êtes forts !
Moi, je ne comprends pas car, ce que vous faites aujourd'hui avec la CIR, c'est une incitation à ce que d'autres le fassent demain, à l'intérieur du nouveau Parti, et ce n'est pas un blâme - je ne suis pas habilité à en donner à qui que ce soit - mais il s'agit d'un regret car si vous faisiez preuve de fermeté, vous pourriez remonter la pente et emporter la décision.
Même remarque à nos camarades de l'Indre car, chaque fois, on nous dit qu'il s'agit d'un ami personnel de Mitterrand, avec lequel vos relations sont bonnes et Hernu a entraîné nos camarades de l'Indre exactement dans les mêmes conditions car c'est aussi un camarade personnel de Mitterrand - enfin je l'espère pour Mitterrand - et le fait est que voilà un certain nombre d'exemples qui, s'ils font tache d'huile, nous mettent en contradiction avec les décisions librement et démocratiquement établies dans un Congrès, et j'ai le devoir de vous dire que ce n'est pas bon.

Fondation Jean Jaurès

Il eut mieux valu l'éviter.
Notre camarade de l'Indre a dû souffrir, j'en suis convaincu, de ce que disait, après lui, Souton, au nom d'une fédération voisine, dans laquelle on a essayé de transposer, avec Hernu, ce que Hernu a réussi à vous faire avaler dans l'Indre.
Il y a un autre problème : j'ai entendu parler - et ce n'est pas pour sanctionner ou blâmer, c'est pour vous mettre en garde, - j'ai entendu parler de cotisations, d'adhésions provisoires à 500 Fr pour des sympathisants... des sympathisants... j'ai bien entendu cela, n'est-ce pas ?... Des sympathisants à 500 francs, et des adhérents à 1 500 Fr.
Après quoi, il y a une assemblée départementale. Les sympathisants y sont ou n'y sont pas ?

Le représentant de l'Indre - Non, on a envisagé que l'ensemble des sympathisants puisse assister au débat mais ne pas prendre part au vote.

Guy Mollet - Ne croyez-vous pas qu'il serait plus simple de prendre les décisions du Parti qui vous ont été transmises, à savoir que vous pouvez toujours avoir comme présents dans une enceinte les membres du Parti, - et cela vaut pour vous, mes camarades des Deux-Sèvres ! - avoir une assemblée où tout le monde est là. Dans les petits départements, il n'y a pas tellement d'adhérents, hélas, que tout le monde ne puisse venir !... Mais où ne soient autorisés à voter que ceux qui représentent des sections ayant préalablement délibéré et en fonction du nombre d'adhérents de ces sections.
Est-ce que ce n'est pas possible, cela, comme solution transactionnelle, ou est-ce que, vraiment, vous en êtes déjà à avoir accepté l'idée que tous ceux qu'on va amener là vont voter, et seulement ceux-là ?
Alors, il ne faut pas être ouvrier agricole, chez vous, il ne faut pas être ouvrier pour pouvoir se déplacer, le jour où vous aurez à choisir, ou alors il faut être motorisé, il faut avoir la possibilité de faire ce déplacement au chef-lieu départemental.
Mais, mes camarades, c'est très grave, car c'est la condamnation des principes mêmes démocratiques qui sont à la base du Parti Socialiste !

Le représentant de l'Indre - Quand tu dis : "délibéré" dans les sections, délibéré sur quoi ?

Guy Mollet - Eh bien, tu me fais anticiper, je m'excuse, mais si vous aviez étudié la circulaire qui vous a été envoyée, vous auriez vu qu'il est bien dit qu'à partir d'une certaine date, vous recevrez, comme c'était vrai, dans la SFIO d'hier et d'aujourd'hui encore, vous recevrez des propositions, des textes de motion sur les problèmes politiques, des propositions sur les structures ; nos partenaires auront le droit d'envoyer des propositions différentes et des camarades appartenant aujourd'hui à la SFIO, à côté de camarades appartenant à toute autre famille, ou de camarades qui n'appartiennent à aucune famille, auront le droit de signer ensemble des textes, et sur ces textes, ce que nous vous demandons, c'est

Cen Fondation Jean-Jaurès

que ce ne soit pas dans une foire, dans des états généraux départementaux qu'il en soit discuté, avec la présence de deux ou trois orateurs à plus ou moins grand talent, mais que dans chaque section, et puis que, dans chaque section on compte ceux qui se sont prononcés pour tel texte ou pour tel autre et on envoie au Congrès départemental des délégués avec autant de mandats que les présents ayant voté auront déterminé, mais proportionnels au nombre de membres de la section.
C'est cela, un Congrès, autrement, je m'excuse, mais vous avez perdu d'avance...

Le représentant de l'Indre - La chose sera rattrapée.

Guy Mollet - Je vous remercie, c'est une très bonne nouvelle et je voudrais que, pour les Deux-Sèvres aussi la chose puisse être rattrapée.
Dans l'Indre-et-Loire... oh ! Ce n'est pas grave, ce n'est rien, mais je veux lui donner satisfaction, au camarade de l'Indre et Loire qui nous a dit, gentiment : "Envoyez une invitation aux responsables nationaux à ne pas polémiquer !"
Je voudrais qu'il se rende compte que, depuis le Congrès de décembre, il n'y a eu aucune polémique de la part des responsables de la SFIO, aucune, jusqu'à mardi dernier. Mardi dernier, j'ai cru nécessaire de mettre au point un certain nombre de choses, parce qu'il y a des heures où cela devient fatiguant de lire dans tous les journaux de province ce que plusieurs d'entre vous ont rapporté, de lire toujours sous la plume des mêmes, que c'est tout juste si nous sommes socialistes ! Il est fatiguant d'entendre dire que ce parti est un parti de vieillards et qu'un certain nombre de chevaux de retour, ayant déjà passé par toutes les formations politiques prétendent venir nous donner ce genre de leçon ! Il faut, quelquefois, rarement mais tout de même quelquefois, leur dire que nous ne sommes pas du tout susceptibles d'encaisser ce genre de chose ! Il ne faut quand même pas, sous prétexte de ne pas polémiquer que nous laissions inlassablement salir le Parti Socialiste SFIO dans ce qu'il a fait hier, par des gens qui ne sont pas qualifiés pour le faire !
Dans la Mayenne, on m'a posé une question que j'ai entendue dans plusieurs autres interventions : Quid d'objectif 1972 ?
Mais, camarades, "objectif 1972", si cela a, comme responsable national, Buron, et qu'à cause de cela, il pose à des amis de la Mayenne, et à d'autres, un problème, du fait des antécédents politiques de Buron, parce que MRP hier, je veux dire que tous ceux qui lisent les textes "d'objectif 1972," sont dans l'obligation de se rendre compte que ces textes sont, du point de vue socialiste, absolument impeccables, que les prises de position de cet organisme correspondent très exactement à ce que, nous, à la SFIO, et même, j'en suis sûr, chez les voisins, nous affirmons.
J'ajoute que cet organisme, sur le plan national, a eu le courage d'inviter ses adhérents individuellement à adhérer au nouveau Parti.
J'ai entendu parler d'appartenances antérieures, de gens qui, un jour, furent communistes, de gens qui, un jour, nous quittèrent pour aller au PSA, ou au

PSU... Ce n'est pas autrement qu'on pourra enrichir le nouveau Parti.
Enfin, il en est du Parti Socialiste comme de tout, les Socialistes, ça se recrute chez ceux qui, la veille, ne l'étaient pas encore, c'est comme les militaires, ça se recrute dans le civil ! C'est une conception très conservatrice que de penser qu'on ne peut accepter au Parti Socialiste que ceux qui l'étaient la veille.
Dans l'Isère, un camarade nous a dit que la volonté était de remettre, au Congrès départemental, la déclaration de principe et le programme fondamental. Je voudrais dire qu'il y a là deux idées totalement distinctes. Il ne peut pas être question de remettre en cause la déclaration de principe et la raison en est simple : quand la SFIO a décidé dans ses Congrès, quelquefois douloureusement, qu'elle voulait entrer dans le nouveau Parti et, par là même, aboutir à sa dissolution, elle y a mis une condition sine qua non, c'est qu'elle n'entrerait dans ce nouveau Parti que s'il était spécifiquement socialiste.
Elle n'a mis qu'une condition, une condition sur les principes et vous vous imaginez que, demain, il soit possible de toucher à ces principes ?
Ils seraient nombreux, alors, les membres de la SFIO qui diraient que ne sont plus respectés les principes du départ et n'accepteraient plus de faire partie du Parti en question !
Or, écoutez bien : UGCS et UCRG ont accepté ces principes, je l'ai dit au début de cette journée mais il y avait peut-être des camarades qui n'étaient pas encore arrivés, alors je le répète : la convention des institutions républicaines a refusé son accord sur toutes les dispositions transitoires mais a sollicité de participer à la rédaction de la déclaration de principe, c'est le citoyen Joxe qui les représentait et dont l'apport a été valable. Autrement dit, la CIR a accepté la déclaration de principe. Cette déclaration est devenue la base même de l'adhésion de tous et il est intolérable qu'un camarade puisse accepter qu'elle soit remise en cause.
Par contre, programme fondamental, et je croyais l'avoir dit, c'est un des sujets qui sera soumis à la décision du Congrès. Autrement dit, chacun a, là-dessus, liberté totale, chacun peut apporter des suggestions originales pour le programme fondamental.
Je veux faire part encore de 2 observations. La première, c'est que j'ai souvent entendu des camarades citer des chiffres de leurs départements : SFIO, tant, UCRG, tant, UGCS, tant, et c'était toujours modeste pour les deux derniers. Mais, il s'agit d'organismes qui, sur le plan national, n'ont jamais prétendu être plus nombreux que nous et, ce faisant, s'il y avait, dans cette salle, quelqu'un qui fasse rapidement du calcul mental, ce serait dramatique, car la CIR ne ferait pas beaucoup de monde, d'après les seuls chiffres que les uns et les autres, vous avez donnés, et cela ne justifierait pas le chahut qu'ils nous font sur le plan national.
Cela justifierait, par contre, facilement, très facilement, l'impression que j'ai eue, et que beaucoup ont dit ici, qu'ils ne veulent absolument pas, en renvoyant des talons, que l'on sache un jour combien ils étaient et qu'on puisse faire une comptabilité.
Deuxième impression, c'est que dans beaucoup de coins où cela n'allait pas bien

au début, cela va mieux.
Je vais vous dire ma conviction, camarades, c'est qu'à partir de l'instant où, sur le plan local ou départemental, on commence à être ferme et à dire : "Il y en a assez, nous, nous faisons ; le nouveau Parti..." c'est drôle, mais cela s'assouplit beaucoup à la base. Dès l'instant où l'on dit : "On y va, avec tous ceux, sans exception, qui veulent être du nouveau Parti", ils viennent.
C'est donc, à mon avis, un encouragement à faire preuve maintenant de fermeté partout.
En dernière question, un camarade - et c'est très valable - a dit qu'il serait bon qu'on fasse campagne ensemble pour le non au référendum.
Mais, camarades, cela va dépendre de vous, sur le plan local et sur le plan départemental car ma conviction, après tous les coups de téléphone et les lettres que je reçois de tout le pays, c'est que c'est nous qui allons être les animateurs de cette action, que dis-je, c'est nous qui le sommes, il n'y a que nous qui avons lancé la campagne sur le non, il n'y a que nous qui nous sommes battus, il y a deux jours encore, à l'assemblée des maires, c'est nous qui avons mené la bataille et si nous l'avons fait d'une manière qui a porté, y compris dans l'opinion publique, c'est parce que nous en avions les moyens, ce qui n'est pas le cas encore de l'UGCS et de l'UCRG dont les moyens n'auront toute leur ampleur que lorsqu'ils seront avec le nouveau Parti.
Quant à la convention, il n'y a pas tellement longtemps que ses membres se sont mis d'accord entre eux et nous avons vu dans les journaux des déclarations de certains membres de la CIR qui étaient beaucoup plus proches de celles des membres du PSU que des nôtres.
Alors, nous allons, avec ceux qui nous ont donné leur accord, UGCS et UCRG, très vite, dès la semaine prochaine, prendre les contacts nécessaires pour harmoniser notre campagne, exactement pour les associer à la nôtre. Avec la CIR, il en va différemment.
Quels sont les vrais problèmes, d'après moi ?
Les vrais problèmes, c'est d'abord que les camarades du Parti se rendent bien compte de ce qu'est un collectif et j'ai eu l'impression parfois - je souhaite me tromper - encore aujourd'hui, d'une sorte de méprise.
Les collectifs, mes camarades, c'est essentiellement provisoire. Ce sont uniquement des organismes que nous avons voulu paritaires, justement pour en montrer le caractère précaire, le caractère provisoire, qui doivent disparaître immédiatement dès que sera créé l'organisme démocratique qui doit les remplacer.
Un collectif local à parité, cela disparaît le jour où il y a une section. Ce qu'il faut c'est que le bureau de section fasse la place normale, celle qu'ils méritent, aux nouveaux membres ou aux membres des familles voisines de la nôtre, et démocratiquement désignés, mais un collectif ce n'est pas quelque chose de durable et, dès qu'on aura les bureaux départementaux, les collectifs disparaîtront, ou ce serait vraiment la plus curieuse des conceptions que celle qui consisterait à dire qu'an se condamne à perpétuité à des collectifs paritaires entre les membres d'une organisation qui comptait encore 83 000 membres au 31

décembre dernier et les membres d'organisations dont on peut penser qu'elles ne groupent pas tellement de monde !
Non, collectif, c'est du provisoire.
Problème des cartes.
Je comprends bien que des camarades aient arrangé leur situation locale en créant des cartes, mais je demande à ces camarades de réfléchir à ce qu'ils ne sont pas seuls et à ce que le problème va se passer sur le plan national.
Si vous imprimez des cartes départementales, comment empêcherez-vous la CIR d'en imprimer aussi ? Et comment ferez-vous alors, le jour du Congrès national, le partage entre celles des organisations départementales, les membres représentatifs et les autres ?
Nos amis des Landes ont trouvé une réponse astucieuse Avec beaucoup d'humour, le copain est venu nous expliquer, et ce n'est pas en contradiction avec tout ce que nous demandons, qu'ils en avaient fait 3 !
Je ne dis pas que c'est un exemple à suivre, mais l'essentiel est que tous les adhérents des Landes auront tous la carte jaune qui est absolument nécessaire et il faut qu'il en soit fait de même partout.
Le taux des cotisations.
Attention, - mais on l'a déjà dit - il ne peut pas être de cartes gratuites. Cela paraît être une évidence mais cependant - et je l'ai déjà dit, mais je le répète - un des Secrétaires généraux adjoints de la CIR a envoyé une circulaire dans laquelle il demande de distribuer des cartes gratuites, de refuser toute cotisation, même à 1 Fr, d'aller avec ces cartes gratuites à toutes les assemblées constitutives, locales, ou de secteurs, ou fédérales, s'y battre et n'envisager l'acceptation d'une carte payante que s'ils ont obtenu satisfaction ! On m'a signalé des coins, et j'ai été étonné de ne pas l'entendre répéter aujourd'hui, où des sections entières du PSU - mais il faut dire que cela ne peut pas être très répandu étant donné l'état actuel du PSU - ont assisté ainsi à des réunions dites constitutives et où j'aime mieux vous dire que cela ne s'est pas très bien passé et où cela s'est plutôt mal terminé !
Dès l'instant où il n'y a pas de cartes payées, ce n'est pas possible.
Qu'est-ce qu'on peut accepter, comme concession, jusqu'au Congrès constitutif ? C'est de toucher des acomptes provisionnels sur les cartes et lorsque je reviendrai, tout à l'heure, à l'ordre du jour du Congrès national, vous verrez que cela doit être quelque chose de très provisoire.
Conclusion, donc, sur ce sujet, à mon avis, c'est qu'il nous faut absolument maintenant appliquer tous, et sans bavure, les décisions prises par le collectif national, composé des représentants des 3 familles : SFIO, UCFG, UGCS.
J'en tire une conclusion, mais je ne pense pas que nous ayons à la faire sanctionner ici, c'est qu'en tout cas je dis que je présenterai au prochain Comité directeur, c'est que sur le plan national, à mon avis, toute négociation doit être terminée.
Je dis pourquoi : c'est qu'aussi longtemps que continueront des négociations sur le plan national avec la CIR, on se servira, à la base, de ce que le problème n'est pas encore réglé ; on téléphonera, on nous télégraphiera, on écrira à vos

représentants locaux et départementaux pour dire : "Mais attendez, ne faites pas vos collectifs comme cela, n'allez pas si vite, on continue à négocier sur le plan national...!"
Ce n'est plus possible, mes chers camarades. Il y a déjà deux mois de trop, nous aurions déjà dû arrêter, si nous avions respecté les conclusions de notre Congrès, le 1er janvier 1969.
Par contre, si les intéressés nous disent, après en avoir entre eux délibéré, puisqu'ils se réunissent en Congrès, qu'ils demandent à prendre avec nous, sur les bases de l'accord des autres, l'organisation du Congrès, mais tout change ! S'ils disaient, nous acceptons les bases, nous voulons voir comment on va mettre cela en application, il n'y a aucun refus de les voir associés à l'organisation matérielle du Congrès.
Mais, maintenant, un point dont je veux vous avertir, parce qu'il faut tout de même que vous y ayez réfléchi - nous allons, nous, en délibérer en bureau et Comité directeur, quelques-uns l'ont dit aujourd'hui - il va falloir tenir compte du nouveau calendrier.
Or, nous avons déjà été amenés à modifier la date finale.
On va commencer par la fin :
- Le Congrès national - et les représentants UCRG, UGCS ont donné leur accord - sera donc les 9, 10 et 11 mai.
Je vous indique tout de suite que nous étions nombreux qui aurions préféré avancer plutôt que de reculer la date, mais cela s'est révélé impossible pour des raisons strictes de calendrier. On vit, en France, dans un pays où les fêtes de Pâques, ça compte. Et puis, il y a le référendum, aussitôt après d'autres fêtes, si bien qu'en réalité cela s'est révélé impossible.
En conséquence, il vous sera suggéré de tenir vos Congrès fédéraux les 3 et 4 mai, étant entendu que s'il y a des départements où on peut les tenir avant, il n'y a aucun inconvénient à le faire.
Et alors, il y a quelques dates qui, déjà, sont changées.
C'est ainsi que la date du 23 février, qui est derrière nous, pour la date ultime pour la composition, sur le plan local, des sections de base, et l'élection des bureaux des sections de base, qui était donc fixée au 23 février, a été, d'un commun accord, reportée au 16 mars.
Une circulaire vous mettra tout cela au clair.
Il y a deux dates intermédiaires sur lesquelles on verra, en Comité directeur, ou en bureau, s'il n'y a pas intérêt à les modifier - personnellement je suis pour une modification ; c'est ainsi que je pense qu'étant donné qu'on a renvoyé au mois de mai le Congrès, on devrait porter du 20 mars au 7 avril, la date ultime à laquelle peuvent être envoyées des motions. On aura quinze jours de plus pour le Congrès, il suffit que nous ayons nos six semaines pour organiser le Congrès, de telle manière que tous ceux qui auront quelque chose à dire sur le programme fondamental, sur les grands choix politiques pourront envoyer des textes, non plus avant le 20 mars, qui est maintenant une date trop court, mais avant le 7 avril.
D'autre part, - c'est la plus sérieuse modification que l'on peut envisager - on

Fondation Jean Jaurès

avait dit que la collation des adhésions s'arrêtait au 6 avril, quand le Congrès était prévu au 27 avril.
Je pense qu'il serait bon que la collation et le regroupement du nombre d'adhésions soit collationné, non pas le 6 avril, mais le 20, c'est-à-dire que puisque le Congrès recule de quinze jours, cela nous fait quinze jours de plus pour le recrutement.
Voilà des suggestions. Pour l'instant il ne s'agit que de suggestions, qui seront proposées aux organismes directeurs du Parti et à nos partenaires.
J'en viens à l'ordre du jour du Congrès national, ce sera ma conclusion.
Il faut que chacun soit bien averti, parce qu'il faut pouvoir en discuter avec les partenaires. La circulaire le disait, mais précisons-le : il s'agira cette fois-ci d'un Congrès national à deux fins : un Congrès national constitutif et, en même temps, un Congrès national politique. C'est embêtant d'avoir à le faire en même temps, mais il n'est pas possible qu'il en soit autrement.
Constitutif, cela veut dire qu'il aura à accepter, à adopter, à modifier, à amender et en fin de compte à décider d'un projet de statuts, de règlement intérieur. Pas de la déclaration de principe, cela c'est réglé, c'est derrière nous. Ce règlement intérieur, tout le monde sait qu'il aura un article sur la révision, c'est-à-dire que les Congrès qui suivront auront, selon certaines modalités à respecter, la possibilité de toujours changer le règlement.
Il y aura à fixer le taux de la cotisation. Entendons-nous bien, de la cotisation 1969. Ce Congrès va dire : "En 1969, la cotisation est de tant", et j'espère, - je dis j'espère, parce que c'est le Congrès qui décidera - que la cotisation sera aussi une cotisation sociale dans le nouveau Parti, qu'on ne demandera pas la même cotisation aux membres d'une profession libérale qu'aux ouvriers agricoles ou aux ouvriers d'usine, au gars qui est au SMIG ou au porteur de parts, qu'il y aura donc une cotisation sociale, et alors que toutes les cotisations antérieurement payées, y compris à la SFIO, ne seront que des acomptes sur la cotisation définitive, les membres de la SFIO n'ayant rien à y perdre car il est évident que la cotisation qui sera ainsi décidée sera au maximum celle que l'on paye dans la SFIO, mais le système transitoire que nous avons accepté tous est parfaitement immoral car nous demandons 2 500 Fr aux nouveaux membres, disons-le très honnêtement, eh bien, non, 2 500 Fr à un ouvrier pour être un nouveau membre, c'est plus que ce paye l'ouvrier qui adhère à la SFIO. Celui-là, il est volé mais, par contre, le gars des professions libérales qui s'en tire avec 2 500 francs, et même, mais à titre provisoire, avec 1 500 francs, ce n'est pas tolérable. Il va venir dans les réunions beaucoup parler, il va être candidat à des fonctions à l'intérieur du Parti, peut-être à l'extérieur, il va bien falloir qu'il paye au moins la même cotisation que les autres. Je ne dis pas que le Congrès décidera cela, mais je dis qu'on doit être un certain nombre à se préparer à le lui proposer.
Donc, il y aura des propositions dans ce sens-là, réglementant la cotisation, et puis élection des organismes centraux.
Voilà donc pour la première partie du Congrès constitutif : règlement, cotisations, élections des organismes centraux.

En deuxième partie, le Congrès sera politique.
Il aura à prendre position sur toutes les grandes options : politique internationale, politique intérieure, mais il le fera comme il le faisait chez nous, sauf s'il y a des propositions de variation dans la manière de présenter les choses, cela n'a aucune importance, mais il le fera démocratiquement ; il y aura des textes proposés ; ces textes iront dans toutes les sections ; ces délégués seront envoyés dans les Congrès fédéraux puis, après ces Congrès fédéraux, des délégués seront envoyés au Congrès national.
Si vous voulez bien vous imposer de lire ce que le Parti vous envoie, tout cela figure déjà dedans, mais bénéficions de tout ce qu'on peut apprendre aujourd'hui, les uns et les autres, les uns par les autres.
L'une des conclusions que le Bureau avait tirée, c'est qu'après la journée d'aujourd'hui, en tenant compte de ce qui a été dit, le Secrétariat vous adressera dans les plus brefs délais maintenant, une circulaire très précise, reprenant tout cela et vous demandant de veiller dans toutes les fédérations à une application la plus stricte possible.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Bric de la Gironde.

Bric

Mes chers camarades, ce soir ce n'est pas un Congrès national qui va se terminer, ce n'est pas un conseil national, mais ces assises départementales ont eu au moins comme bénéfice de faire participer des militants de la base, ou en tous cas ceux qui sont leur émanation la plus directe, les Secrétaires fédéraux et nous remercions le bureau national d'avoir eu l'initiative de cette opération.
Alors, c'est un militant de la base qui, après avoir consulté quelques camarades et prie les autres de l'excuser s'il ne l'a pas fait, qui vous propose un petit texte sans prétention qui, en conclusion de ces assises, pourrait être l'émanation de notre pensée.
Voici ce que je vous propose :
"La Conférence nationale des Secrétaires fédéraux confirme la volonté de tous les Socialistes membres de la SFIO d'agir pour la mise en place du Parti Socialiste, conformément aux décisions prises par le Congrès national extraordinaire de décembre 1968.
La conférence considère comme plus que jamais nécessaire la création rapide du nouveau Parti répondant aux aspirations de tous ceux qui sentent que la démocratie socialiste est la seule forme capable d'apporter des solutions convenables aux problèmes de notre pays et de répliquer de façon décisive aux ambitions gaullistes.
Tout atermoiement deviendrait criminel à l'heure où de nouvelles et importantes batailles appellent les républicains et les démocrates.
La conférence souligne que le Congrès national extraordinaire avait estimé toutes négociations supplémentaires superflues. Aujourd'hui une grande préoccupation doit animer les Socialistes, préparer avec tous ceux qui acceptent

Fondation Jean Jaurès

le nouveau Parti et s'engagent à respecter les décisions qu'il prendra, les Congrès départementaux à partir des sections de base, en vue d'assurer au Congrès national constitutif des 9, 10 et 11 mai, le caractère authentiquement représentatif et démocratique qui doit être le sien."

Un membre - Pardon, je demande qu'on ajoute les trésoriers fédéraux également.

Bric - Avec plaisir, bien sûr.

Le président - Mes chers camarades, je crois qu'il n'y a rien à ajouter aux paroles que vient de prononcer notre ami Brique.

Dans la salle - Pas du tout...

Le président - Quelqu'un a quelque chose à dire ?

Le membre - Je pense bien !

Le président - Alors la parole est à Courrière.

Courrière - Mes chers camarades, je regrette simplement que tout à l'heure on ne l'ait pas vu, car je demandais la parole, et qu'on l'ait donnée au Secrétaire général et il n'est pas de règle dans le Parti que l'on parle après lui.
Je ne parlerai donc pas, j'apporterais sans doute une impression trop triste dans cette euphorie manifestée ici, mais je veux dire à notre camarade de la Gironde qu'aucun d'entre nous n'est habilité à voter une motion quelle qu'elle soit et qu'en tous cas, si les humbles Secrétaires fédéraux qui sont ici acceptaient de voter la motion qu'il a présentée, en ce qui me concerne je voterai contre, parce que je n'ai pas qualité pour le faire.

Le président - La parole est à Guy Mollet.

Guy Mollet

Il est vrai que nous ne sommes ni un Conseil national, ni un Congrès national, je l'ai dit moi-même au départ, nous ne sommes donc absolument pas habilités à modifier si peu que ce soit les décisions prises par le Congrès, absolument pas, nous ne sommes pas habilités à apporter la moindre variante, la moindre initiative quant à ses propositions.
Par contre je me demande en quoi les Secrétaires et trésoriers fédéraux réunis, à partir de l'instant où on ne leur demande que de dire qu'ils sont décidés à appliquer les décisions de leur Congrès, dans un communiqué, non pas dans une motion, car il s'agit bien de cela, pourraient y voir le moindre inconvénient.
Si bien que moi j'insiste un peu pour que nous prenions ensemble un communiqué de cet ordre.

Fondation Jean-Jaurès

Je vais même plus loin, mais là c'est différent, je vais vous proposer quelque chose qui suppose alors une sorte d'initiative, je crois que l'on ne peut pas trop se quitter ce soir sans qu'un communiqué dise que les membres du Parti Socialiste, Secrétaires et trésoriers fédéraux, seront à côté des travailleurs en grève. Il n'est pas facile que l'on se sépare sans le dire, je ne le crois pas et que, conformément à toute la tradition ouvrière, on invite nos camarades à suivre les mots d'ordre des organisations syndicales auxquelles ils appartiennent - c'est notre formule.
Je crois qu'il faudrait bien le faire ce soir et je suis sûr, Courrière, que tu vas t-y associer.

Courrière - Je m'associe à cela, mais pas au reste !

Guy Mollet - Je demanderai au président de mettre la première proposition aux voix.

Gaston Defferre - Dans ce cas je demande qu'on la relise parce que nous n'avons pas le texte sous les yeux.

Guy Mollet - Je vous la relis :
"La Conférence nationale des Secrétaires... (Lecture)..."
Je crois que le camarade a couvert là des préoccupations qui nous sont communes à tous.

Le président

Camarades, vous venez d'entendre la lecture de ce communiqué qui résume nos débats.
Etes-vous d'accord pour voter ce communiqué ?
(Après un vote à mains levées le vote du communiqué est acquis à la majorité moins 1 voix contre et 1 abstention)
Maintenant, êtes-vous d'accord pour voter le communiqué de solidarité avec les travailleurs en grève ?
(Après un vote à mains levées, ce communiqué est voté à l'unanimité).
Eh bien, mes chers camarades, au soir de cette réunion, je me permets de vous rappeler qu'il y a un an nous étions tous ici à Suresnes. Depuis, il s'est passé beaucoup d'événements. Nous étions peut-être plus nombreux, nous sommes ce soir notre seule famille.
Nous allons, chers camarades, tous au-devant de très grandes difficultés, nous allons tous travailler avec un grand cœur pour arriver à former notre nouveau Parti.
Je ne voudrais pas terminer cette réunion sans rendre hommage à tous les membres du Comité directeur, à notre Secrétaire général, aux Secrétaires généraux adjoints et à tous les membres du Comité directeur qui œuvrent pour le combat du Socialisme.
Nous nous sentons très près d'eux parce qu'à notre tour, sur le plan

Fondation Jean-Jaurès

départemental, nous devons lutter, je suis persuadé que nous arriverons.
Camarades, continuez donc votre combat pour le Socialisme.
Soyez vigilants, mais soyez optimistes et je vous donne rendez-vous les 9, 10 et 11 mai.
La séance est levée.
(Applaudissements)

La séance est levée à 18 heures.

PARTI SOCIALISTE - SFIO
Conférence nationale des élus municipaux et cantonaux socialistes du 4 mars 1969
Clichy

Levillain
Mes chers camarades, depuis plusieurs années consécutives, j'ai le plaisir de vous accueillir dans cette salle dans le but, non seulement de confronter, au début du Congrès des maires de France, certains de nos points de vue, mais aussi de faire en sorte que ceux qui viennent à ce Congrès, qui sont des Socialistes, aient l'occasion, à la faveur de cette réunion, de se rencontrer, de bavarder entre eux et de mieux se connaître.
Nous aurions souhaité ce soir, comme d'habitude, avoir à nos côtés Maurice Pic. Il était tout à l'heure à l'hôtel de Ville, il a fait ce matin son exposé sur le rapport moral, il était déjà très handicapé au moment où il a fait ce rapport et il faut bien dire qu'il était cet après-midi dans un état tel qu'il ne lui a pas été possible d'être parmi nous ce soir. Je suis certain d'être votre interprète à tous en le regrettant et en souhaitant que Maurice Pic puisse demain reprendre part aux débats du Congrès où ses fonctions, tout le monde le sait, sont très importantes et, non seulement elles sont importantes mais nous savons qu'il les remplit avec une compétence extraordinaire.
Je pense donc que c'est rendre hommage à Maurice Pic que de souhaiter qu'il puisse venir demain et de l'excuser ce soir en raison de son état de santé.
Notre camarade Louis Escande étant vice-président de l'union des maires socialistes sur le plan national, va donc assumer la présidence des débats de notre réunion de ce soir.
Nous aurons tout à l'heure le plaisir d'accueillir Guy Mollet, je pense qu'il viendra avant le début du repas, mais enfin si, pour une raison indépendante de sa volonté, il était lui aussi retardé, je pense que nous pourrions, dans toute la mesure du possible et pendant une heure environ, confronter nos points de vue, je ne dis pas affronter, mais bien confronter nos points de vue.
Et je vais passer la présidence et la parole à notre ami Louis Escande qui va ouvrir le débat.
(Applaudissements)

Fondation Jean-Jaurès

Le président (Louis Escande)

Mon cher collègue, mes chers camarades, je voudrais tout d'abord m'excuser d'avoir à remplir ces fonctions de président en l'absence de notre ami Maurice Pic que j'ai dû accompagner tout à l'heure chez son neveu car il était vraiment malade aujourd'hui.

J'en suis à la fois très fier et très ennuyé car en assumant une présidence sans avoir préparé les sujets, on risque de se livrer à un certain nombre d'improvisations et j'espère que vous ne m'en voudrez pas trop si ce que je vais vous dire n'est pas toujours très suivi.

En ouvrant cette assemblée je voudrais, au nom de la fédération des élus socialistes, remercier tout particulièrement notre ami Levillain, maire de Clichy, qui tous les ans nous reçoit et qui, faisant partie du bureau de notre association, apporte à notre Parti et apporte à notre fédération, beaucoup de dévouement et nous reçoit ad gentiment à Clichy.

Je voudrais lui dire à la fois notre reconnaissance pour son dévouement, pour l'amitié qu'il nous témoigne à tous et pour la délicatesse de ses réceptions.

(Applaudissements)

Il est aussi un devoir dont je dois m'acquitter et c'est avec beaucoup d'émotion que je soulignerai la disparition de notre ami Darchicourt. C'était un de mes amis, à l'assemblée, nous vivions dans le même bureau, j'ai eu l'occasion pendant de longs mois, de longues années, d'apprécier son travail tenace et efficace, c'était un homme qui se tuait à la tâche et qui, se sachant gravement malade, a continué son action.

Il était membre de notre bureau national et était l'un des fidèles de nos réunions de conseil d'administration et de nos assemblées générales.

En sa mémoire, très simplement, je vous demanderai à tous de vous lever et d'observer une minute de silence.

(Les membres de l'assemblée observent une minute de silence).

Je vous remercie.

Laroque - Les mineurs le regrettent particulièrement !

Le président - Mes chers camarades, le Congrès des maires, de 1969, revêt une importance particulière. En effet, le gouvernement met au point un certain nombre de réformes qui touchent directement les collectivités locales.

Si l'ensemble de la population française n'est pas toujours sensibilisée à ces problèmes, il faut bien dire que les élus que nous sommes, les maires, l'ensemble des collectivités locales, sont sensibilisés en raison même du fait que ces réformes touchent directement leur vie propre et leurs libertés.

Il est bien évident que la présence ce matin, à l'ouverture de notre Congrès, à la fois du ministre de l'Intérieur et de son Secrétaire d'Etat, la présence à notre Congrès national de Monsieur Jeanneney, ministre d'Etat chargé de la réforme régionale, prouve que le gouvernement tiendrait à convaincre les maires et l'association des maires de France du bienfondé des réformes envisagées. Et, si Monsieur Jeanneney tient à venir jeudi, au moment de la discussion sur la

réforme régionale, c'est bien que le gouvernement ne s'engage pas dans cette voie d'un pas très sûr à l'heure actuelle et qu'il entend se servir du tremplin de l'association des maires de France pour faire prévaloir son point de vue.
Ce matin, dans un discours que je considère comme remarquable, le président de l'association a fait les observations nécessaires sur les réformes envisagées, il l'a fait d'ailleurs avec beaucoup de tact, ce qui lui a permis de renforcer notre position, mais il l'a fait aussi avec beaucoup d'autorité.
Bien sûr, le Congrès 1969 avait pour objet la participation. Cette participation, le président le disait ce matin, les maires la connaissent bien puisqu'aussi bien les collectivités locales sont près des populations, qui bien souvent participent à tous les organismes de la cité, qu'il y a un contact direct et c'est vraiment l'exemple des collectivités locales, les conseils municipaux et peut-être aussi indirectement les conseils généraux, qui prouve que les populations trouvent la possibilité de s'exprimer le plus librement à ce niveau.
En définitive ces libertés locales sont menacées de deux manières :
1) dans leur propre vie, à travers le budget communal.
En effet, depuis un certain nombre d'années, alors que nous avions demandé une plus grande liberté pour nos collectivités locales, de plus larges possibilités financières, une réforme des finances locales, on a continuellement opéré un transfert de charges extrêmement important, tellement important que, compte tenu des événements de 1968, les centimes additionnels de la plupart des villes françaises ont augmenté de 14 à 20 Fr. Et cela pour la raison essentielle qu'au-delà des réajustements de salaires nécessaires du personnel communal, on nous a imposé un certain nombre de charges nouvelles.
Tout d'abord, les charges d'enseignement et, dans une ville de l'importance de la mienne, on nous a demandé de créer un certain nombre de CES, de transformer des lycées neufs en lycées mixtes, ils étaient soit de garçons, soit de filles, ce qui nous a occasionné des dépenses importantes, tant dans le domaine des investissements que dans le domaine du fonctionnement.
Donc, charges très lourdes et accrues dans le domaine de l'enseignement, du premier degré des lycées, alors que nous avions déjà des charges énormes dans le domaine de l'enseignement primaire.
Je vois arriver le Secrétaire général du Parti, je m'arrête un instant pour le saluer en votre nom à tous.
(Applaudissements)
(Sous les vifs applaudissements de l'assemblée, Guy Mollet prend place à la tribune).
Je vous disais donc que les collectivités locales, les communes et les villes de moyenne importance, ont dû supporter des charges nouvelles importantes dans le domaine de l'enseignement, en plus des charges de personnel.
Nous avons supporté aussi les nouvelles mesures qui nous ont touchés très largement, qui nous ont imposé un autofinancement de 20% sur l'ensemble de nos travaux.
Nous avons également été sensibilisés sur le problème de la taxe locale, supprimée et transformée en taxe sur les salaires attribués aux communes, taxe

sur les salaires supprimée à son tour à l'heure actuelle et remplacée définitivement par une subvention d'Etat.
Certaines communes doivent supporter les charges d'organismes techniques divers et importants, qu'il s'agisse des bilans des sociétés d'équipement chargées de créer des zones à urbaniser en priorité ou des constructions, qu'il s'agisse des charges imposées par les secteurs intercommunaux en cours de création, charges nouvelles créées par tous ces organismes qui essaient de regrouper un ensemble de communes et où les collectivités locales ont en définitive peu à dire, en particulier les communautés urbaines.
Puis nous avons assisté cette année à la mise en place, après la redevance d'assainissement, des redevances de bassin. A telle enseigne que, pour la région de Bourgogne et pour ma ville, il nous est imposé une taxe de capitation de 5 Fr 40, différente de celle du bassin de la Seine qui est je crois à 1 Fr ; à telle enseigne qu'en Bourgogne deux communes voisines ont des taux tout à fait différents en ce domaine.
Cette taxe de capitation paraît, par bien des côtés, illégale et l'association des maires l'a démontré et a demandé aux communes de ne pas l'inscrire ou tout au moins de la bloquer.
Nous avons donc des finances locales de plus en plus difficiles et leur réforme, depuis longtemps promise, n'est pas encore effectuée, je ne sais même pas si un projet bien sérieux est à l'heure actuelle mis sur pied.
Et, ne voilà-t-il pas que maintenant nous sommes entraînés dans la régionalisation ?
Nous sommes un certain nombre à n'avoir pas mis une opposition formelle à la création des régions. Je ne pense pas qu'il faille tellement discuter de ce problème. Nous savons très bien que le nombre important des départements, l'insuffisance de certains, en raison même d'une planification indispensable, nécessitaient une forme d'action régionale, et d'ailleurs je crois bien que c'est nous-mêmes qui l'avions proposée.
Mais en définitive, à travers cette régionalisation, le gouvernement essaie de faire une opération politique extrêmement grave.
Nous ne connaissons pas le projet à l'heure actuelle, mais nous savons très bien qu'en ce qui concerne même la région, ce projet ne saurait nous donner satisfaction. En fait les conseils régionaux comprendraient l'ensemble des députés de la région, un certain nombre d'élus par les conseils municipaux et conseils généraux, suivant le mode d'élection sénatorial, au scrutin départemental à deux tours, l'ensemble de ces deux catégories devant atteindre 60% du Conseil régional, les 40% restant représentant les organismes socioprofessionnels non pas élus, mais désignés.
Il est bien évident que les républicains que nous sommes, que les démocrates que nous sommes, ne peuvent accepter que, dans une même assemblée, des élus du suffrage universel souverain soient mélangés avec des délégués désignés des organismes socioprofessionnels. Bien qu'on nous ait dit que l'ensemble des élus aurait priorité pour voter les finances de la région, nous savons très bien que c'est une forme d'organisme corporatif où il est très facile de jouer sur les

délégués socioprofessionnels pour changer à la fois une orientation et une action.
Donc, en ce qui concerne la composition même des Conseils régionaux, nous ne sommes pas d'accord sur la formule proposée.
Nous ne sommes pas d'accord non plus sur le problème de l'exécutif de ce Conseil régional. Nous aurons un Conseil régional inefficace, dont le pouvoir exécutif sera confié à un préfet de région, c'est à dire un véritable gouverneur représentant le pouvoir central et nous en arrivons peu à peu à la forme politique ou administrative de l'Espagne actuelle.
Nous savons en effet que ces gouverneurs nommés par le gouvernement n'auront pas simplement pour mission la planification ou l'organisation régionale, mais ils auront pour fonction essentielle d'organiser politiquement la région, avec l'aide des préfets à leurs ordres.
Et cela non plus nous ne pouvons pas l'accepter.
Il y aurait aussi beaucoup à dire sur les attributions de la région, sur le financement accordé aux régions. Aucune lumière n'a été faite à ce sujet, nous savons simplement pour l'instant que sur la proposition de l'association des maires de France et des organisations politiques républicaines, le gouvernement a hésité à ajouter à la région des centimes additionnels, mais nous ne savons pas encore quel impôt lui sera attribué.
Tels sont, en ce qui concerne la région, les problèmes essentiels qui se posent.
Mais, ce qui est plus grave, c'est qu'à cette réforme régionale on a lié un deuxième problème, celui de la réforme, ou plutôt non, de la suppression du Sénat.
En effet, comment pourrions-nous accepter un Sénat dont les sénateurs seraient élus au troisième degré, et dieu sait dans quelles conditions d'influence politique et socioprofessionnelle au stade régional, que dire d'un Sénat où les délégués socioprofessionnels seront désignés ?
Croyez-vous que, quelle que soit l'apparence des pouvoirs et des attributions qu'on semblera lui donner, ce Sénat puisse avoir une efficacité quelconque ?
La vérité, c'est que le gouvernement veut faire disparaître un organisme important du contrôle de l'exécutif pour avoir à la fois la présidence de la République et une Assemblée Nationale fantoche à son service.
Il est bien évident que la disparition du Sénat dans la période et dans le régime actuels, représente un grand danger, non pas simplement pour la République, mais surtout pour la démocratie française.
Et, comme certains pourraient dire "oui" à la régionalisation, mais "non" à la suppression du Sénat, le pouvoir a décidé de soumettre au peuple français ces deux réformes sous une seule réponse et par un vote bloqué.
Ceci est à mon avis une action fasciste, antirépublicaine et antidémocratique, qui ouvre la voie de l'aventure pour ce pays et qui peut permettre la disparition de l'ensemble des organisations, la disparition de l'action des démocrates.
Voilà, chers amis, très rapidement exposés, puisqu'il m'a fallu improviser en l'absence de notre ami Pic tombé malade cet après-midi, l'ensemble des problèmes qui nous sont soumis, problèmes extrêmement importants que doit

examiner demain le Congrès de l'association des maires de France, problèmes sur lesquels le Parti Socialiste a son mot à dire.
Je pense que jeudi après-midi, puisque Monsieur Jeanneney doit venir devant notre Congrès exposer ces problèmes, nous aurons un certain nombre de délégués capables de prendre la parole et d'apporter le point de vue des démocrates, le point de vue des Socialistes que nous sommes.
Après ce préambule, ayant ouvert notre assemblée, je vais vous passer la parole en vous remerciant encore une fois d'être venus très nombreux à cette réunion.
(Applaudissements)

Delelis

Chers camarades, je voudrais rendre attentifs les membres du Comité directeur de l'association des maires aux commentaires que j'ai entendu tout à l'heure dans des conversations, auxquels j'adhère entièrement, à propos de la présence dans notre assemblée des maires, de trois ministres du gouvernement.
Ce matin nous avons entendu Monsieur Marcellin, nous aurons Monsieur Jeanneney, puis vendredi matin nous aurons Monsieur Edgar Faure.
Pour ma part je proteste contre la présence de trois ministres au Congrès de l'association des maires ce matin... (applaudissements)... d'ailleurs je crois que nous avions également trois ministres présents à l'assemblée d'ouverture. C'est vraiment faire la part trop belle au gouvernement, surtout si l'on tient compte du mépris dans lequel il tient les élus locaux, mépris qu'il a manifesté depuis de très nombreuses années dans ses actes.
En fait d'ailleurs, depuis des années, on s'était bien passé de la présence des ministres. Je sais bien qu'il faut, tôt ou tard, un dégel des relations et qu'il est normal que l'association des maires entretienne des rapports avec les ministres par des audiences dans les ministères, mais quant à dire qu'on va en faire venir trois, en leur réservant, si j'ai bien compté, près de la moitié de nos débats, rien que pour leur permettre de prendre la parole et surtout pour permettre à la télévision ensuite de passer ce qu'ils ont dit, car vous n'avez aucun doute là-dessus, camarades, ce soir à 8 heures on passera, non pas l'ovation que vous avez faite à Monsieur Tinguy du Pouët, notre président national, à la suite de son rapport remarquable, et Escande avait raison de le dire tout à l'heure, mais on passera les séquences dans lesquelles Monsieur Marcellin a dit qu'il y avait beaucoup plus de subventions aux communes qu'avant et beaucoup plus d'emprunts aux communes qu'avant. Si bien que les commerçants qui vont manifester demain contre la fiscalité, et surtout contre les patentes communales, se diront : eh bien, ces maires, ce sont des incapables, car après tout, le ministre l'a encore dit hier soir, on leur donne beaucoup plus de subventions et beaucoup plus d'emprunts que par le passé.
Alors là je dis que je ne suis pas d'accord et je demande à nos camarades du Comité directeur de réagir à cet égard.
Je dirai aussi qu'il faut que ce Congrès des maires prenne une autre allure, je le pense personnellement, parce que je suis maire depuis deux ans et depuis deux ans j'ai la patience, je dis bien, la patience, de venir au Congrès national des

Fondation Jean Jaurès

maires, alors que j'ai souvent l'impression d'y perdre mon temps.
Et je dis que si l'on continue - à moins que bien sûr on veuille faire venir nos camarades à Paris pour passer agréablement leur temps, mais ceci est une autre question - à faire un Congrès des maires avec des séances solennelles, avec de grands discours ministériels ou pas ministériels, si l'on continue à sortir des résolutions qui ne sont que des vœux pieux, eh bien camarades, ne vous étonnez pas si à l'avenir les maires continuent à bouder les assemblées nationales des maires.
Et, lorsqu'on voit, pour un département comme le mien, qui compte pourtant beaucoup de municipalités adhérentes de l'association des maires, que l'on peut compter sur les doigts des deux mains les maires de notre département venus assister à ce Congrès, et lorsqu'on voit cette salle camarades - car admettez quand même que les élus socialistes de France pourraient remplir une salle beaucoup plus grande or celle-ci, mise obligeamment à notre disposition par notre camarade Levillain se révèle suffisante - admettez tout de même que si tous les élus socialistes venaient au Congrès des maires, il faudrait une salle au moins quatre à cinq fois plus grande que celle-ci, alors, méfiez-vous camarades, vous allez avoir des générations qui vont monter et il est bien évident que les jeunes n'accepteront pas cet état de fait, ils n'accepteront pas non plus, car ils sont souvent contestataires et ils ont parfois raison, de venir pour parler en fin de compte un peu dans le désert.
J'ai fait tout à l'heure à la Commission qui s'occupe des finances locales, une proposition d'action des maires de France et je dis que si ce Congrès ne se traduit pas par quelque chose de positif, s'il n'en sort pas une résolution dynamique - et j'entends par résolution dynamique qu'une action soit entreprise sur le plan national pour montrer que les maires de France ne sont pas d'accord avec la sauce à laquelle on veut les manger et surtout avec le sort qui leur est fait en matière de finances locales - si vous ne faites pas quelque chose dans les temps qui viennent, camarades, vous verrez lors de vos élections municipales que la politique gaulliste aura porté ses fruits par l'effet néfaste sur les résultats dans vos municipalités sortantes.
Prenez garde, si nous ne faisons pas quelque chose, nous allons être condamnés par toute une série d'organisations professionnelles, par un tas de gens qui, à l'exemple des commerçants et des artisans, agités par un Poujadisme renaissant, vous feront alors passer des journées qui ne seront pas très agréables dans vos localités.
Je crois qu'il est temps que les maires de France sortent de leur coquille. On nous considère souvent comme des notables locaux, montrons que nous sommes des hommes d'action, montrons, nous Socialistes en particulier, que nous savons être à la pointe du combat.
Et j'aurais aimé par exemple, qu'à l'occasion de ce Congrès des maires, l'on puisse faire quelque chose, faisons une manifestation en portant nos écharpes quand il y a un Congrès comme notre Congrès national, montrons-nous dans la rue, faisons au moins quelque chose.
Il y aura demain un mouvement national des commerçants et artisans et on ne

saura pas évidemment quelle est la réaction des maires, parce que nous n'avons aucune réaction à la veille de ce mouvement.
Je dis qu'il y aura encore des jours difficiles qui se préparent pour nous et je crois qu'il est temps, camarades, de sortir de cette espèce de solennité dans laquelle nous nous trouvons un peu engagés à l'occasion des Congrès, qu'il faut enfin que l'on débouche sur l'action, même si parfois elle doit passer dans la rue.
(Vifs applaudissements)

Le président - Qui demande la parole ?

Durieux

Je voudrais vous dire combien je regrette l'absence de notre ami Maurice Pic. Je la regrette, tout d'abord parce qu'elle est motivée par la maladie et c'est évidemment très regrettable, mais aussi parce que nous avions ce soir, en tant que maires socialistes, un certain nombre de décisions à prendre quant à la tactique que nous devons suivre au cours de ce Congrès des maires de France.
Nous aurions d'abord peut-être eu à discuter, si Maurice Pic avait été là, des élections qui doivent avoir lieu jeudi prochain. Il m'apparaît difficile de le faire et il m'apparaît surtout difficile de prendre une décision en l'absence de Maurice Pic.
Vous savez en effet que jeudi prochain vont avoir lieu, comme d'habitude, les principaux votes, d'abord le vote du rapport moral, qui ne souffre pas de discussion puisque présenté par notre ami Pic, et il sera largement adopté par le Congrès, puis les élections pour le bureau de l'association des maires et en particulier la désignation du président de notre association des maires.
On a fait allusion tout à l'heure et c'est vrai, au discours remarquable prononcé ce matin par le président en exercice, mais je voudrais aussi faire remarquer que nous avions prévu que la présidence de l'association des maires serait tournante, tous les deux ans, or nous allons certainement renouveler le mandat du président pour la troisième fois, à celui qui le détient déjà. C'est à mon avis une erreur que nous commettrons, je le dis parce que je le pense, Cependant je crois qu'il nous est impossible de prendre une décision à ce sujet en l'absence de Maurice Pic.
Je voudrais relever aussi, et Delelis a bien fait de le souligner, que l'on a donné à ce Congrès des maires un certain caractère qu'il ne revêtait pas les années précédentes, d'abord ce matin par la présence de trois, quatre ou cinq ministres, je ne sais plus combien ils étaient, il y en avait peut-être quatre, ou représentants des ministères. Nous n'étions pas habitués à cette présence, il fut des années, vous savez, et le gouvernement boudait les réunions de notre association des maires de France, nous étions mis à l'écart, or je m'aperçois cette année que nombreux sont les ministres, et non des moindres, qui s'intéressent à nos débats, et ils s'y intéressent d'une façon toute particulière et cela est aussi un caractère nouveau sur lequel je n'ai pas eu à délibérer en tant que membre du Bureau, puisque deux ministres, en dehors de la séance inaugurale, vont être entendus au cours de nos débats : jeudi Monsieur Jeanneney, et vendredi Monsieur Edgar

Fondation Jean Jaurès

Faure.
Mais les ministres en cause, y compris Monsieur Marcellin, ne se présentent pas tellement à nous comme représentants du gouvernement, ils se présentent comme élus locaux, comme maires, comme conseillers généraux, comme des élus ayant comme nous des responsabilités sur le plan local, comme des élus attachés aux libertés locales que nous défendons et décidés à les défendre comme nous.
Monsieur Jeanneney va nous dire demain - il nous l'a dit à l'audience qu'il nous accordait il y a quelques jours - "mais je suis moi-même d'une commune de 600 habitants, par conséquent d'une petite commune et je tiens à conserver ma commune, je suis contre sa suppression", il va nous l'indiquer, mais il sera d'accord, bien entendu, avec le gouvernement demain pour déposer sur le bureau de l'Assemblée Nationale un projet de loi qui prévoira certainement l'administration à deux degrés de nos collectivités locales.
C'est pourquoi je pense, comme Escande, qu'il faudrait ce soir que nous prenions un certain nombre de décisions pour la journée de jeudi, je ne crois pas que l'on puisse laisser parler Monsieur Jeanneney sans que les élus socialistes, et ils sont assez nombreux bien qu'ils ne le soient pas encore suffisamment, fassent entendre la voix du Parti au Congrès des maires de France et notre position, en particulier sur la création des régions et sur la réforme des institutions communales.
Mais je crois aussi que nous devons prendre des décisions, et Delelis a eu raison de le souligner, sur le changement de tactique, de méthode, que doit adopter désormais l'association des maires de France.
J'ai souligné tout à l'heure, en présentant le rapport sur les finances locales - c'est la première fois que je le constatais - le nombre de motions envoyées par les associations départementales, voire par des ministres, il y en a exactement 11, alors que tous les ans nous en recevions 150 à 200, votées par les associations départementales des maires ou par les conseils municipaux.
Comme je l'ai dit au Congrès, l'absence de motions, de prises de position adoptées par les associations départementales des maires, ne prouve pas certes - personne ne le croit - que les difficultés ont été surmontées, elles sont plus grandes que jamais, mais cela prouve, comme l'a dit Delelis, que les maires se désintéressent un peu de notre action sur le plan national, car ils constatent, depuis des années, que nous déposons les mêmes vœux avec solennité certes mais que tous ces vœux, dans tous les domaines, finances locales, réforme administrative, restent des vœux pieux et qu'aucune suite ne leur est donnée.
Il faut donc réagir, je crois, et si nous ne le faisons pas, camarades, ce sera fait par d'autres Congrès des maires de France.
Pour la discussion du rapport sur les finances locales, nous avons eu quatre interventions seulement, ce qui tendrait à prouver, si l'on se base sur le nombre des interventions, qu'on ne s'intéresse pas beaucoup à ce problème cependant vital pour nos communes, il est vrai que la qualité des intervenants suppléait à la qualité.
Cependant, si nous ne faisons pas des propositions au Congrès des maires de

France, en vue de méthodes nouvelles, d'autres le feront à notre place et nous n'aurons pas joué vraiment le rôle qui doit être le nôtre.
C'est la raison pour laquelle je pense qu'il faut que nous décidions rapidement ce soir des modalités d'action au sein de ce Congrès des maires de France afin d'essayer de faire prévaloir un point de vue qui devrait mettre fin aux méthodes qui, selon moi, doivent être abandonnées, notamment la méthode des vœux pieux, pour passer à la méthode de l'action.
(Applaudissements)

Laroque

Mes chers amis, je ne vous parlerai pas des finances locales, vous êtes mieux placés que moi pour le faire, mais j'aurais deux questions à poser, et je voudrais que là nous prenions une position ferme et que nous votions contre tous ces ministres, car nous n'avons pas de leçons à recevoir d'eux, si nous acceptons de recevoir des leçons d'eux, nous serons mangés.
Il y aura deux choses dans ce vote, la régionalisation et le Sénat.
Nous n'accepterons jamais que l'on veuille marier le Sénat avec le restant. Les finances locales, nous pourrions peut-être l'accepter, si nous savions comment ils veulent les concevoir, là peut-être pourrions-nous être d'accord bien que je sois certains que nous ne le serons jamais.
Mais ce que je voudrais, camarades, c'est que quelqu'un de compétent prenne la parole pour insister, et insister fermement, sur le fait que nous n'accepterons jamais de voter les finances locales, quelles qu'elles soient, si on lie aux finances locales la suppression du Sénat, ou quelque vote que ce soit sur le Sénat.
(Applaudissements)

Richard - Lorsque nous votons sur une liste complète de candidats au bureau national de l'association des maires, ou au conseil d'administration, je voudrais savoir d'abord s'il y a un nombre exact de membres et je voudrais savoir s'il y a des listes combattues, parce que j'ai l'impression que finalement, même si on raye un certain nombre de noms, cela ne change rien. Ce n'est pas vrai ?

Le président - Il faut à ce sujet donner un certain nombre de précisions.
Nous avons, au sein du Comité directeur de l'association des maires de France, un certain nombre des camarades. La liste des candidats a été établie lors de la dernière réunion de notre conseil d'administration et a été transmise à l'association nationale des maires, mais jusqu'à ce jour il faut bien souligner qu'il y avait deux listes en présence, une liste comprenant à la fois nos camarades, les hommes du centre et un certain nombre d'hommes de droite, une liste commune comprenant même des gens de la majorité, et à côté il y avait une liste présentée par le groupe communiste.
Vous posez là un problème extrêmement important, il s'agit de savoir si vous tenez à rester dans cette liste commune ou si vous voulez faire une liste séparée, car je ne pense pas, et c'est au Comité directeur à en décider, que dans la

Fondation Jean-Jaurès

situation présente il faille faire une liste avec le Parti Communiste...

Levillain - Non, non je m'excuse...

Le président - Je n'en sais rien, je pose un problème. La question qui est posée est celle-là, vous avez une liste commune de l'ensemble du Comité directeur sortant... Tu peux me contredire mais c'est ce qui se passe en vérité.

Guy Mollet - Non, c'est peut-être ce que tu souhaites, mais ce n'est pas ce qui existe.

Levillain

Je pense que notre ami Escande commet un petit oubli, mes chers camarades, en ce qui concerne la désignation des membres du Comité directeur de l'association des maires de France, car ce qu'il nous expose, c'était vrai jusqu'à il y a deux ans.
Il y a deux ans, à la suite de discussions extrêmement difficiles et délicates, le groupe des maires communistes - l'association des maires républicains, parait-il, car ce sont eux qui sont les plus républicains - ont demandé s'il n'était pas possible, une fois pour toutes, de constituer une liste homogène dans laquelle entreraient des membres du Parti Communiste.
Après des discussions assez longues, où les Communistes avaient demandé à être représentés par un nombre important de leurs membres, il a été décidé - car ils ont ramené à un nombre beaucoup plus restreint leurs prétentions - qu'une seule liste serait présentée, mais qu'elle comprendrait un certain nombre de maires communistes.
Je crois que, dans le cadre du conseil d'administration qui compte une soixantaine de membres, il y a 5 ou 6 maires communistes qui siègent...

Jacques Carat - 3 ou 4.

Levillain - 3 ou 4 peut-être, mais enfin c'est à ce moment-là, il y a deux ans, que nous avons pris cette décision, qui a été acceptée par le bureau de l'association. Et c'est la raison pour laquelle, au moins jusqu'à l'année dernière et il est vraisemblable qu'il en sera encore de même cette année, l'association a un Comité directeur représentant, si l'on peut dire, l'arc-en-ciel politique, les représentants communistes étant au nombre de 4, 5 ou 6...

Jacques Carat - Trois.

Levillain - ... Mais ils n'ont plus de liste à part, je tenais à le préciser. Je crois que non collègue et ami Louis Escande l'avait oublié, mais je pense que vous voudrez bien l'en excuser.

Durieux - Je tiens à ajouter une précision à ce que vient d'indiquer Levillain.

Fondation Jean Jaurès

Il est exact que depuis deux ans il n'y a plus qu'une seule liste alors qu'il y en avait auparavant deux, celle des Communistes et l'autre dans laquelle nous étions.
Il y a trois représentants du Parti Communiste au Comité directeur, qui sont Lhuillier, Vallin et Maistre.
Ensuite nous avons conservé la même représentation pour toutes les formations politiques, nous avons augmenté le Comité directeur de trois membres pour permettre aux trois représentants communistes d'y siéger.
Cette année le Parti avait une place qui devenait vacante par le départ de Georges Dardel. Georges Dardel a été remplacé par le camarade Dufay, qui est Socialiste et qui est je crois en même temps président de la fédération nationale des communes forestières.

Laroque - Combien y a-t-il de Socialistes ?

Durieux - Ils sont les plus nombreux, mais je ne sais pas exactement, 17 ou 18.

Delelis

Je voudrais dire un mot à propos de l'élection du président et des membres du Comité directeur.
Je pense que la formule actuelle d'élection des membres du Comité directeur est bonne, car si l'association des maires n'est pas représentative de tous les courants politiques, elle n'est pas valable, il faut donc maintenir cette liste représentant tous les courants.
Par contre, ce qui m'apparaît excessivement choquant, c'est l'élection du président seul. C'est une sorte de préfiguration de pouvoir personnel ou présidentiel que nous, Socialistes, nous ne pouvons pas admettre.
Alors, je crois que cette année vous ne pouvez pas toucher au président, vous ne pouvez pas faire de réforme statutaire, la déclaration qu'il a faite ce matin, l'ovation qu'il a reçu excluent toute autre possibilité pour cette année, mais pour les années futures je pense qu'il est bon de mettre à l'étude une réforme des statuts, car il m'apparaît tout à fait anormal que l'on élise le président tout seul, on doit trouver une autre formule qui soit plus démocratique.

Le président - Qui demande la parole ?

Levillain - Mes chers camarades, je crois que le dîner est prévu pour 20 heures et que nous pouvons consacrer encore un bon quart d'heure à ce débat qui doit avoir une certaine ampleur, que ceux qui ont des questions à poser ou des suggestions à faire le fassent maintenant, nous ne devons pas écourter ce débat.

Laroque - Mes chers amis, si mes souvenirs sont exacts, il y a deux ans on a nommé un président et, au bout de deux ans, le président devait être notre camarade Pic, c'est la résolution qui avait été prise il y a deux ou trois ans. Donc, c'est Pic qui aurait dû être président l'année dernière, je ne comprends

Fondation Jean-Jaurès

pas qu'on ne l'ait pas désigné, on a commis une erreur, c'est bien simple, il n'y a qu'à la réparer !

Durieux - J'ai soulevé la question tout à l'heure et Laroque a raison de préciser qu'en effet, la présidence étant tournante, l'année dernière nous aurions dû la prendre. Nous ne l'avons pas fait, nous en avons parlé entre nous et je crois que Delelis a raison, il est certainement trop tard maintenant pour prendre d'autres dispositions d'autant, je le répète, que Pic n'est pas là ce soir et il n'est pas possible de prendre une décision en son absence, tout le monde le comprend fort bien.
Mais je pense néanmoins que ce problème devra être réexaminé l'année prochaine.

Le président - Ce problème très important ne peut pas être examiné que par nous, puisqu'il y a nos camarades qui sont au bureau de l'association des maires de France, c'est à eux qu'il appartient de faire le nécessaire dans ce domaine ou de faire des propositions, soit à la fédération des élus socialistes, soit au Parti. Nous avons des camarades que nous avons délégués au bureau, qui y siègent, qui assistent à tous les conseils d'administration, à tous les Comités directeurs, il leur appartient de voir ce qu'il y a lieu de faire dans ce domaine.
La parole est à Guy Mollet.

Guy Mollet

Je voudrais dire un mot sur les sujets actuellement discutés.
Je comprends bien la passion de Laroque et au fond de moi je la partage, c'est vrai qu'une nouvelle fois on va encore laisser continuer ce qui ne devrait déjà plus exister depuis un an, on ne respecte pas les engagements, la rotation ne va pas fonctionner. Mais je plaide pour que cette année vous ne demandiez pas à ce que fonctionne quelque rotation que ce soit. Cette année, il faut se placer sur le plan strictement politique.
Or, les collectivités locales sont l'objet d'une agression évidente de la part du pouvoir, et ce n'est pas fini !
Tout ce qui aujourd'hui pourrait apparaître comme une division, un conflit, entre tous les maires que l'on va pouvoir regrouper, serait une erreur.
Il en est parmi vous qui se posent le problème de la présence des Communistes. Ce serait là une erreur que d'avoir quelque attitude à leur égard cette année, au Congrès des maires, il y aura besoin d'eux pour se battre contre le pouvoir.
Aujourd'hui Tinguy du Pouët a fait, d'après ce que vous dites, une intervention qui a été approuvée par l'immense majorité des maires, poser une sorte de problème interne serait une erreur, et une erreur peut-être lourde de répercussions car on ne sait pas ce que serait la riposte ; elle peut aller, la riposte, du pire au moins grave, et le pire pourrait être que blessés, vexés, on ne voit se créer une coalition entre certains amis du centre et des gens de droite, estimant que ce n'était pas le moment de toucher à Tinguy. Et cela, à l'heure actuelle, ce serait une grosse faute.

Fondation Jean Jaurès

De sorte que bien que j'éprouve beaucoup de ressentiment contre le geste qui consiste à s'incruster et à ne pas tenir les engagements antérieurs, j'insiste beaucoup : pas de remous cette année sur ces problèmes-là. Mais par contre, et là je vais rejoindre Delelis, moins de passivité à l'égard du pouvoir.
Il n'est pas possible à ce Congrès que cette année, où justement les maires sont plus attaqués qu'ils ne l'ont jamais été, où les Conseils généraux sont directement menacés, les représentants des collectivités locales ici présents soient aimables, alors qu'il y a quatre ou cinq ans il y avait des drames, on chahutait les ministres s'ils venaient.
Alors, c'est vrai, les maires acceptent ?
Si c'était vrai, ce serait tout de même trop grave.
Je dis qu'il faut d'abord, au Bureau, que nos camarades fassent toutes les protestations possibles, préviennent que cela ne va pas se passer facilement.
Et puis il faut qu'en séance les ministres soient chahutés et je pense à un en particulier, je pense à Monsieur Jeanneney...

Laroque - Limiter le temps de parole aux ministres !

Guy Mollet - C'est tout de même quelque chose d'intolérable.
Ici il n'y a que des amis qui, pour les raisons les plus variées, sont tous bien décidés à dire non, à répondre non au référendum.
Or ce référendum va être défendu devant le pays demain ou après-demain, à l'association des maires, puis à la télévision, puis pendant la campagne électorale, par Monsieur Jeanneney, le fils d'un républicain, un homme qui ne se cache pas, dans des conversations particulières, de dire qu'il sait que ce référendum est illégal, et cet homme va venir librement, tranquillement, parler devant les maires et être applaudi, car il y aura une fraction des maires de droite qui lui fera bien sûr un beau succès.
Eh bien non, ce n'est pas possible.
Moi je partage l'avis de Delelis, seulement, pas cette année, j'ai eu déjà l'occasion de vous le dire, il y a des heures ou l'on se demande si l'association des maires de France, cela sert à quelque chose !
Oui, c'est bien gentil les réunions annuelles, c'est bien gentil les manifestations solennelles, mais quelles sont les actions qu'ont jamais entreprises en commun les maires ? Nulle part...

Delelis - Si, deux fois...

Guy Mollet - Mais encore chaque fois à notre initiative, par nous.
Or là il faut que personne ne se fasse d'illusions, si le référendum était voté - ce qui n'est pas sûr, c'est peut-être l'année où l'on a le plus de chances de voir un référendum repoussé en raison des problèmes qui sont en cause - tout le monde sait au fond que la loi électorale sur les collectivités locales vient dans la lancée, qu'elle est déjà actuellement préparée, qu'elle va être sur le bureau de la chambre dès la première session et qu'en fonction de cette loi on aura renouvelé

Collection Jean-Jaurès

toutes les municipalités, tous les conseils généraux dans le délai d'un an.
Il s'agit de savoir si, au moment même où l'on peut empêcher cela, les gens vont se battre ou au contraire rester passifs !
Moi, j'insiste beaucoup pour que, d'une part, il y ait la plus grande unité possible, pas d'histoires avec quiconque cette année, mais par contre aller à la bagarre contre le gouvernement, contre le pouvoir - le gouvernement il n'y en a plus, mais contre le pouvoir - et c'est cela qui devrait être la résolution de ce soir, que cela se traduise par quelque chose de réel.
Il faudrait que ce soir vous disiez qui va intervenir dans tel débat, il faut que vous voyiez entre vous les camarades que vous devez envoyer, des bagarreurs, à la tribune, il faut qu'il y ait une réponse très précise aux mensonges de Marcellin.
Il ne faut pas rester muet en face de cela parce que cela va être utilisé tout cela, je vous le dis, et je voudrais que se dégage ce soir une atmosphère de combat.
(Vifs applaudissements)

Le président - C'est ce que je disais tout à l'heure, il faut que jeudi après-midi un certain nombre de camarades acceptent de prendre la parole.
Alors, quels sont les camarades qui se sentent qualifiés pour prendre la parole et qui veulent le faire ?

Champeix

Je suis tout à fait d'accord pour que des camarades prennent la parole et il y en a certainement qui la prendront, et avec efficacité. Mais je vous assure que pour ma part je trouve intolérable que, dans le débat lui-même, on ait toléré la présence de ministres.
Nous avons un devoir de courtoisie à remplir, que le ministre de l'intérieur ait été invité, qu'il soit présent, qu'il fasse un discours, même bourré d'argument comme celui qu'il a prononcé ce matin, j'en suis parfaitement d'accord, là nous devons nous montrer courtois, mais je trouve inadmissible que l'association des maires accepte que viennent apporter la contradiction dans ses Congrès, ceux qui font la besogne que nous savons, contre les municipalités, contre les Conseils généraux, contre les communes, contre les départements et contre le Sénat parce qu'il était trop républicain.
Comment, vous allez accepter d'entendre Monsieur Jeanneney qui est venu devant le Sénat et qui, lorsque les arguments qu'on lui présentait étaient un peu trop durs, a eu l'insolence de quitter l'assemblée et de partir en faisant claquer son pupitre !
Alors je considère que la seule solution à prendre serait que vous décidiez ce soir d'une motion que discrètement vous présenteriez demain au bureau de l'association, demandant de faire comprendre gentiment à Monsieur Jeanneney et à Monsieur Marcellin que, s'ils sont venus pour la séance solennelle, nous estimons qu'ils ne doivent pas être présents dans nos débats comme contradicteurs.
(Applaudissements)

Fondation Jean-Jaurès

Ciccolini - Je crois que le mieux serait de répondre à leur tactique par une autre tactique.
En réalité c'est eux qui n'observent pas la règle du jeu. La règle du jeu à l'association nationale, où toutes les tendances doivent pouvoir être entendues, où l'on s'occupe essentiellement de l'administration, où l'on essaie de ne pas politiser les débats, devrait être que les ministres n'y ont pas leur place, dans la mesure où ces ministres, usant de leur qualité de maires, viennent prendre la parole, il faudrait que nos leaders politiques, les leaders politiques des fractions de l'opposition viennent, en leur qualité de maire, prendre la parole à la tribune.
Je crois qu'il faut répondre de la sorte et, si nous disons que les leaders de l'opposition qui sont maires peuvent venir, peut-être qu'à ce moment-là eux-mêmes ne viendront pas.

Champeix - Alors il fallait les mettre dans la salle et pas à la place où ils étaient...

Un membre - Est-ce qu'ils ont payé les 2 000 Fr ?

Levillain - C'est là où le problème se pose, je suis d'accord avec vous.

Le président - Mes chers camarades, il est évident que vous avez raison sur ces problèmes et qu'il est intolérable que des ministres - trois ou quatre ce matin - soient venus au Congrès des maires de France.
Mais ils l'ont fait dans une intention certaine : ils disposent de la radio et de la télévision, la campagne électorale pour le référendum est commencée et ils entendent, par l'intermédiaire de notre association, pour les maires de France qui ne sont pas venus, pour la presse qui les aura entendus, montrer qu'ils sont à côté des maires et qu'en définitive les maires de l'association ne sont pas tellement contre la réforme proposée et contre le référendum.
Plusieurs questions ont été posées, la première est de savoir de quelle façon on pouvait agir pour empêcher les ministres d'être présents. S'ils sont maires, cela paraît difficile...

Un membre - Est-ce qu'ils sont adhérents ?

Le président

S'ils sont maires cela paraît difficile, donc il y a une atmosphère de salle à créer, à savoir : les maires socialistes seront-ils capables, quand Monsieur Jeanneney parlera jeudi après-midi, de faire une opposition quelconque ?
Qu'il y ait des mouvements des maires, ce serait tout à fait normal, qu'il y ait des cris hostiles, ce serait tout à fait normal, c'est une forme d'action.
La deuxième forme d'action, qui me paraît plus efficace parce qu'on parlera peu dans la presse ou à la télévision de la contestation des maires, c'est l'intervention de leaders politiques.

Fondation Jean-Jaurès

Quels sont les leaders qui peuvent prendre la parole ?
Tout d'abord les membres du bureau de l'association des maires, qui sont délégués là pour nous représenter.
Ensuite les députés ou les sénateurs, et plus particulièrement les sénateurs-maires qui sont à ce Congrès. A mon avis il serait bon qu'un certain nombre de sénateurs prennent la parole vigoureusement pour contre-attaquer les propos de Monsieur Jeanneney jeudi après-midi.
Voilà comment se pose le problème et je crois qu'il s'agit maintenant de désigner ceux qui doivent prendre la parole et de savoir si les intéressés acceptent de le faire.

Julien - Je voudrais savoir si les ministres qui viennent demain viennent avec l'autorisation du bureau de l'association des maires.

Durieux

Mes chers camarades, je crois qu'il faut mettre un terme à un certain nombre de malentendus.
Il faut que nos camarades sachent, car c'est la vérité, que les ministres sont venus ce matin et viendront demain et après-demain, parce qu'ils ont été invités, ils ont été sollicités...
(Exclamations diverses)
Chers camarades, je voudrais que vous me compreniez, quand je vous disais tout à l'heure qu'il serait nécessaire que nous parlions un peu des décisions importantes qui vont être prises jeudi par les élections auxquelles nous allons procéder, je pensais à tout cela.
Il y a c'est vrai à l'heure actuelle - je suis membre du Bureau, j'ai donc une part de responsabilité, mais ceci ne veut pas dire que je sois toujours d'accord avec les décisions qui sont prises par la majorité des membres de ce Bureau - une position telle que beaucoup trop veulent la conciliation avec le gouvernement. A la tête de l'association des maires de France se trouvent des hommes qui ont pendant longtemps trop souffert de cette mise à l'écart par le gouvernement et ils ont tout fait pour reprendre des contacts. Ils y sont parvenus, ils ont recréé cette atmosphère qui a permis la présence ce matin de trois ou quatre ministres, qui permettra que demain nous en ayons deux autres.
C'est une politique de l'association des maires qu'il nous faut changer et c'est la raison pour laquelle il est trop tard maintenant, je me rallie parfaitement à la position de Guy Mollet, je l'avais dit moi-même tout à l'heure...

Guy Mollet - Mais la mienne n'est plus ce que je disais tout à l'heure, je ne savais pas qu'il y avait invitation et je demande que soit ici votée immédiatement une protestation du groupe socialiste contre l'invitation faite aux ministres.
(Très vifs applaudissements)

Durieux - Je tiens quand même à dire que les ministres qui viennent ont été

Fondation Jean-Jaurès

invités par l'association et demain ils diront, comme ils l'ont dit ce matin, qu'ils ont répondu avec empressement à l'invitation qui leur a été adressée.
Alors ce qu'il faut en effet c'est que vous nous mandatiez, par une motion que vous allez prendre - nous l'avons déjà fait au Bureau - pour protester, mais cela a été fait par des contacts directs et personnels avec les ministères, il faut que nous soyons mandatés, parce qu'après tout le Comité directeur de l'association des maires de France est composé, sur le plan politique, suivant une représentation proportionnelle des diverses tendances politiques, nous sommes les plus nombreux, bien que nous n'ayons pas la majorité, et il faut que les plus nombreux protestent au nom du Parti qu'ils représentent, contre cette méthode qui fait que l'on n'a pas l'attitude que l'on devrait avoir vis-à-vis des responsables du pouvoir.

Bernard Chauchoy - Mes chers camarades, au fur et à mesure que se font les interventions je pense que, comme moi, vous y voyez plus clair.
J'étais prêt à m'associer, j'ai applaudi bien entendu Guy Mollet tout à l'heure...

Guy Mollet - Je ne savais pas qu'ils avaient été invités !

Bernard Chauchoy

Mais il s'agit de voir à quelle comédie nous sommes actuellement en train de nous prêter, car je ne peux pas employer un autre terme.
On nous dit, avec beaucoup de franchise - et je remercie bien sûr Durieux de l'avoir fait - que ce n'est pas par hasard que ces ministres viennent les uns après les autres. Si je comprends bien, dans l'esprit de certains, ce n'est pas désintéressé et on a bien voulu leur créer une tribune à l'occasion de ce Congrès des maires, et une tribune qui n'est pas accidentelle, une tribune, mes chers camarades, que l'on a bien préparée. Et actuellement, on est en train de créer le climat en faveur du "oui" pour le référendum.
Ensuite, tout naturellement, quand le oui sera adopté dans les esprits, vous le savez bien on vient déjà de nous le dire mais il n'est pas inutile de le répéter, c'est la réforme départementale ou communale, la suppression des Conseils généraux, le regroupement des communes.
Enfin, quelle que soit la manière dont nous allons devoir disparaître ou être mangés, nous avons, mes camarades, à réagir et à réagir en Socialistes qui n'acceptent pas, bien sûr, les pratiques dont on est entrain actuellement de nous donner le spectacle.
On a invité ces citoyens à venir prendre la parole devant le Congrès des maires, je n'imagine pas que c'est le président Tinguy du Pouët qui, de son initiative, est allé faire cette démarche. Nous avons bien des camarades qui sont au bureau de l'association des maires de France, nous regrettons ce soit l'absence du Secrétaire général, je regrette surtout pour ma part qu'il soit malade, mais combien aurions-nous pu être éclairés si, étant présent, il avait pu nous indiquer s'il avait fait la même démarche que Monsieur Tinguy du Pouët.
Vous avez parlé tout à l'heure de Monsieur Jeanneney, le fils de l'ancien

Fondation Jean Jaurès

président du Sénat, qui a été choisi pour faire cette opération indécente de suppression du Sénat, ce n'est pas par hasard, vous le savez bien, que ce grand vicieux que l'on appelle de Gaulle a choisi Monsieur Jeanneney.
On a fait appel à Monsieur Edgar Faure, et j'en appelle au témoignage de mes camarades sénateurs, qui lorsqu'il s'est agi de venir devant le Sénat défendre la réforme de l'enseignement, a commencé par se faire applaudir en faisant naturellement un éloge du Sénat et, en dehors des Socialistes et des Communistes - tu ne me démentiras pas Marcel Champeix - je crois savoir que c'est tout le Sénat qui a applaudi Edgar Faure.
Voilà, mes chers amis, ce que l'on est en train de préparer demain, à l'occasion du Congrès des maires. Monsieur Edgar Faure viendra vous dire : moi qui suis maire, moi qui ai été président du Conseil général du Jura, est-ce que vous pouvez suspecter mes intentions ?
Mais, dans tous les régimes, mes chers amis, où il s'est agi de préparer l'étranglement des libertés républicaines, on s'est toujours servi de créatures comme celles de Jeanneney ou d'Edgar Faure.
Alors, nous avons quand même aujourd'hui le devoir de protester et de dire que nous ne tolérons pas cela.
Pour ma part, je vais vous dire toute ma pensée.
Tout à l'heure Delelis a dit que c'était des Congrès solennels. Cela fait deux ou trois ans que je les déserte. Je suis venu ce soir, mes camarades, à une réunion des maires Socialistes, j'avais envoyé mon mandat parce que j'avais décidé tout naturellement que cela ne servait à rien d'aller à ce genre de réunion, mais si on est décidé véritablement à se manifester à l'occasion de la venue de Monsieur Jeanneney et de Monsieur Edgar Faure, j'y serai et je vous prie de croire que je ferai du tapage.
(Très vifs applaudissements)

Guy Mollet

Oui, ce que nous avons appris sur l'invitation qui a été faite à plusieurs ministres et, d'après ce que vient de me dire Durieux il y en a même dont on n'a pas encore parlé, car Monsieur Le Theule est aussi invité, nous met devant une situation différente, il n'y a pas de raison que cela s'arrête.
Première attitude : il faut que ce soir, je reviens là-dessus, le groupe socialiste élève une protestation contre le fait qu'il y ait eu de semblables invitations. Que l'on invite le ministre de l'Intérieur, le ministre de tutelle, cela me paraît déjà pas mal, mais les autres, il n'y a aucune espèce de raison.
Mais, du fait qu'il y a eu invitation, je modifie un peu ce que je disais tout à l'heure, on ne peut pas se contenter du chahut, il faut obtenir du Bureau, dans les délais les plus rapides, qu'ils ne soient pas là à titre de ministres, mais comme membres, puisqu'on ne peut pas le leur refuser s'ils sont maires et s'ils parlent, ils ont le droit à la parole, mais qu'ils ne parlent pas les derniers.
Car à mon avis, le scénario est prévu, le ministre va faire un amphi en pleine assemblée, Jeanneney va expliquer, il va rester là pour entendre tout le monde et il va répondre.

Fondation Jean Jaurès

(Protestations)
Alors, si vraiment les maires tolèrent cela, je me demande ce qu'est devenue l'association des maires !
Ce qu'il faut donc, c'est obtenir qu'il ne parle pas le dernier, qu'on le laisse faire son amphi, peut-être, c'est à apprécier, mais il peut y avoir des mouvements de foule quand même et il faut qu'il lui soit répondu. Et, pour la première fois de ma vie je vais aller parler dans un Congrès de maires... (Acclamations - applaudissements prolongés)... sur le sujet qui nous intéresse. Je ne serai pas long, je laisserai à d'autres beaucoup de terrain, je ne me placerai que sur un plan, celui qui gênera le plus Monsieur Jeanneney, faites-moi confiance !
Après quoi, quand on l'aura à quelques-uns bien assaisonné, il ne sera pas question que Monsieur Jeanneney clôture le débat, qu'il demande le droit de répondre parce que moi je l'aurai mis en cause, oui, mais il ne parlera pas le dernier dans le débat, ou alors il faut qu'il y ait assez de chahut dans cette salle pour que cela ne se passe pas ainsi, ce n'est pas possible, mes camarades, pour la seule dignité du Congrès des maires, autrement vous êtes en train d'entrer petit à petit dans le régime et de devenir l'assemblée consultative des maires de France, à laquelle les ministres viennent exposer leurs décisions. Vous émettez des avis et des vœux et puis ils tirent la conclusion.
Ce n'est pas possible. Et si jamais il y avait une majorité dans le Congrès pour le tolérer ou le vouloir, il faudrait que les maires socialistes aient le courage de quitter tous en chœur cette salle, en faisant assez de chahut. Ils ne seront pas seuls !
(Vifs applaudissements)

Le président - Qui demande la parole ?

Bernard Chauchoy - Chers camarades, je suis ravi d'entendre le Secrétaire général du Parti...

Guy Mollet - Ce sera le maire d'Arras !

Bernard Chauchoy - ... nous dire qu'il sera au Congrès des maires. Mais je crois que, ce qui est important, c'est que le Congrès des maires n'offre pas une tribune à Messieurs Jeanneney et Edgar Faure, où des membres du gouvernement viendront dire ce que le gouvernement a décidé de faire "en notre faveur". Je crois qu'il faut leur faire savoir qu'ils auront la possibilité, au Congrès des maires, comme n'importe quel maire, encore qu'il faille peut-être vérifier s'ils sont membres de notre association...
(Protestations)

Un membre - Mais enfin, quoi !

Bernard Chauchoy
Cela me paraît essentiel.

Fondation Jean Jaurès

Car enfin, je ne vois pas pourquoi demain on n'inviterait pas Poujade, par exemple, à venir prendre la parole au Congrès de l'association des maires, je force volontairement ma pensée.
Alors, mes chers camarades, si on leur dit : vous aurez la parole, non pas comme membres du gouvernement pour exposer ce que veut faire le gouvernement et comment bien entendu il entend nous régler notre compte, mais comme maires, avec un temps de parole limité, comme tout le monde.
(Mouvements divers)
Mais non, cela peut paraître excessif, mais c'est cela la démocratie. Pourquoi, parce que je m'appellerais Jeanneney ou Edgar Faure, je me taillerais une heure un quart de discours alors qu'on refusera au maire de Lille, qui est là à mes côtés, de parler un quart d'heure, parce qu'on dira qu'il est trop long ? Ce n'est pas possible camarades, je demande qu'on leur fasse comprendre qu'ils auront la possibilité d'intervenir comme maires, s'ils sont membres de l'association, mais qu'ils n'auront pas la possibilité de le faire comme membres du gouvernement et avec un temps de parole qui sera minuté, comme tout le monde.
(Applaudissements)

Le président - Alors, chers camarades, je crois qu'il y a deux hommes qui, aux côté de Guy Mollet, pourraient prendre la parole, d'une part Bernard Chauchoy dont on connaît le talent, et Champeix.
Je vous propose de les déléguer tous les trois.
(Acclamations)

Durieux - Il faut qu'il y en ait d'autres.

Levillain - Mais cela ne limite pas.

Le président - Cela ne limite pas, bien entendu, pour tous les autres qui désireraient prendre la parole.
Nous sommes bien d'accord là-dessus.
Nous sommes aussi d'accord pour la protestation auprès du Comité directeur ?

Plusieurs membres - Oui.

Le président - Je vous propose aussi, demain matin, d'envoyer une délégation...

Guy Mollet - La protestation, je propose qu'elle fasse l'objet d'un communiqué, elle doit être publique.

Le président - Alors une protestation publique dont nous établirons le texte à la fin du repas et on vous le lira.
Vous êtes d'accord...

Guy Mollet - Non, je m'excuse, lorsqu'on fait une sottise il faut la réparer soi-

Coll. Fondation Jean Jaurès

même, je retire le communiqué public, nous sommes à l'intérieur de l'association des maires, nous avons des camarades dans le Bureau, c'est une protestation à présenter au Bureau.

Le président - Vous êtes d'accord ?
Alors, troisième proposition : je suggère que demain matin une délégation de la fédération se rende auprès du président pour lui faire part à la fois de notre inquiétude et de nos vives protestations quant à la présence des ministres durant les débats.
Vous êtes d'accord là-dessus ?

Bernard Chauchoy - Je crois que c'est maladroit de faire intervenir à la fois Guy Mollet, qui est du Pas-de-Calais, et Bernard Chauchoy également du Pas-de-Calais.

Guy Mollet - Mais non, il faut faire intervenir toutes les grandes g...

Bernard Chauchoy - Oui, d'accord, mais enfin nous sommes maires du Pas-de-Calais tous les deux.
Laroque - Et les ministres, ils sont bien tous du même gouvernement !

Bernard Chauchoy - Je crois que ce n'est pas raisonnable.

Le président - C'est décidé !
Avez-vous d'autres questions à poser ?

Un membre - Nous pouvons demain matin contrôler par les machines IBM ou Bull, si les ministres sont inscrits à l'association comme maires.

Delelis - Très bien, il faut le faire !

Durieux - Mais ils sont invités !

Marcel Champeix - Je crois, camarades, que vous faites une erreur, étant donné qu'il y aura une intervention de Guy Mollet je crois que nous ne devrions nous faire inscrire que dans la mesure où on limiterait le temps de parole, ce qui nous

Guy Mollet - Oh ! Moi je serai très bref.

Le président - De toutes façons c'est décidé et nous aurons le temps, là-bas, de voir ce qu'il est nécessaire de faire.
Il n'y a pas d'autres questions ?
Nous allons donc en terminer là.

La séance est levée à 20 heures.

Fondation Jean-Jaurès

PARTI SOCIALISTE - SFIO
Conférence nationale des élus municipaux et cantonaux socialistes du 4 mars 1969
Clichy

Levillain

Mes chers camarades, depuis plusieurs années consécutives, j'ai le plaisir de vous accueillir dans cette salle dans le but, non seulement de confronter, au début du Congrès des maires de France, certains de nos points de vue, mais aussi de faire en sorte que ceux qui viennent à ce Congrès, qui sont des Socialistes, aient l'occasion, à la faveur de cette réunion, de se rencontrer, de bavarder entre eux et de mieux se connaître.

Nous aurions souhaité ce soir, comme d'habitude, avoir à nos côtés Maurice Pic. Il était tout à l'heure à l'hôtel de Ville, il a fait ce matin son exposé sur le rapport moral, il était déjà très handicapé au moment où il a fait ce rapport et il faut bien dire qu'il était cet après-midi dans un état tel qu'il ne lui a pas été possible d'être parmi nous ce soir. Je suis certain d'être votre interprète à tous en le regrettant et en souhaitant que Maurice Pic puisse demain reprendre part aux débats du Congrès où ses fonctions, tout le monde le sait, sont très importantes et, non seulement elles sont importantes mais nous savons qu'il les remplit avec une compétence extraordinaire.

Je pense donc que c'est rendre hommage à Maurice Pic que de souhaiter qu'il puisse venir demain et de l'excuser ce soir en raison de son état de santé.

Notre camarade Louis Escande étant vice-président de l'union des maires Socialistes sur le plan national, va donc assumer la présidence des débats de notre réunion de ce soir.

Nous aurons tout à l'heure le plaisir d'accueillir Guy Mollet, je pense qu'il viendra avant le début du repas, mais enfin si, pour une raison indépendante de sa volonté, il était lui aussi retardé, je pense que nous pourrions, dans toute la mesure du possible et pendant une heure environ, confronter nos points de vue, je ne dis pas affronter, mais bien confronter nos points de vue.

Et je vais passer la présidence et la parole à notre ami Louis Escande qui va ouvrir le débat.

(Applaudissements)

Le président (Louis Escande)

Mon cher collègue, mes chers camarades, je voudrais tout d'avoir m'excuser d'avoir à remplir ces fonctions de présidant en l'absence de notre ami Maurice Pic que j'ai dû accompagner tout à l'heure chez son neveu car il était vraiment malade aujourd'hui.

J'en suis à la fois très fier et très ennuyé car en assumant une présidence sans avoir préparé les sujets, on risque de se livrer à un certain nombre d'improvisations et j'espère que vous ne m'en voudrez pas trop si ce que je vais

vous dire n'est pas toujours très suivi.
En ouvrant cette assemblée je voudrais, au nom de la fédération des élus socialistes, remercier tout particulièrement notre ami Levillain, maire de Clichy, qui tous les ans nous reçoit et qui, faisant partie du bureau de notre association, apporte à notre Parti et apporte à notre fédération, beaucoup de dévouement et nous reçoit si gentiment à Clichy.
Je voudrais lui dire à la fois notre reconnaissance pour son dévouement, pour l'amitié qu'il nous témoigne à tous et pour la délicatesse de ses réceptions.
(Applaudissements)
Il est aussi un devoir dont je dois m'acquitter et c'est avec beaucoup d'émotion que je soulignerai la disparition de notre ami Darchicourt. C'était un de mes amis, à l'assemblée, nous vivions dans le même bureau, j'ai eu l'occasion pendant de longs mois, de longues années, d'apprécier son travail tenace et efficace, c'était un homme qui se tuait à la tâche et qui, se sachant gravement malade, a continué son action.
Il était membre de notre bureau national et était l'un des fidèles de nos réunions de conseil d'administration et de nos assemblées générales.
A sa mémoire, très simplement, je vous demanderai à tous de vous lever et d'observer une minute de silence.
(Les membres de l'assemblée observent une minute de silence)
Je vous remercie.

Laroque - Les mineurs le regrettent particulièrement !

Le président - Mes chers camarades, le Congrès des maires, de 1969, revêt une importance particulière. En effet, le gouvernement met au point un certain nombre de réformes qui touchent directement les collectivités locales.
Si l'ensemble de la population française n'est pas toujours sensibilisée à ces problèmes, il faut bien dire que les élus que nous sommes, les maires, l'ensemble des collectivités locales, sont sensibilisés en raison même du fait que ces réformes touchent directement leur vie propre et leurs libertés.
Il est bien évident que la présence ce matin, à l'ouverture de notre Congrès, à la fois du ministre de l'Intérieur et de son Secrétaire d'Etat, la présence à notre Congrès national de Monsieur Jeanneney, ministre d'Etat chargé de la réforme régionale, prouve que le gouvernement tiendrait à convaincre les maires et l'association des maires de France du bienfondé des réformes envisagées. Et, si Monsieur Jeanneney tient à venir jeudi, au moment de la discussion sur la réforme régionale, c'est bien que le gouvernement ne s'engage pas dans cette voie d'un pas très sûr à l'heure actuelle et qu'il entend se servir du tremplin de l'association des maires de France pour faire prévaloir son point de vue.
Ce matin, dans un discours que je considère comme remarquable, le président de l'association a fait les observations nécessaires sur les réformes envisagées, il l'a fait d'ailleurs avec beaucoup de tact, ce qui lui a permis de renforcer notre position, mais il l'a fait aussi avec beaucoup d'autorité.
Bien sûr, le Congrès 1969 avait pour objet la participation. Cette participation, le

Fondation Jean-Jaurès

président le disait ce matin, les maires la connaissent bien puisqu'aussi bien les collectivités locales sont près des populations, qui bien souvent participent à tous les organismes de la cité, qu'il y a un contact direct et c'est vraiment l'exemple des collectivités locales, les conseils municipaux et peut-être aussi indirectement les Conseils généraux, qui prouve que les populations trouvent la possibilité de s'exprimer le plus librement à ce niveau.
En définitive ces libertés locales sont menacées de deux manières :
1) dans leur propre vie, à travers le budget communal.
En effet, depuis un certain nombre d'années, alors que nous avions demandé une plus grande liberté pour nos collectivités locales, de plus larges possibilités financières, une réforme des finances locales, on a continuellement opéré un transfert de charges extrêmement important, tellement important que, compte tenu des événements de 1963, les centimes additionnels de la plupart des villes françaises ont augmenté de 14 à 20%. Et cela pour la raison essentielle qu'au-delà des réajustements de salaires nécessaires du personnel communal, on nous a imposé un certain nombre de charges nouvelles.
Tout d'abord, les charges d'enseignement et, dans une ville de l'importance de la mienne, on nous a demandé de créer un certain nombre de CES, de transformer des lycées neufs en lycées mixtes, ils étaient soit de garçons, soit de filles, ce qui nous a occasionné des dépenses importantes, tant dans le domaine des investissements que dans le domaine du fonctionnement.
Donc, charges très lourdes et accrues dans le domaine de l'enseignement, du premier degré des lycées, alors que nous avions déjà des charges énormes dans le domaine de l'enseignement primaire.
Je vois arriver le Secrétaire général du Parti, je m'arrête un instant pour le saluer en votre nom à tous.
(Applaudissements)
(Sous les vifs applaudissements de l'assemblée, Guy Mollet prend place à la tribune).
Je vous disais donc que les collectivités locales, les communes et les villes de moyenne importance, ont dû supporter des charges nouvelles importantes dans le domaine de l'enseignement, en plus des charges de personnel.
Nous avons supporté aussi les nouvelles mesures qui nous ont touchées très largement, qui nous ont imposé un autofinancement de 20% sur l'ensemble de nos travaux.
Nous avons également été sensibilisés sur le problème de la taxe locale, supprimée et transformée en taxe sur les salaires attribués aux communes, taxe sur les salaires supprimée à son tour à l'heure actuelle et remplacée définitivement par une subvention d'Etat.
Certaines communes doivent supporter les charges d'organismes techniques divers et importants, qu'il s'agisse des bilans des sociétés d'équipement chargées de créer des zones à urbaniser en priorité ou des constructions, qu'il s'agisse des charges imposées par les secteurs intercommunaux en cours de création, charges nouvelles créées par tous ces organismes qui essaient de regrouper un ensemble de communes et où les collectivités locales ont en

Fondation Jean Jaurès

définitive peu à dire, en particulier les communautés urbaines.
Puis nous avons assisté cette année à la mise en place, après la redevance d'assainissement, des redevances de bassin. A telle enseigne que, pour la région de Bourgogne et pour ma ville, il nous est imposé une taxe de capitation de 5 Fr 40, différente de celle du bassin de la Seine qui est je crois à 1 Fr ; à telle enseigne qu'en Bourgogne deux communes voisines ont des taux tout à fait différents en ce domaine.
Cette taxe de capitation paraît, par bien des côtés, illégale et l'association des maires l'a démontré et a demandé aux communes de ne pas l'inscrire ou tout au moins de la bloquer.
Nous avons donc des finances locales de plus en plus difficiles et leur réforme, depuis longtemps promise, n'est pas encore effectuée, je ne sais même pas si un projet bien sérieux est à l'heure actuelle mis sur pied.
Et, ne voilà-t-il pas que maintenant nous sommes entraînés dans la régionalisation ?
Nous sommes un certain nombre à n'avoir pas mis une opposition formelle à la création des régions. Je ne pense pas qu'il faille tellement discuter de ce problème. Nous savons très bien que le nombre important des départements, l'insuffisance de certains, en raison même d'une planification indispensable, nécessitaient une forme d'action régionale, et d'ailleurs je crois bien que c'est nous-mêmes qui l'avions proposée.
Mais en définitive, à travers cette régionalisation, le gouvernement essaie de faire une opération politique extrêmement grave.
Nous ne connaissons pas le projet à l'heure actuelle, mais nous savons très bien qu'en ce qui concerne même la région, ce projet ne saurait nous donner satisfaction. En fait les Conseils régionaux comprendraient l'ensemble des députés de la région, un certain nombre d'élus par les conseils municipaux et Conseils généraux, suivant le mode d'élection sénatorial, au scrutin départemental à deux tours, l'ensemble de ces deux catégories devant atteindre 60% du Conseil régional, les 40% restant représentant les organismes socioprofessionnels non pas élus, mais désignés.
Il est bien évident que les républicains que nous sommes, que les démocrates que nous sommes, ne peuvent accepter que, dans une même assemblée, des élus du suffrage universel souverain soient mélangés avec des délégués désignés des organismes socioprofessionnels. Bien qu'on nous ait dit que l'ensemble des élus aurait priorité pour voter les finances de la région, nous savons très bien que c'est une forme d'organisme corporatif où il est très facile de jouer sur les délégués socioprofessionnels pour changer à la fois une orientation et une action.
Donc, en ce qui concerne la composition même des Conseils régionaux, nous ne sommes pas d'accord sur la formule proposée.
Nous ne sommes pas d'accord non plus sur le problème de l'exécutif de ce Conseil régional. Nous aurons un Conseil régional inefficace, dont le pouvoir exécutif sera confié à un préfet de région, c'est à dire un véritable gouverneur représentant le pouvoir central et nous en arrivons peu à peu à la forme politique

ou administrative de l'Espagne actuelle.
Nous savons en effet que ces gouverneurs nommés par le gouvernement n'auront pas simplement pour mission la planification ou l'organisation régionale, mais ils auront pour fonction essentielle d'organiser politiquement la région, avec l'aide des préfets à leurs ordres.
Et cela non plus nous ne pouvons pas l'accepter.
Il y aurait aussi beaucoup à dire sur les attributions de la région, sur le financement accordé aux régions. Aucune lumière n'a été faite à ce sujet, nous savons simplement pour l'instant que sur la proposition de l'association des maires de France et des organisations politiques républicaines, le gouvernement a hésité à ajouter à la région des centimes additionnels, mais nous ne savons pas encore quel impôt lui sera attribué.
Tels sont, en ce qui concerne la région, les problèmes essentiels qui se posent.
Mais, ce qui est plus grave, c'est qu'à cette réforme régionale on a lié un deuxième problème, celui de la réforme, ou plutôt non, de la suppression du Sénat.
En effet, comment pourrions-nous accepter un Sénat dont les sénateurs seraient élus au troisième degré, et dieu sait dans quelles conditions d'influence politique et socioprofessionnelle au stade régional, que dire d'un Sénat où les délégués socioprofessionnels seront désignés ?
Croyez-vous que, quelle que soit l'apparence des pouvoirs et des attributions qu'on semblera lui donner, ce Sénat puisse avoir une efficacité quelconque ?
La vérité, c'est que le gouvernement veut faire disparaître un organisme important du contrôle de l'exécutif pour avoir à la fois la présidence de la République et une Assemblée Nationale fantoche à son service.
Il est bien évident que la disparition du Sénat dans la période et dans le régime actuels, représente un grand danger, non pas simplement pour la République, mais surtout pour la démocratie française.
Et, comme certains pourraient dire "oui" à la régionalisation, mais "non" à la suppression du Sénat, le pouvoir a décidé de soumettre au peuple français ces deux réformes sous une seule réponse et par un vote bloqué.
Ceci est à mon avis une action fasciste, antirépublicaine et antidémocratique, qui ouvre la voie de l'aventure pour ce pays et qui peut permettre la disparition de l'ensemble des organisations, la disparition de l'action des démocrates.
Voilà, chers amis, très rapidement exposés, puisqu'il m'a fallu improviser en l'absence de notre ami Pic tombé malade cet après-midi, l'ensemble des problèmes qui nous sont soumis, problèmes extrêmement importants que doit examiner demain le Congrès de l'association des maires de France, problèmes sur lesquels le Parti Socialiste a son mot à dire.
Je pense que jeudi après-midi, puisque Monsieur Jeanneney doit venir devant notre Congrès exposer ces problèmes, nous aurons un certain nombre de délégués capables de prendre la parole et d'apporter le point de vue des démocrates, le point de vue des Socialistes que nous sommes.
Après ce préambule, ayant ouvert notre assemblée, je vais vous passer la parole en vous remerciant encore une fois d'être venus très nombreux à cette réunion.

(Applaudissements)

Delelis

Chers camarades, je voudrais rendre attentifs les membres du Comité directeur de l'association des maires aux commentaires que j'ai entendu tout à l'heure dans des conversations, auxquels j'adhère entièrement, à propos de la présence dans notre assemblée des maires, de trois ministres du gouvernement.

Ce matin nous avons entendu Monsieur Marcellin, nous aurons Monsieur Jeanneney, puis vendredi matin nous aurons Monsieur Edgar Faure.

Pour ma part je proteste contre la présence de trois ministres au Congrès de l'association des maires ce matin... (applaudissements)... d'ailleurs je crois que nous avions également trois ministres présents à l'assemblée d'ouverture. C'est vraiment faire la part trop belle au gouvernement, surtout si l'on tient compte du mépris dans lequel il tient les élus locaux, mépris qu'il a manifesté depuis de très nombreuses années dans ses actes.

En fait d'ailleurs, depuis des années, on s'était bien passé de la présence des ministres. Je sais bien qu'il faut, tôt ou tard, un dégel des relations et qu'il est normal que l'association des maires entretienne des rapports avec les ministres par des audiences dans les ministères, mais quant à dire qu'on va en faire venir trois, en leur réservant, si j'ai bien compté, près de la moitié de nos débats, rien que pour leur permettre de prendre la parole et surtout pour permettre à la télévision ensuite de passer ce qu'ils ont dit, car vous n'avez aucun doute là-dessus, camarades, ce soir à 8 heures on passera, non pas l'ovation que vous avez faite à Monsieur Tinguy du Pouët, notre président national, à la suite de son rapport remarquable, et Escande avait raison de le dire tout à l'heure, mais on passera les séquences dans lesquelles Monsieur Marcellin a dit qu'il y avait beaucoup plus de subventions aux communes qu'avant et beaucoup plus d'emprunts aux communes qu'avant. Si bien que les commerçants qui vont manifester demain contre la fiscalité, et surtout contre les patentes communales, se diront : eh bien, ces maires, ce sont des incapables, car après tout, le ministre l'a encore dit hier soir, on leur donne beaucoup plus de subventions et beaucoup plus d'emprunts que par le passé.

Alors là je dis que je ne suis pas d'accord et je demande à nos camarades du Comité directeur de réagir à cet égard.

Je dirai aussi qu'il faut que ce Congrès des maires prenne une autre allure, je le pense personnellement, parce que je suis maire depuis deux ans et depuis deux ans j'ai la patience, je dis bien, la patience, de venir au Congrès national des maires, alors que j'ai souvent l'impression d'y perdre mon temps.

Et je dis que si l'on continue - à moins que bien sûr on veuille faire venir nos camarades à Paris pour passer agréablement leur temps, mais ceci est une autre question - à faire un Congrès des maires avec des séances solennelles, avec de grands discours ministériels ou pas ministériels, si l'on continue à sortir des résolutions qui ne sont que des vœux pieux, eh bien camarades, ne vous étonnez pas si à l'avenir les maires continuent à bouder les assemblées nationales des maires.

Et, lorsqu'on voit, pour un département comme le mien, qui compte pourtant beaucoup de municipalités adhérentes de l'association des maires, que l'on peut compter sur les doigts des deux mains les maires de notre département venus assister à ce Congrès, et lorsqu'on voit cette salle camarades - car admettez quand même que les élus socialistes de France pourraient remplir une salle beaucoup plus grande or celle-ci, mise obligeamment à notre disposition par notre camarade Levillain se révèle suffisante - admettez tout de même que si tous les élus socialistes venaient au Congrès des maires, il faudrait une salle au moins quatre à cinq fois plus grande que celle-ci, alors, méfiez-vous camarades, vous allez avoir des générations qui vont monter et il est bien évident que les jeunes n'accepteront pas cet état de fait, ils n'accepteront pas non plus, car ils sont souvent contestataires et ils ont parfois raison, de venir pour parler en fin de compte un peu dans le désert.

J'ai fait tout à l'heure à la Commission qui s'occupe des finances locales, une proposition d'action des maires de France et je dis que si ce Congrès ne se traduit pas par quelque chose de positif, s'il n'en sort pas une résolution dynamique - et j'entends par résolution dynamique qu'une action soit entreprise sur le plan national pour montrer que les maires de France ne sont pas d'accord avec la sauce à laquelle on veut les manger et surtout avec le sort qui leur est fait en matière de finances locales - si vous ne faites pas quelque chose dans les temps qui viennent, camarades, vous verrez lors de vos élections municipales que la politique gaulliste aura porté ses fruits par l'effet néfaste sur les résultats dans vos municipalités sortantes.

Prenez garde, si nous ne faisons pas quelque chose, nous allons être condamnés par toute une série d'organisations professionnelles, par un tas de gens qui, à l'exemple des commerçants et des artisans, agités par un Poujadisme renaissant, vous feront alors passer des journées qui ne seront pas très agréables dans vos localités.

Je crois qu'il est temps que les maires de France sortent de leur coquille. On nous considère souvent comme des notables locaux, montrons que nous sommes des hommes d'action, montrons, nous Socialistes en particulier, que nous savons être à la pointe du combat.

Et j'aurais aimé par exemple, qu'à l'occasion de ce Congrès des maires, l'on puisse faire quelque chose, faisons une manifestation en portant nos écharpes quand il y a un Congrès comme notre Congrès national, montrons-nous dans la rue, faisons au moins quelque chose.

Il y aura demain un mouvement national des commerçants et artisans et on ne saura pas évidemment quelle est la réaction des maires, parce que nous n'avons aucune réaction à la veille de ce mouvement.

Je dis qu'il y aura encore des jours difficiles qui se préparent pour nous et je crois qu'il est temps, camarades, de sortir de cette espèce de solennité dans laquelle nous nous trouvons un peu engagés à l'occasion des Congrès, qu'il faut enfin que l'on débouche sur l'action, même si parfois elle doit passer dans la rue.

(Vifs applaudissements)

Fondation Jean Jaurès

Le président - Qui demande la parole ?

Durieux

Je voudrais vous dire combien je regrette l'absence de notre ami Maurice Pic. Je la regrette, tout d'abord parce qu'elle est motivée par la maladie et c'est évidemment très regrettable, mais aussi parce que nous avions ce soir, en tant que maires socialistes, un certain nombre de décisions à prendre quant à la tactique que nous devons suivre au cours de ce Congrès des maires de France.
Nous aurions d'abord peut-être eu à discuter, si Maurice Pic avait été là, des élections qui doivent avoir lieu jeudi prochain. Il m'apparaît difficile de le faire et il m'apparaît surtout difficile de prendre une décision en l'absence de Maurice Pic.
Vous savez en effet que jeudi prochain vont avoir lieu, comme d'habitude, les principaux votes, d'abord le vote du rapport moral, qui ne souffre pas de discussion puisque présenté par notre ami Pic, et il sera largement adopté par le Congrès, puis les élections pour le bureau de l'association des maires et en particulier la désignation du président de notre association des maires.
On a fait allusion tout à l'heure et c'est vrai, au discours remarquable prononcé ce matin par le président en exercice, mais je voudrais aussi faire remarquer que nous avions prévu que la présidence de l'association des maires serait tournante, tous les deux ans, or nous allons certainement renouveler le mandat du président pour la troisième fois, à celui qui le détient déjà. C'est à mon avis une erreur que nous commettrons, je le dis parce que je le pense, Cependant je crois qu'il nous est impossible de prendre une décision à ce sujet en l'absence de Maurice Pic.
Je voudrais relever aussi, et Delelis a bien fait de le souligner, que l'on a donné à ce Congrès des maires un certain caractère qu'il ne revêtait pas les années précédentes, d'abord ce matin par la présence de trois, quatre ou cinq ministres, je ne sais plus combien ils étaient, il y en avait peut-être quatre, ou représentants des ministères. Nous n'étions pas habitués à cette présence, il fut des années, vous savez, et le gouvernement boudait les réunions de notre association des maires de France, nous étions mis à l'écart, or je m'aperçois cette année que nombreux sont les ministres, et non des moindres, qui s'intéressent à nos débats, et ils s'y intéressent d'une façon toute particulière et cela est aussi un caractère nouveau sur lequel je n'ai pas eu à délibérer en tant que membre du Bureau, puisque deux ministres, en dehors de la séance inaugurale, vont être entendus au cours de nos débats : jeudi Monsieur Jeanneney, et vendredi Monsieur Edgar Faure.
Mais les ministres en cause, y compris Monsieur Marcellin, ne se présentent pas tellement à nous comme représentants du gouvernement, ils se présentent comme élus locaux, comme maires, comme conseillers généraux, comme des élus ayant comme nous des responsabilités sur le plan local, comme des élus attachés aux libertés locales que nous défendons et décidés à les défendre comme nous.
Monsieur Jeanneney va nous dire demain - il nous l'a dit à l'audience qu'il nous

accordait il y a quelques jours - "mais je suis moi-même d'une commune de 600 habitants, par conséquent d'une petite commune et je tiens à conserver ma commune, je suis contre sa suppression", il va nous l'indiquer, mais il sera d'accord, bien entendu, avec le gouvernement demain pour déposer sur le bureau de l'Assemblée Nationale un projet de loi qui prévoira certainement l'administration à deux degrés de nos collectivités locales.

C'est pourquoi je pense, comme Escande, qu'il faudrait ce soir que nous prenions un certain nombre de décisions pour la journée de jeudi, je ne crois pas que l'on puisse laisser parler Monsieur Jeanneney sans que les élus socialistes, et ils sont assez nombreux bien qu'ils ne le soient pas encore suffisamment, fassent entendre la voix du Parti au Congrès des maires de France et notre position, en particulier sur la création des régions et sur la réforme des institutions communales.

Mais je crois aussi que nous devons prendre des décisions, et Delelis a eu raison de le souligner, sur le changement de tactique, de méthode, que doit adopter désormais l'association des maires de France.

J'ai souligné tout à l'heure, en présentant le rapport sur les finances locales - c'est la première fois que je le constatais - le nombre de motions envoyées par les associations départementales, voire par des ministres, il y en a exactement 11, alors que tous les ans nous en recevions 150 à 200, votées par les associations départementales des maires ou par les conseils municipaux.

Comme je l'ai dit au Congrès, l'absence de motions, de prises de position adoptées par les associations départementales des maires, ne prouve pas certes - personne ne le croit - que les difficultés ont été surmontées, elles sont plus grandes que jamais, mais cela prouve, comme l'a dit Delelis, que les maires se désintéressent un peu de notre action sur le plan national, car ils constatent, depuis des années, que nous déposons les mêmes vœux avec solennité certes mais que tous ces vœux, dans tous les domaines, finances locales, réforme administrative, restent des vœux pieux et qu'aucune suite ne leur est donnée.

Il faut donc réagir, je crois, et si nous ne le faisons pas, camarades, ce sera fait par d'autres Congrès des maires de France.

Pour la discussion du rapport sur les finances locales, nous avons eu quatre interventions seulement, ce qui tendrait à prouver, si l'on se base sur le nombre des interventions, qu'on ne s'intéresse pas beaucoup à ce problème cependant vital pour nos communes, il est vrai que la qualité des intervenants suppléait à la qualité.

Cependant, si nous ne faisons pas des propositions au Congrès des maires de France, en vue de méthodes nouvelles, d'autres le feront à notre place et nous n'aurons pas joué vraiment le rôle qui doit être le nôtre.

C'est la raison pour laquelle je pense qu'il faut que nous décidions rapidement ce soir des modalités d'action au sein de ce Congrès des maires de France afin d'essayer de faire prévaloir un point de vue qui devrait mettre fin aux méthodes qui, selon moi, doivent être abandonnées, notamment la méthode des vœux pieux, pour passer à la méthode de l'action.

(Applaudissements)

Laroque

Mes chers amis, je ne vous parlerai pas des finances locales, vous êtes mieux placés que moi pour le faire, mais j'aurais deux questions à poser, et je voudrais que là nous prenions une position ferme et que nous votions contre tous ces ministres, car nous n'avons pas de leçons à recevoir d'eux, si nous acceptons de recevoir des leçons d'eux, nous serons mangés.
Il y aura deux choses dans ce vote, la régionalisation et le Sénat.
Nous n'accepterons jamais que l'on veuille marier le Sénat avec le restant. Les finances locales, nous pourrions peut-être l'accepter, si nous savions comment ils veulent les concevoir, là peut-être pourrions-nous être d'accord bien que je sois certains que nous ne le serons jamais.
Mais ce que je voudrais, camarades, c'est que quelqu'un de compétent prenne la parole pour insister, et insister fermement, sur le fait que nous n'accepterons jamais de voter les finances locales, quelles qu'elles soient, si on lie aux finances locales la suppression du Sénat, ou quelque vote que ce soit sur le Sénat.
(Applaudissements)

Richard - Lorsque nous votons sur une liste complète de candidats au bureau national de l'association des maires, ou au conseil d'administration, je voudrais savoir d'abord s'il y a un nombre exact de membres et je voudrais savoir s'il y a des listes combattues, parce que j'ai l'impression que finalement, même si on raye un certain nombre de noms, cela ne change rien. Ce n'est pas vrai ?

Le président - Il faut à ce sujet donner un certain nombre de précisions.
Nous avons, au sein du Comité directeur de l'association des maires de France, un certain nombre des camarades. La liste des candidats a été établie lors de la dernière réunion de notre conseil d'administration et a été transmise à l'association nationale des maires, mais jusqu'à ce jour il faut bien souligner qu'il y avait deux listes en présence, une liste comprenant à la fois nos camarades, les hommes du centre et un certain nombre d'hommes de droite, une liste commune comprenant même des gens de la majorité, et à côté il y avait une liste présentée par le groupe communiste.
Vous posez là un problème extrêmement important, il s'agit de savoir si vous tenez à rester dans cette liste commune ou si vous voulez faire une liste séparée, car je ne pense pas, et c'est au Comité directeur à en décider, que dans la situation présente il faille faire une liste avec le Parti Communiste...

Levillain - Non, non je m'excuse...

Le président - Je n'en sais rien, je pose un problème. La question qui est posée est celle-là, vous avez une liste commune de l'ensemble du Comité directeur sortant... Tu peux me contredire mais c'est ce qui se passe en vérité.

Fondation Jean Jaurès

Guy Mollet - Non, c'est peut-être ce que tu souhaites, mais ce n'est pas ce qui existe.

Levillain

Je pense que notre ami Escande commet un petit oubli, mes chers camarades, en ce qui concerne la désignation des membres du Comité directeur de l'association des maires de France, car ce qu'il nous expose, c'était vrai jusqu'à il y a deux ans.
Il y a deux ans, à la suite de discussions extrêmement difficiles et délicates, le groupe des maires communistes - l'association des maires républicains, parait-il, car ce sont eux qui sont les plus républicains - ont demandé s'il n'était pas possible, une fois pour toutes, de constituer une liste homogène dans laquelle entreraient des membres du Parti Communiste.
Après des discussions assez longues, où les Communistes avaient demandé à être représentés par un nombre important de leurs membres, il a été décidé - car ils ont ramené à un nombre beaucoup plus restreint leurs prétentions - qu'une seule liste serait présentée, mais qu'elle comprendrait un certain nombre de maires communistes.
Je crois que, dans le cadre du conseil d'administration qui compte une soixantaine de membres, il y a 5 ou 6 maires communistes qui siègent...

Jacques Carat - 3 ou 4.

Levillain - 3 ou 4 peut-être, mais enfin c'est à ce moment-là, il y a deux ans, que nous avons pris cette décision, qui a été acceptée par le bureau de l'association. Et c'est la raison pour laquelle, au moins jusqu'à l'année dernière et il est vraisemblable qu'il en sera encore de même cette année, l'association a un Comité directeur représentant, si l'on peut dire, l'arc-en-ciel politique, les représentants communistes étant au nombre de 4, 5 ou 6...

Jacques Carat - Trois.

Levillain - ... Mais ils n'ont plus de liste à part, je tenais à le préciser. Je crois que non collègue et ami Louis Escande l'avait oublié, mais je pense que vous voudrez bien l'en excuser.

Durieux - Je tiens à ajouter une précision à ce que vient d'indiquer Levillain.
Il est exact que depuis deux ans il n'y a plus qu'une seule liste alors qu'il y en avait auparavant deux, celle des Communistes et l'autre dans laquelle nous étions.
Il y a trois représentants du Parti Communiste au Comité directeur, qui sont Lhuillier, Vallin et Maistre.
Ensuite nous avons conservé la même représentation pour toutes les formations politiques, nous avons augmenté le Comité directeur de trois membres pour permettre aux trois représentants communistes d'y siéger.

Confédération Jean Jaurès

Cette année le Parti avait une place qui devenait vacante par le départ de Georges Dardel. Georges Dardel a été remplacé par le camarade Dufay, qui est Socialiste et qui est je crois en même temps président de la fédération nationale des communes forestières.

Laroque - Combien y a-t-il de Socialistes ?

Durieux - Ils sont les plus nombreux, mais je ne sais pas exactement, 17 ou 18.

Delelis

Je voudrais dire un mot à propos de l'élection du président et des membres du Comité directeur.
Je pense que la formule actuelle d'élection des membres du Comité directeur est bonne, car si l'association des maires n'est pas représentative de tous les courants politiques, elle n'est pas valable, il faut donc maintenir cette liste représentant tous les courants.
Par contre, ce qui m'apparaît excessivement choquant, c'est l'élection du président seul. C'est une sorte de préfiguration de pouvoir personnel ou présidentiel que nous, Socialistes, nous ne pouvons pas admettre.
Alors, je crois que cette année vous ne pouvez pas toucher au président, vous ne pouvez pas faire de réforme statutaire, la déclaration qu'il a faite ce matin, l'ovation qu'il a reçu excluent toute autre possibilité pour cette année, mais pour les années futures je pense qu'il est bon de mettre à l'étude une réforme des statuts, car il m'apparaît tout à fait anormal que l'on élise le président tout seul, on doit trouver une autre formule qui soit plus démocratique.

Le président - Qui demande la parole ?

Levillain - Mes chers camarades, je crois que le dîner est prévu pour 20 heures et que nous pouvons consacrer encore un bon quart d'heure à ce débat qui doit avoir une certaine ampleur, que ceux qui ont des questions à poser ou des suggestions à faire le fassent maintenant, nous ne devons pas écourter ce débat.

Laroque - Mes chers amis, si mes souvenirs sont exacts, il y a deux ans on a nommé un président et, au bout de deux ans, le président devait être notre camarade Pic, c'est la résolution qui avait été prise il y a deux ou trois ans. Donc, c'est Pic qui aurait dû être président l'année dernière, je ne comprends pas qu'on ne l'ait pas désigné, on a commis une erreur, c'est bien simple, il n'y a qu'à la réparer !

Durieux - J'ai soulevé la question tout à l'heure et Laroque a raison de préciser qu'en effet, la présidence étant tournante, l'année dernière nous aurions dû la prendre. Nous ne l'avons pas fait, nous en avons parlé entre nous et je crois que Delelis a raison, il est certainement trop tard maintenant pour prendre d'autres dispositions d'autant, je le répète, que Pic n'est pas là ce soir et il n'est pas

Fondation Jean Jaurès

possible de prendre une décision en son absence, tout le monde le comprend fort bien.
Mais je pense néanmoins que ce problème devra être réexaminé l'année prochaine.

Le président - Ce problème très important ne peut pas être examiné que par nous, puisqu'il y a nos camarades qui sont au bureau de l'association des maires de France, c'est à eux qu'il appartient de faire le nécessaire dans ce domaine ou de faire des propositions, soit à la fédération des élus socialistes, soit au Parti. Nous avons des camarades que nous avons délégués au bureau, qui y siègent, qui assistent à tous les conseils d'administration, à tous les Comités directeurs, il leur appartient de voir ce qu'il y a lieu de faire dans ce domaine.
La parole est à Guy Mollet.

Guy Mollet

Je voudrais dire un mot sur les sujets actuellement discutés.
Je comprends bien la passion de Laroque et au fond de moi je la partage, c'est vrai qu'une nouvelle fois on va encore laisser continuer ce qui ne devrait déjà plus exister depuis un an, on ne respecte pas les engagements, la rotation ne va pas fonctionner. Mais je plaide pour que cette année vous ne demandiez pas à ce que fonctionne quelque rotation que ce soit. Cette année, il faut se placer sur le plan strictement politique.
Or, les collectivités locales sont l'objet d'une agression évidente de la part du pouvoir, et ce n'est pas fini !
Tout ce qui aujourd'hui pourrait apparaître comme une division, un conflit, entre tous les maires que l'on va pouvoir regrouper, serait une erreur.
Il en est parmi vous qui se posent le problème de la présence des Communistes. Ce serait là une erreur que d'avoir quelque attitude à leur égard cette année, au Congrès des maires, il y aura besoin d'eux pour se battre contre le pouvoir.
Aujourd'hui Tinguy du Pouët a fait, d'après ce que vous dites, une intervention qui a été approuvée par l'immense majorité des maires, poser une sorte de problème interne serait une erreur, et une erreur peut-être lourde de répercussions car on ne sait pas ce que serait la riposte ; elle peut aller, la riposte, du pire au moins grave, et le pire pourrait être que blessés, vexés, on ne voit se créer une coalition entre certains amis du centre et des gens de droite, estimant que ce n'était pas le moment de toucher à Tinguy. Et cela, à l'heure actuelle, ce serait une grosse faute.
De sorte que bien que j'éprouve beaucoup de ressentiment contre le geste qui consiste à s'incruster et à ne pas tenir les engagements antérieurs, j'insiste beaucoup : pas de remous cette année sur ces problèmes-là. Mais par contre, et là je vais rejoindre Delelis, moins de passivité à l'égard du pouvoir.
Il n'est pas possible à ce Congrès que cette année, où justement les maires sont plus attaqués qu'ils ne l'ont jamais été, où les Conseils généraux sont directement menacés, les représentants des collectivités locales ici présents soient aimables, alors qu'il y a quatre ou cinq ans il y avait des drames, on

Fondation Jean-Jaurès

chahutait les ministres s'ils venaient.
Alors, c'est vrai, les maires acceptent ?
Si c'était vrai, ce serait tout de même trop grave.
Je dis qu'il faut d'abord, au Bureau, que nos camarades fassent toutes les protestations possibles, préviennent que cela ne va pas se passer facilement.
Et puis il faut qu'en séance les ministres soient chahutés et je pense à un en particulier, je pense à Monsieur Jeanneney...

Laroque - Limiter le temps de parole aux ministres !

Guy Mollet - C'est tout de même quelque chose d'intolérable.
Ici il n'y a que des amis qui, pour les raisons les plus variées, sont tous bien décidés à dire non, à répondre non au référendum.
Or ce référendum va être défendu devant le pays demain ou après-demain, à l'association des maires, puis à la télévision, puis pendant la campagne électorale, par Monsieur Jeanneney, le fils d'un républicain, un homme qui ne se cache pas, dans des conversations particulières, de dire qu'il sait que ce référendum est illégal, et cet homme va venir librement, tranquillement, parler devant les maires et être applaudi, car il y aura une fraction des maires de droite qui lui fera bien sûr un beau succès.
Eh bien non, ce n'est pas possible.
Moi je partage l'avis de Delelis, seulement, pas cette année, j'ai eu déjà l'occasion de vous le dire, il y a des heures ou l'on se demande si l'association des maires de France, cela sert à quelque chose !
Oui, c'est bien gentil les réunions annuelles, c'est bien gentil les manifestations solennelles, mais quelles sont les actions qu'ont jamais entreprises en commun les maires ? Nulle part...

Delelis - Si, deux fois...

Guy Mollet - Mais encore chaque fois à notre initiative, par nous.
Or là il faut que personne ne se fasse d'illusions, si le référendum était voté - ce qui n'est pas sûr, c'est peut-être l'année où l'on a le plus de chances de voir un référendum repoussé en raison des problèmes qui sont en cause - tout le monde sait au fond que la loi électorale sur les collectivités locales vient dans la lancée, qu'elle est déjà actuellement préparée, qu'elle va être sur le bureau de la chambre dès la première session et qu'en fonction de cette loi on aura renouvelé toutes les municipalités, tous les conseils généraux dans le délai d'un an.
Il s'agit de savoir si, au moment même où l'on peut empêcher cela, les gens vont se battre ou au contraire rester passifs !
Moi, j'insiste beaucoup pour que, d'une part, il y ait la plus grande unité possible, pas d'histoires avec quiconque cette année, mais par contre aller à la bagarre contre le gouvernement, contre le pouvoir - le gouvernement il n'y en a plus, mais contre le pouvoir - et c'est cela qui devrait être la résolution de ce soir, que cela se traduise par quelque chose de réel.

Fondation Jean Jaurès

Il faudrait que ce soir vous disiez qui va intervenir dans tel débat, il faut que vous voyiez entre vous les camarades que vous devez envoyer, des bagarreurs, à la tribune, il faut qu'il y ait une réponse très précise aux mensonges de Marcellin.
Il ne faut pas rester muet en face de cela parce que cela va être utilisé tout cela, je vous le dis, et je voudrais que se dégage ce soir une atmosphère de combat.
(Vifs applaudissements)

Le président - C'est ce que je disais tout à l'heure, il faut que jeudi après-midi un certain nombre de camarades acceptent de prendre la parole.
Alors, quels sont les camarades qui se sentent qualifiés pour prendre la parole et qui veulent le faire ?

Champeix

Je suis tout à fait d'accord pour que des camarades prennent la parole et il y en a certainement qui la prendront, et avec efficacité. Mais je vous assure que pour ma part je trouve intolérable que, dans le débat lui-même, on ait toléré la présence de ministres.
Nous avons un devoir de courtoisie à remplir, que le ministre de l'intérieur ait été invité, qu'il soit présent, qu'il fasse un discours, même bourré d'argument comme celui qu'il a prononcé ce matin, j'en suis parfaitement d'accord, là nous devons nous montrer courtois, mais je trouve inadmissible que l'association des maires accepte que viennent apporter la contradiction dans ses Congrès, ceux qui font la besogne que nous savons, contre les municipalités, contre les Conseils généraux, contre les communes, contre les départements et contre le Sénat parce qu'il était trop républicain.
Comment, vous allez accepter d'entendre Monsieur Jeanneney qui est venu devant le Sénat et qui, lorsque les arguments qu'on lui présentait étaient un peu trop durs, a eu l'insolence de quitter l'assemblée et de partir en faisant claquer son pupitre !
Alors je considère que la seule solution à prendre serait que vous décidiez ce soir d'une motion que discrètement vous présenteriez demain au bureau de l'association, demandant de faire comprendre gentiment à Monsieur Jeanneney et à Monsieur Marcellin que, s'ils sont venus pour la séance solennelle, nous estimons qu'ils ne doivent pas être présents dans nos débats comme contradicteurs.
(Applaudissements)

Ciccolini - Je crois que le mieux serait de répondre à leur tactique par une autre tactique.
En réalité c'est eux qui n'observent pas la règle du jeu. La règle du jeu à l'association nationale, où toutes les tendances doivent pouvoir être entendues, où l'on s'occupe essentiellement de l'administration, où l'on essaie de ne pas politiser les débats, devrait être que les ministres n'y ont pas leur place, dans la mesure où ces ministres, usant de leur qualité de maires, viennent prendre la

Fondation Jean Jaurès

parole, il faudrait que nos leaders politiques, les leaders politiques des fractions de l'opposition viennent, en leur qualité de maire, prendre la parole à la tribune.
Je crois qu'il faut répondre de la sorte et, si nous disons que les leaders de l'opposition qui sont maires peuvent venir, peut-être qu'à ce moment-là eux-mêmes ne viendront pas.

Champeix - Alors il fallait les mettre dans la salle et pas à la place où ils étaient...

Un membre - Est-ce qu'ils ont payé les 2 000 Fr ?

Levillain - C'est là où le problème se pose, je suis d'accord avec vous.

Le président - Mes chers camarades, il est évident que vous avez raison sur ces problèmes et qu'il est intolérable que des ministres - trois ou quatre ce matin - soient venus au Congrès des maires de France.
Mais ils l'ont fait dans une intention certaine : ils disposent de la radio et de la télévision, la campagne électorale pour le référendum est commencée et ils entendent, par l'intermédiaire de notre association, pour les maires de France qui ne sont pas venus, pour la presse qui les aura entendus, montrer qu'ils sont à côté des maires et qu'en définitive les maires de l'association ne sont pas tellement contre la réforme proposée et contre le référendum.
Plusieurs questions ont été posées, la première est de savoir de quelle façon on pouvait agir pour empêcher les ministres d'être présents. S'ils sont maires, cela paraît difficile...

Un membre - Est-ce qu'ils sont adhérents ?

Le président

S'ils sont maires cela paraît difficile, donc il y a une atmosphère de salle à créer, à savoir : les maires socialistes seront-ils capables, quand Monsieur Jeanneney parlera jeudi après-midi, de faire une opposition quelconque ?
Qu'il y ait des mouvements des maires, ce serait tout à fait normal, qu'il y ait des cris hostiles, ce serait tout à fait normal, c'est une forme d'action.
La deuxième forme d'action, qui me paraît plus efficace parce qu'on parlera peu dans la presse ou à la télévision de la contestation des maires, c'est l'intervention de leaders politiques.
Quels sont les leaders qui peuvent prendre la parole ?
Tout d'abord les membres du bureau de l'association des maires, qui sont délégués là pour nous représenter.
Ensuite les députés ou les sénateurs, et plus particulièrement les sénateurs-maires qui sont à ce Congrès. A mon avis il serait bon qu'un certain nombre de sénateurs prennent la parole vigoureusement pour contre-attaquer les propos de Monsieur Jeanneney jeudi après-midi.
Voilà comment se pose le problème et je crois qu'il s'agit maintenant de

Fondation Jean Jaurès

désigner ceux qui doivent prendre la parole et de savoir si les intéressés acceptent de le faire.

Julien - Je voudrais savoir si les ministres qui viennent demain viennent avec l'autorisation du bureau de l'association des maires.

Durieux

Mes chers camarades, je crois qu'il faut mettre un terme à un certain nombre de malentendus.
Il faut que nos camarades sachent, car c'est la vérité, que les ministres sont venus ce matin et viendront demain et après-demain, parce qu'ils ont été invités, ils ont été sollicités...
(Exclamations diverses)
Chers camarades, je voudrais que vous me compreniez, quand je vous disais tout à l'heure qu'il serait nécessaire que nous parlions un peu des décisions importantes qui vont être prises jeudi par les élections auxquelles nous allons procéder, je pensais à tout cela.
Il y a c'est vrai à l'heure actuelle - je suis membre du Bureau, j'ai donc une part de responsabilité, mais ceci ne veut pas dire que je sois toujours d'accord avec les décisions qui sont prises par la majorité des membres de ce Bureau - une position telle que beaucoup trop veulent la conciliation avec le gouvernement. A la tête de l'association des maires de France se trouvent des hommes qui ont pendant longtemps trop souffert de cette mise à l'écart par le gouvernement et ils ont tout fait pour reprendre des contacts. Ils y sont parvenus, ils ont recréé cette atmosphère qui a permis la présence ce matin de trois ou quatre ministres, qui permettra que demain nous en ayons deux autres.
C'est une politique de l'association des maires qu'il nous faut changer et c'est la raison pour laquelle il est trop tard maintenant, je me rallie parfaitement à la position de Guy Mollet, je l'avais dit moi-même tout à l'heure...

Guy Mollet - Mais la mienne n'est plus ce que je disais tout à l'heure, je ne savais pas qu'il y avait invitation et je demande que soit ici votée immédiatement une protestation du groupe socialiste contre l'invitation faite aux ministres.
(Très vifs applaudissements)

Durieux - Je tiens quand même à dire que les ministres qui viennent ont été invités par l'association et demain ils diront, comme ils l'ont dit ce matin, qu'ils ont répondu avec empressement à l'invitation qui leur a été adressée.
Alors ce qu'il faut en effet c'est que vous nous mandatiez, par une motion que vous allez prendre - nous l'avons déjà fait au Bureau - pour protester, mais cela a été fait par des contacts directs et personnels avec les ministères, il faut que nous soyons mandatés, parce qu'après tout le Comité directeur de l'association des maires de France est composé, sur le plan politique, suivant une représentation proportionnelle des diverses tendances politiques, nous sommes

Fondation Jean Jaurès

les plus nombreux, bien que nous n'ayons pas la majorité, et il faut que les plus nombreux protestent au nom du Parti qu'ils représentent, contre cette méthode qui fait que l'on n'a pas l'attitude que l'on devrait avoir vis-à-vis des responsables du pouvoir.

Bernard Chauchoy - Mes chers camarades, au fur et à mesure que se font les interventions je pense que, comme moi, vous y voyez plus clair.
J'étais prêt à m'associer, j'ai applaudi bien entendu Guy Mollet tout à l'heure...

Guy Mollet - Je ne savais pas qu'ils avaient été invités !

Bernard Chauchoy

Mais il s'agit de voir à quelle comédie nous sommes actuellement entrain de nous prêter, car je ne peux pas employer un autre terme.
On nous dit, avec beaucoup de franchise - et je remercie bien sûr Durieux de l'avoir fait - que ce n'est pas par hasard que ces ministres viennent les uns après les autres. Si je comprends bien, dans l'esprit de certains, ce n'est pas désintéressé et on a bien voulu leur créer une tribune à l'occasion de ce Congrès des maires, et une tribune qui n'est pas accidentelle, une tribune, mes chers camarades, que l'on a bien préparée. Et actuellement, on est entrain de créer le climat en faveur du "oui" pour le référendum.
Ensuite, tout naturellement, quand le oui sera adopté dans les esprits, vous le savez bien on vient déjà de nous le dire mais il n'est pas inutile de le répéter, c'est la réforme départementale ou communale, la suppression des Conseils généraux, le regroupement des communes.
Enfin, quelle que soit la manière dont nous allons devoir disparaître ou être mangés, nous avons, mes camarades, à réagir et à réagir en Socialistes qui n'acceptent pas, bien sûr, les pratiques dont on est entrain actuellement de nous donner le spectacle.
On a invité ces citoyens à venir prendre la parole devant le Congrès des maires, je n'imagine pas que c'est le président Tinguy du Pouët qui, de son initiative, est allé faire cette démarche. Nous avons bien des camarades qui sont au bureau de l'association des maires de France, nous regrettons ce soit l'absence du Secrétaire général, je regrette surtout pour ma part qu'il soit malade, mais combien aurions-nous pu être éclairés si, étant présent, il avait pu nous indiquer s'il avait fait la même démarche que Monsieur Tinguy du Pouët.
Vous avez parlé tout à l'heure de Monsieur Jeanneney, le fils de l'ancien président du Sénat, qui a été choisi pour faire cette opération indécente de suppression du Sénat, ce n'est pas par hasard, vous le savez bien, que ce grand vicieux que l'on appelle de Gaulle a choisi Monsieur Jeanneney.
On a fait appel à Monsieur Edgar Faure, et j'en appelle au témoignage de mes camarades sénateurs, qui lorsqu'il s'est agi de venir devant le Sénat défendre la réforme de l'enseignement, a commencé par se faire applaudir en faisant naturellement un éloge du Sénat et, en dehors des Socialistes et des Communistes - tu ne me démentiras pas Marcel Champeix - je crois savoir que

Fondation Jean Jaurès

c'est tout le Sénat qui a applaudi Edgar Faure.
Voilà, mes chers amis, ce que l'on est entrain de préparer demain, à l'occasion du Congrès des maires. Monsieur Edgar Faure viendra vous dire : moi qui suis maire, moi qui ai été président du Conseil général du Jura, est-ce que vous pouvez suspecter mes intentions ?
Mais, dans tous les régimes, mes chers amis, où il s'est agi de préparer l'étranglement des libertés républicaines, on s'est toujours servi de créatures comme celles de Jeanneney ou d'Edgar Faure.
Alors, nous avons quand même aujourd'hui le devoir de protester et de dire que nous ne tolérons pas cela.
Pour ma part, je vais vous dire toute ma pensée.
Tout à l'heure Delelis a dit que c'était des Congrès solennels. Cela fait deux ou trois ans que je les déserte. Je suis venu ce soir, mes camarades, à une réunion des maires Socialistes, j'avais envoyé mon mandat parce que j'avais décidé tout naturellement que cela ne servait à rien d'aller à ce genre de réunion, mais si on est décidé véritablement à se manifester à l'occasion de la venue de Monsieur Jeanneney et de Monsieur Edgar Faure, j'y serai et je vous prie de croire que je ferai du tapage.
(Très vifs applaudissements)

Guy Mollet

Oui, ce que nous avons appris sur l'invitation qui a été faite à plusieurs ministres et, d'après ce que vient de me dire Durieux il y en a même dont on n'a pas encore parlé, car Monsieur Le Theule est aussi invité, nous met devant une situation différente, il n'y a pas de raison que cela s'arrête.
Première attitude : il faut que ce soir, je reviens là-dessus, le groupe socialiste élève une protestation contre le fait qu'il y ait eu de semblables invitations. Que l'on invite le ministre de l'Intérieur, le ministre de tutelle, cela me paraît déjà pas mal, mais les autres, il n'y a aucune espèce de raison.
Mais, du fait qu'il y a eu invitation, je modifie un peu ce que je disais tout à l'heure, on ne peut pas se contenter du chahut, il faut obtenir du Bureau, dans les délais les plus rapides, qu'ils ne soient pas là à titre de ministres, mais comme membres, puisqu'on ne peut pas le leur refuser s'ils sont maires et s'ils parlent, ils ont le droit à la parole, mais qu'ils ne parlent pas les derniers.
Car à mon avis, le scénario est prévu, le ministre va faire un amphi en pleine assemblée, Jeanneney va expliquer, il va rester là pour entendre tout le monde et il va répondre.
(Protestations)
Alors, si vraiment les maires tolèrent cela, je me demande ce qu'est devenue l'association des maires !
Ce qu'il faut donc, c'est obtenir qu'il ne parle pas le dernier, qu'on le laisse faire son amphi, peut-être, c'est à apprécier, mais il peut y avoir des mouvements de foule quand même et il faut qu'il lui soit répondu. Et, pour la première fois de ma vie je vais aller parler dans un Congrès de maires... (Acclamations - applaudissements prolongés)... sur le sujet qui nous intéresse. Je ne serai pas

Fondation Jean Jaurès

long, je laisserai à d'autres beaucoup de terrain, je ne me placerai que sur un plan, celui qui gênera le plus Monsieur Jeanneney, faites-moi confiance !
Après quoi, quand on l'aura à quelques-uns bien assaisonné, il ne sera pas question que Monsieur Jeanneney clôture le débat, qu'il demande le droit de répondre parce que moi je l'aurai mis en cause, oui, mais il ne parlera pas le dernier dans le débat, ou alors il faut qu'il y ait assez de chahut dans cette salle pour que cela ne se passe pas ainsi, ce n'est pas possible, mes camarades, pour la seule dignité du Congrès des maires, autrement vous êtes entrain d'entrer petit à petit dans le régime et de devenir l'assemblée consultative des maires de France, à laquelle les ministres viennent exposer leurs décisions. Vous émettez des avis et des vœux et puis ils tirent la conclusion.
Ce n'est pas possible. Et si jamais il y avait une majorité dans le Congrès pour le tolérer ou le vouloir, il faudrait que les maires socialistes aient le courage de quitter tous en chœur cette salle, en faisant assez de chahut. Ils ne seront pas seuls !
(Vifs applaudissements)

Le président - Qui demande la parole ?

Bernard Chauchoy - Chers camarades, je suis ravi d'entendre le Secrétaire général du Parti...

Guy Mollet - Ce sera le maire d'Arras !

Bernard Chauchoy - ... nous dire qu'il sera au Congrès des maires. Mais je crois que, ce qui est important, c'est que le Congrès des maires n'offre pas une tribune à Messieurs Jeanneney et Edgar Faure, où des membres du gouvernement viendront dire ce que le gouvernement a décidé de faire "en notre faveur". Je crois qu'il faut leur faire savoir qu'ils auront la possibilité, au Congrès des maires, comme n'importe quel maire, encore qu'il faille peut-être vérifier s'ils sont membres de notre association...
(Protestations)

Un membre - Mais enfin, quoi !

Bernard Chauchoy

Cela me paraît essentiel.
Car enfin, je ne vois pas pourquoi demain on n'inviterait pas Poujade, par exemple, à venir prendre la parole au Congrès de l'association des maires, je force volontairement ma pensée.
Alors, mes chers camarades, si on leur dit : vous aurez la parole, non pas comme membres du gouvernement pour exposer ce que veut faire le gouvernement et comment bien entendu il entend nous régler notre compte, mais comme maires, avec un temps de parole limité, comme tout le monde.
(Mouvements divers)

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Mais non, cela peut paraître excessif, mais c'est cela la démocratie. Pourquoi, parce que je m'appellerais Jeanneney ou Edgar Faure, je me taillerais une heure un quart de discours alors qu'on refusera au maire de Lille, qui est là à mes côtés, de parler un quart d'heure, parce qu'on dira qu'il est trop long ? Ce n'est pas possible camarades, je demande qu'on leur fasse comprendre qu'ils auront la possibilité d'intervenir comme maires, s'ils sont membres de l'association, mais qu'ils n'auront pas la possibilité de le faire comme membres du gouvernement et avec un temps de parole qui sera minuté, comme tout le monde.
(Applaudissements)

Le président - Alors, chers camarades, je crois qu'il y a deux hommes qui, aux côté de Guy Mollet, pourraient prendre la parole, d'une part Bernard Chauchoy dont on connaît le talent, et Champeix.
Je vous propose de les déléguer tous les trois.
(Acclamations)

Durieux - Il faut qu'il y en ait d'autres.

Levillain - Mais cela ne limite pas.

Le président - Cela ne limite pas, bien entendu, pour tous les autres qui désireraient prendre la parole.
Nous sommes bien d'accord là-dessus.
Nous sommes aussi d'accord pour la protestation auprès du Comité directeur ?

Plusieurs membres - Oui.

Le président - Je vous propose aussi, demain matin, d'envoyer une délégation...

Guy Mollet - La protestation, je propose qu'elle fasse l'objet d'un communiqué, elle doit être publique.

Le président - Alors une protestation publique dont nous établirons le texte à la fin du repas et on vous le lira.
Vous êtes d'accord...

Guy Mollet - Non, je m'excuse, lorsqu'on fait une sottise il faut la réparer soi-même, je retire le communiqué public, nous sommes à l'intérieur de l'association des maires, nous avons des camarades dans le Bureau, c'est une protestation à présenter au Bureau.

Le président - Vous êtes d'accord ?
Alors, troisième proposition : je suggère que demain matin une délégation de la fédération se rende auprès du président pour lui faire part à la fois de notre inquiétude et de nos vives protestations quant à la présence des ministres durant

Fondation Jean-Jaurès

les débats.
Vous êtes d'accord là-dessus ?

Bernard Chauchoy - Je crois que c'est maladroit de faire intervenir à la fois Guy Mollet, qui est du Pas-de-Calais, et Bernard Chauchoy également du Pas-de-Calais.

Guy Mollet - Mais non, il faut faire intervenir toutes les grandes g...

Bernard Chauchoy - Oui, d'accord, mais enfin nous sommes maires du Pas-de-Calais tous les deux.
Laroque - Et les ministres, ils sont bien tous du même gouvernement !

Bernard Chauchoy - Je crois que ce n'est pas raisonnable.

Le président - C'est décidé !
Avez-vous d'autres questions à poser ?

Un membre - Nous pouvons demain matin contrôler par les machines IBM ou Bull, si les ministres sont inscrits à l'association comme maires.

Delelis - Très bien, il faut le faire !

Durieux - Mais ils sont invités !

Marcel Champeix - Je crois, camarades, que vous faites une erreur, étant donné qu'il y aura une intervention de Guy Mollet je crois que nous ne devrions nous faire inscrire que dans la mesure où on limiterait le temps de parole, ce qui nous

Guy Mollet - Oh ! Moi je serai très bref.

Le président - De toutes façons c'est décidé et nous aurons le temps, là-bas, de voir ce qu'il est nécessaire de faire.
Il n'y a pas d'autres questions ?
Nous allons donc en terminer là.

La séance est levée à 20 heures.

Collection Jean-Jaurès